



# Organisation d'Appui à l'Auto - Promotion

## OAP-Plan Stratégique 2023-2027

Quartier INSS 5, Avenue Source du Nil  
B.P : 506 \* Tél : 22 21 17 89  
E-mail : [info@oapburundi.bi](mailto:info@oapburundi.bi)  
Site Web: [www.oapburundi.bi](http://www.oapburundi.bi)  
Bujumbura-Burundi

Bujumbura, Novembre 2022



## Table des matières

Sigles et Abréviations .....	iv
Liste des Tableaux.....	v
Liste des figures.....	v
1. Introduction.....	4
1.1. Historique et évolution de la zone d'action de l'OAP .....	5
1.2. La philosophie, et approches d'intervention de l'OAP .....	7
2. Evaluation synthétique de l'état de mise en œuvre du plan stratégique 2019-2020 de l'OAP Asbl .....	9
2.1. Objectif, contexte de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022 .....	10
2.2. Contexte de la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2022 .....	10
2.3. Moyens financiers mobilisés pour le plan stratégique 2019-2022 .....	11
2.4. Etat de la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2022 .....	11
3. Analyse de la situation actuelle .....	13
3.1 Contexte national.....	14
3.1.1 Contexte environnemental et développement.....	14
3.1.2 Contexte politique .....	16
3.1.3 Contexte socio-économique.....	17
3.1.4 Sur le plan législatif et décisionnel.....	20
3.2 Contexte de la zone de l'OAP.....	21
4. Elément du plan stratégique 2023-2027 .....	28
4.1. Vision, Mission, et Valeurs de l'OAP .....	29
4.1.1. Vision.....	29
4.1.2. Mission.....	29
4.1.3. Valeurs.....	29
4.1.4. Nos principes.....	29
4.2. Le Contexte du Plan Stratégique 2023-2027 .....	29
4.2.1 Analyse des éléments internes et externes (Forces, faiblesses, Opportunités et menaces).....	29
4.2.2 Les changements importants qui influent sur le présent Plan Stratégique. 32	
4.3. Objectifs, Axes stratégiques et approche méthodologique d'intervention.. 33	
4.3.1. Objectif global .....	35
4.3.2. Objectifs spécifiques .....	38
4.4. Carte des acteurs autour de l'OAP .....	39
4.5. Stratégies et approches d'intervention l'OAP.....	40
4.6. Justification et orientation des activités selon les axes, .....	42
4.6.1. Axe1 : Animation conscientisant : .....	42
4.6.2. Axe 2 : Gouvernance Locale , Cohésion Sociale et Participation Citoyenne .. 45	
4.6.3. Axe 3 : Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local .....	47
4.6.4. Axe 4 : Accès de la Population aux Services Sociaux de Base de Qualité.....	50
4.6.5. Axe 5 : Renforcement Institutionnel de l'OAP .....	52
5. Cadre Logique du Plan Stratégique 2023-2027 .....	54
6. Récapitulation des Coûts .....	70
7. Système de Planification, Suivi & Evaluation et Rapportage du Plan stratégique : .....	73



<b>7.1. Du processus de suivi –évaluation du Plan Stratégique .....</b>	<b>74</b>
<b>7.2. De la collecte &amp; traitement des données à la gestion de l'information .....</b>	<b>74</b>
<b>7.3. De l'évaluation du Plan Stratégique .....</b>	<b>75</b>
<b>7.4. Du renforcement des moyens de suivi -évaluation .....</b>	<b>75</b>
<b>8. Plan de gestion et/ou d'atténuation des risques .....</b>	<b>76</b>
<b>9. Structure de mise en œuvre. ....</b>	<b>78</b>
<b>10. Références bibliographiques .....</b>	<b>80</b>
<b>11. Les Annexes .....</b>	<b>81</b>



## Sigles et Abréviations

ADB	: Agence de Développement du Burundi
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BFNF	: Borne Fontaine Non Fonctionnelle
Bif	- Franc Burundais
BPE	: Bureau Provincial de l'Education
CCDC	: Comités Communaux de Développement Communautaire
CDC	: Comités de Développement Collinaires
CDS	: Centre de Santé
CEP	: Champ Ecole Paysan
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DCE	: Direction Communale de l'Education
DEL	: Développement Economique Local
EICVMB	: Enquête Intégrée des Conditions de Vie des Ménages au Burundi
EL/BP	: Ratio Elève par Banc Pupitre
EL/SC	: Ratio Elève par Salle de Classe
FCE	: Fonds Commun pour l'Education
FF	: Source Aménagée Fonctionnelle
FNF	: Forage Non Fonctionnel
FOSA	: Formation Sanitaire
GALS	: Gender Action Learning System
GSEC	: Groupe Solidaire d'Epargne et Crédit
IFPRI	: International Food Policy Research Institute
IMF	: Institutions de Microfinance
IOV	: Indicateur Objectivement Vérifiable
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi
IUED	: Institut Universitaire d'Etudes en Développement
NAP	: Noyaux d'Auto-Promotion
OAP	: Organisation d'Appui à l'Auto-Promotion
ODD	: Objectif de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation des Producteurs
PADC	: Projet d'Appui au Développement Communal
PAI	: Plan Annuel d'Investissement
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PIP	: Plan Intégré Paysan
PND	: Plan National de Développement
PNIA	: plan national d'investissement agricole
PSDEF	: Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation Professionnelle
PSER	: Planification Suivi et Rapportage
SAF	: Source Aménagée Fonctionnelle
SDV	: Source de Vérification
SILC	: Saving Internal Lending Community
SNBGLC	: Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TNS	: Taux Net de Scolarisation





## Liste des tableaux

Tableau 1 : Budget mobilisé et utilisé par année.....	11
Tableau 2 : Accès à l'eau potable et assainissement en province Rumonge.....	23
Tableau 3 : Assainissement dans les écoles de la province Bujumbura.....	24
Tableau 4 : Accès à l'eau potable en province Bujumbura.....	24
Tableau 5 : Les principales sources d'éclairage de logement selon le milieu de résidence .....	25
Tableau 6 : Bureau provincial de l'éducation en province Bujumbura.....	25
Tableau 7: Taux de scolarisation selon les provinces .....	26
Tableau 8: Forces et Faiblesses .....	30
Tableau 9: Axes d'intervention de l'OAP .....	37
Tableau 10: Modèle suivi pour l'analyse des Acteurs .....	39
Tableau 11: Quelques exemples de valeurs négatives à changer.....	43
Tableau 12 : Cadre Logique du Plan Stratégique 2023-2027.....	55
Tableau 13 : Récapitulatif des Coûts.....	71
Tableau 14 : Gestion et/ou atténuation des risques.....	77

## Liste des figures

Figure 1: Zone d'Intervention actuelle et future de l'OAP.....	6
Figure 2: Paradoxe entre le potentiel agricole et situation nutritionnelle en provinces Bubanza, Bujumbura, Cibitoke et Rumonge .....	15
Figure 3 : Densité de la population.....	22
Figure 4 : Taux de réussite au concours national 2021-2022.....	27
Figure 5: Cinq sphères DEL.....	36
Figure 6: Axes Stratégiques de l'OAP .....	38
Figure 7: Organigramme de l'OAP.....	79



## Résumé exécutif

Le présent plan stratégique 2023-2027 est le 7<sup>ème</sup> depuis l'année 2003. Jusqu'en 2022, la planification stratégique de l'OAP asbl se faisait généralement sur trois années, cependant, en réponse aux besoins exprimés par les communautés de sa zone d'action et pour plus d'impact, la présente planification stratégique est spécialement projetée sur une période de cinq ans.

Ainsi, l'Organisation d'Appui à l'auto-Promotion « OAP asbl » fonde son action sur le fait que l'esprit d'autopromotion, de liberté et de vie digne constitue le fondement d'un progrès socio-économique, politique et sécuritaire épanoui et stable. En effet, afin d'atteindre les résultats et impacts durables de ses interventions, l'OAP met en œuvre ses actions en s'appuyant sur une approche participative visant :

- ☞ l'esprit auto-promotionnel (stimule des capacités intrinsèques d'autopromotion, promeut la culture de planification intégrée pour l'auto-développement chez les ménages, structures communautaires, entité administrative : colline, commune etc.) ;
- ☞ la promotion de la culture de mobilisation de fonds propres et d'initiatives génératrices de revenus à travers des Groupes solidaires d'Épargne et Crédit, les coopératives et les autres structures communautaires.

L'actuel plan stratégique se veut ambitieux en terme de couverture géographique parce qu'il envisage que l'OAP étendra ses activités sur toute l'étendue de la future province de Bujumbura qui couvre Bujumbura actuelle, Bubanza et Cibitoke<sup>1</sup> sans laisser l'actuelle Province de Rumonge. Il s'en suit un accroissement budgétaire aussi ambitieux. Ainsi le budget pour le plan stratégique 2023-2027 est de **21 778 739 320 Bif**, soit un budget moyen annuel de près de 4.500.000.000 Bif (**4 355 747 864 Bif** exactement). Pour le plan stratégique en cours d'achèvement le budget annuel moyen mobilisé était légèrement supérieur à deux (2) milliards de francs burundais. L'OAP est optimiste pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique 2023-2027 au regard de l'ouverture politique en cours avec le Gouvernement actuel, l'amélioration de la coopération internationale entre le Burundi et ses partenaires, de l'évolution du contexte sur le plan économique et législatif et du fait que les axes d'intervention du présent plan stratégique correspondent aux priorités du Gouvernement.

L'actuel plan stratégique s'orientera vers des actions qui permettront de réaliser la vision et la mission de l'OAP en tenant compte des éléments tirés de l'analyse contextuelle. Les actions qui seront menées tenteront de corriger la situation problématique constatée à travers une analyse de la situation particulièrement dans la zone du projet pour les domaines d'intervention de l'OAP.

---

<sup>1</sup> La zone de couverture des activités de l'OAP dans le plan stratégique 2023-2027 est représentée à la figure n°1 de la page 5



Les principaux défis à lever et les potentialités sont les suivants :

**Primo** : Un paradoxe du système alimentaire au Burundi tel que dégagé par une récente étude de l'IFPRI/PAM récemment publiée<sup>2</sup> qui montre que de manière générale, le Burundi est doté d'un potentiel agricole suffisant alors que la plupart des ménages à l'exception de la mairie de Bujumbura présentent des taux de malnutrition chronique très élevés ;

**Secundo** : Le pays souffre de chevauchements et interrelations de problèmes environnementaux liés, qui sont aggravés par les effets du changement climatique :

- a. Déforestation et dégradation des terres à une allure inquiétante dues à un besoin de plus en plus élevé d'espace agricole et de bois comme source d'énergie pour une population sans cesse croissante. Ceci a pour conséquence plus de dégagement de CO<sub>2</sub> dans l'air, la dégradation des sols et la perte de fertilité des sols avec un effet néfaste sur la productivité agricole ;
- b. Pollution de l'air intérieur des habitations causée par l'utilisation des méthodes de cuisson inappropriées entraînant à leur tour des problèmes de santé;
- c. Selon les données récentes de l'Unicef, moins de 46% de la population ont accès à l'assainissement de base ;
- d. Perte de biodiversité due à la déforestation et la dégradation des terres, qui déstabilise l'écosystème local, aggrave la pollution de l'eau et de l'air et constitue une menace pour les moyens de subsistance ;
- e. Des catastrophes naturelles récurrentes, exacerbées par la déforestation et l'érosion causant des dommages physiques à l'environnement, aux infrastructures et autres moyens de subsistance ;

**Tertio** : Quelques potentialités :

- a. Comme signalé en supra, le Burundi a un grand potentiel et des conditions favorables pour les énergies renouvelables, y compris l'hydroélectricité, l'énergie solaire et éolienne ;
- b. Le burundi jouit d'une bonne pluviométrie même si variable ces dernières années et d'un grand réseau hydrique favorables à des pratiques de production agro-sylvo-pastorale adaptées aux effets du changement climatique ;
- c. La diversité régionale : le Burundi dispose de 11 régions naturelles avec des potentialités complémentaires sur plusieurs aspects : agricole et environnemental, culturel, ressource naturelle, touristique etc. ;
- d. Pour l'éducation, le TB et le TN de scolarisation sont en amélioration, même s'il subsiste encore un manque criant d'infrastructures, d'équipement et de matériel scolaire.

Sur base de ces défis et potentialités, en harmonie avec les instruments d'orientation nationale comme le PND 2018-2027 et les ODD, l'OAP a élaboré un plan stratégique 2023-2027 dont l'objectif global est de « **renforcer les capacités de la communauté pour une prise de conscience pour l'autopromotion et la sauvegarde des valeurs positives orientées vers une croissance inclusive, durable et un emploi décent** ».

---

<sup>2</sup> Typologie spatiale pour identifier les goulets d'étranglement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi



Les activités sont orientées vers cinq (5) axes stratégiques suivants :

- i. Animation Conscientisant** dont l'objectif spécifique est « *les communautés promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans le développement et dans la gestion de leurs localités et communes respectives* ».
  - ii. Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne** dont l'objectif spécifique est de « *permettre aux acteurs collinaires, communaux et provinciaux de rendre compte et d'offrir des services de qualité aux citoyens et que ces derniers participent activement au développement local* ».
  - iii. Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local** dont l'objectif spécifique est « *les capacités de la communauté sont renforcées en vue de promouvoir une croissance durable et inclusive et la création de l'emploi* ».
  - iv. Accès de la Population aux Services Sociaux de Base de Qualité** dont l'objectif spécifique est « *la communauté locale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité* » ;
  - v. Renforcement Institutionnel de l'OAP** dont l'objectif spécifique est « *les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action* ».
-





# 1. Introduction



## 1.1. Historique et évolution de la zone d'action de l'OAP

L'OAP a été créée en 1993 et faisait suite à un programme de coopération bilatérale entre les gouvernements Suisse et burundais en phase d'achèvement. Ce programme d'Appui au Développement des communes Kanyosha, Isare et Mubimbi était mis en œuvre sous la facilitation de l'Institut Universitaire d'Etudes en Développement (IUED) de Genève /Suisse. Il visait essentiellement l'appui aux initiatives prises par la population dans trois secteurs de développement : (i) l'agriculture et la lutte antiérosive, (ii) l'emploi non agricole et l'épargne et (iii) le crédit rural. Dans un souci d'assurer la durabilité des résultats, il a été proposé de confier cette mission de pérennisation des actions du projet à une organisation locale qui va rester auprès des communautés. C'est ainsi que l'OAP vit le jour sous la casquette d'une Organisation Non Gouvernementale jouissant d'un statut d'une ONG internationale représentant l'IUED. A sa création l'OAP a étendu sa zone d'action sur l'ensemble de la province de Bujumbura dite rurale, qui avait à l'époque 11 communes représentées sur la carte.

En 1993, la même année de création de l'OAP, furent organisées les premières élections démocratiques après l'indépendance du Burundi. Malheureusement, son Excellence Melchior NDANDAYE premier Président démocratiquement élu fut assassiné trois mois après son accession à la magistrature suprême. Ce fut l'un des grands moments de crise socio-politique qu'a connu le pays et particulièrement ressentis en province de Bujumbura rural sa zone d'action. Malgré de telles situations, l'OAP s'est toujours adaptée au contexte social, économique, politique et sécuritaire instable. De 1993 jusqu'à en 2005, l'OAP œuvrait sous un statut d'ONG internationale, et par après, encouragée par l'espoir d'une évolution positive du contexte politico-sécuritaire suite aux élections de 2005 et motivé par ses performances et le souci de diversification des partenaires, l'OAP a opté en 2006 pour un statut d'une Association Locale Sans But Lucratif (OAP asbl). Elle fut agréée par le Ministère de l'Intérieur comme Association Locale Sans But Lucratif le 16 Novembre 2006 et enregistrée sous le numéro 530/1105.

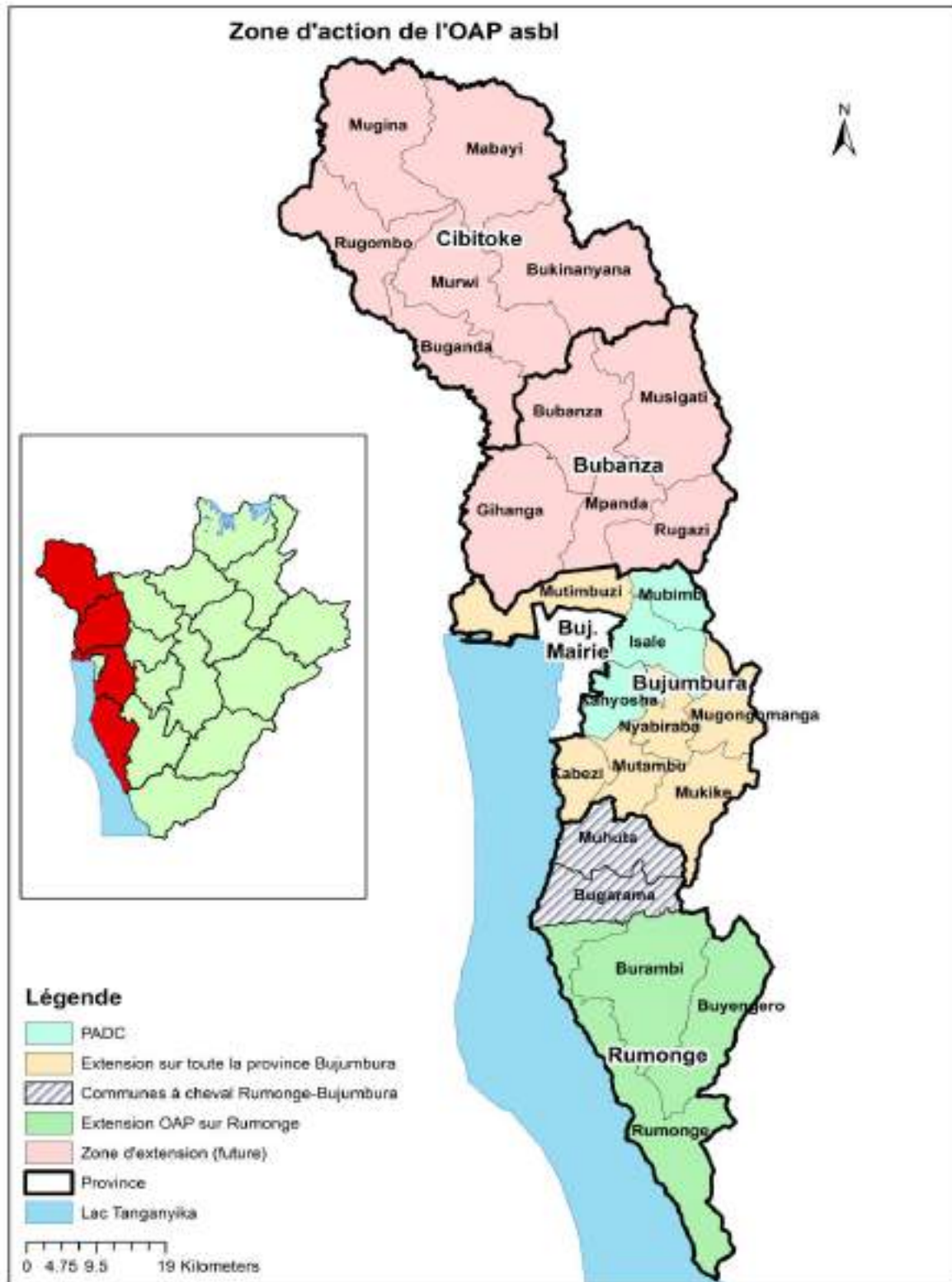
Depuis le mois de Mars 2015, le Burundi connaît une nouvelle province à savoir celle de Rumonge qui compte parmi ses communes deux qui appartenaient auparavant à la province de Bujumbura à savoir Muhuta et Bugarama. Sur demande de la population et des autorités locales, l'OAP a accepté le maintien des activités sur ses anciennes communes d'action et d'étendre son intervention sur les trois autres communes de Rumonge qui appartenaient auparavant à la province de Bururi. Ainsi, la zone d'action de l'OAP pour le plan stratégique 2019-2022 couvrait les 14 communes : 9 de la Province Bujumbura : Mubimbi, Mutimbuzi, Isare, Kanyosha, Nyabiraba, Mukike, Mugongomanga, Mutambu et Kabezi et 5 de l'actuelle Province de Rumonge : Bugarama, Muhuta, Burambi, Buyengero et Rumonge.

Pour le présent plan stratégique 2023-2027, l'OAP envisage dans un premier temps garder sa zone d'action actuelle qui s'étend sur les 9 communes de l'actuelle Province de Bujumbura et les 5 communes de l'actuelle Province de Rumonge susmentionnées. Progressivement en fonction de la disponibilité de moyens, ses actions s'étendront sur les communes des provinces actuelles de Bubanza, Cibitoke et la Mairie de Bujumbura conformément au découpage administratif<sup>3</sup> en vue.

<sup>3</sup> Le nouveau découpage administratif propose 5 provinces qui sont : Bujumbura, Gitega, Ngozi, Burunga, Buhumuza

Ainsi, la zone d'intervention de l'OAP actuelle et projetée est représentée par la figure 1 ci-après.

**Figure 1: Zone d'Intervention actuelle et future de l'OAP<sup>4</sup>**



<sup>4</sup> Carte faite selon les informations recueillies par l'OAP



## 1.2. La philosophie, et approches d'intervention de l'OAP

L'Organisation d'Appui à l'auto-Promotion « OAP asbl » fonde son action sur le fait que l'esprit d'autopromotion, de liberté et de vie digne constitue le fondement d'un progrès socio-économique, politique et sécuritaire épanoui et stable. Elle reste convaincue que le vrai pouvoir du peuple à se libérer du sous-développement et de l'injustice sociale vient de sa force intérieure qui résulte d'une conscience critique, éthique/ spirituelle de soi-même et de capacité intrinsèque d'initiatives d'auto-promotion et de développement local de manière intégrale et durable.

Ainsi, l'OAP asbl est convaincue que pour renforcer cet esprit de dignité et de justice sociale, et pour éveiller la capacité personnelle d'autopromotion chez les communautés, elle devra mettre en avant les attitudes ci-après:

- ✓ Réhabiliter l'amour propre qui exige l'esprit apaisé (sans blessures, sans crainte du lendemain), la connaissance et l'appréciation de valeurs et le savoir-faire des communautés ;
- ✓ Rechercher des aspects positifs dans la vie et l'histoire du peuple ;
- ✓ Stimuler les capacités intrinsèques individuelles et collectives d'autopromotion ;
- ✓ Encourager la solidarité locale avant l'assistance matérielle extérieure, ce qui signifie que les communautés doivent compter sur leurs propres ressources en premier lieu ;
- ✓ Renforcer l'émergence de Noyaux d'Auto-Promotion « NAP » qui rayonnent dans leurs localités en diffusant les connaissances et pratiques d'auto-développement et valeurs positives
- ✓ Plaider pour un partenariat honorable, tous les acteurs sont égaux et chacun peut apprendre des autres ;
- ✓ Accompagner l'autonomie du peuple, en respectant le pouvoir de la communauté de décider de son avenir ;
- ✓ Développer des mécanismes d'appropriation et de pérennisation des acquis de développement ;
- ✓ Promouvoir l'équité genre ;
- ✓ Promouvoir le pouvoir de la communauté sur le marché ;
- ✓ Créer des synergies et promouvoir la voix communautaire.

Afin d'atteindre les résultats et impacts durables de ses interventions, l'OAP met en œuvre ses actions en s'appuyant sur une approche participative visant :

- ☞ l'esprit auto-promotionnel (stimule des capacités intrinsèques d'autopromotion, promeut la culture de planification intégrée pour l'auto-développement chez les ménages, structures communautaires, entité administrative : colline, commune) ;
- ☞ la promotion de la culture de mobilisation de fonds propres et d'initiatives génératrices de revenus à travers des Groupes solidaires d'Épargne et Crédit, les coopératives et les autres structures communautaires.



En 2023, l'OAP aura 30 ans d'existence avec une très grande satisfaction de ses partenaires :

- Les populations qu'elle a toujours accompagnées même dans des moments difficiles ;
- Les administrations communales et provinciales de sa zone d'intervention ;
- Les ministères sectoriels avec lesquels elle avait signée des protocoles de collaboration dont le Ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité Publique, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère de l'Education Nationale et de la recherche scientifique; Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le VIH/SIDA ; Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et Mines ; Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, les Droits de la personne humaines et du Genre.
- Les services techniques déconcentrées et décentralisées appelés à collaborer avec l'OAP pour délivrer des services de qualité à la population ;
- Les partenaires techniques et financiers<sup>5</sup> qui ont apporté leur appui à la réalisation des actions,

Au regard de ce qui précède et de l'évolution de la situation (contexte socio-politique et sécuritaire, contexte économique, étendue de sa zone d'action), de nouveaux défis sont apparus mais également de nouvelles opportunités sur lesquelles l'on peut bâtir. Il est donc apparu opportun à l'OAP de redéfinir ses actions, ses axes et sa zone d'intervention etc et réajuster sa vision et sa mission pour les cinq prochaines années tout en gardant ses principes et ses valeurs. (Voir page 15).

---

<sup>5</sup> La liste des partenaires techniques et financiers qui ont accompagné l'OAP dans son parcours est reprise en annexe1 du présent document.



## 2. Evaluation synthétique de l'état de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022 de l'OAP asbl.





## 2.1. Objectifs, contexte de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022

### 2.1.1. Objectifs visés par le Plan Stratégique 2019-2022

Projeté sur une période de quatre années, le Plan Stratégique 2019-2022 en cours d'achèvement avait comme objectif global : « **Les capacités de la communauté rurale sont renforcées pour une prise de conscience pour l'autopromotion et la sauvegarde des valeurs positives orientées vers une croissance inclusive durable et un emploi décent** ».

Articulé sur cinq axes d'intervention, l'OAP visait à travers son Plan Stratégique 2019-2022 cinq objectifs spécifiques suivants :

- i) **Objectif spécifique 1** « Les membres de la communauté promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans la gestion du développement de leurs localités et communes respectives » ;
- ii) **Objectif spécifique 2** « Les acteurs communaux offrent des services de qualité aux citoyens (prennent en compte la proposition de la population et lui rendent compte dans la gestion des affaires communales) » ;
- iii) **Objectif spécifique 3** « Les capacités de la communauté rurale sont renforcées en vue de promouvoir une croissance durable et inclusive et la création de l'emploi » ;
- iv) **Objectif spécifique 4** « La communauté rurale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité » ;
- v) **Objectif spécifique 5** « Les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action ».

## 2.2. Contexte de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022

Le plan stratégique 2019-2022 a été exécuté dans un contexte marqué par des événements qui ont influencé, d'une façon ou d'une autre, la réalisation des activités prévues et l'atteinte des résultats souhaités. Parmi les éléments du contexte qui ont impacté la mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022, l'on retiendrait :

- ☞ la période postélectorale de 2015 qui a été marquée par des tensions entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics ralentissant ainsi l'exécution de certaines activités ;
- ☞ suite à cette période postélectorale tendue, certains partenaires techniques et financiers du Pays ont pris l'option de geler les financements accordés au Burundi, ce qui a limité l'accès aux moyens financiers, voir le tarissement des financements pour certains axes comme l'Accès aux Services Sociaux de Base de Qualité (infrastructures scolaires, adductions d'eau potable, pistes etc.) ;
- ☞ la politique du gouvernement de promouvoir les sociétés coopératives « Sangwe » au niveau de toutes les collines du Pays, qui d'un côté, a impulsé la structuration communautaire promue par le Plan Stratégique 2019-2022, mais d'un autre côté a dilué la référence à loi, aux valeurs et principes régissant une société coopérative ;
- ☞ le processus électoral de 2020 qui a pris du temps à la population et aux administratifs, surtout pendant la période de campagne, entraînant ainsi le ralentissement des activités ;



- ☞ le contexte du COVID 19 qui a beaucoup influé sur la situation économique et financière ;
- ☞ la mesure interdisant la circulation des vélos, motos et tricycles au centre-ville et à certains endroits de la ville de Bujumbura qui, en général a fortement handicapé le transport des biens et des personnes, et plus particulièrement a perturbé les activités de la Planification stratégique 2019-2022 en rendant difficile les visites d'accompagnement des communautés sur terrain ;
- ☞ La guerre en Ukraine et ses retombées sur la conjoncture économique mondiale dans l'ensemble et du Burundi plus spécifiquement ;
- ☞ les effets du changement climatique, dont les glissements de terrain et les inondations qui ont porté préjudice à la zone d'action de l'OAP, causant des destructions des champs agricoles, des réseaux d'adduction d'eau potable, des pistes, des déplacements des populations etc.

### 2.3. Moyens financiers mobilisés pour le Plan Stratégique 2019-2022.

Le budget total mobilisé et utilisé pour la mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022 est de **8.059.482.061 FBu**. La disponibilité de ces financements a été assuré par 8 Partenaires financiers dont : l'ONG 11.11.11 de Belgique, l'Oxfam Allemagne, Oxfam NOVIB, la Fondation ARCANUM de Suisse, l'ONG Entraide et Fraternité de Belgique, l'UNICEF, l'ONG SECODEV de Suisse, l'ONG SODI d'Allemagne, l'ONG Join For Water de Belgique.

Le tableau ci-après donne le budget utilisé par année en FBu :

**Tableau 1. Budget mobilisé et utilisé par année**

N°	Année	Montant
1	2019	2.395.687.316
2	2020	2.134.179.429
3	2021	2.393.966.838
4	2022	1.135.648.478 <sup>6</sup>
TOTAL		<b>8.059.482.061</b>
<b>Moyenne annuelle</b>		<b>2.014.870.515</b>

### 2.4. Etat de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022

Malgré le contexte susmentionné, les activités prévues dans le Plan Stratégique 2019-2022 ont dans l'ensemble été bien exécutées. Une évaluation interne réalisée en Juillet 2021 a conclu au défi lié au manque de financement, ce qui a conduit à une révision du cadre logique en enlevant les actions qui n'ont pas pu trouver des financements ou qui se sont avérées difficiles à réaliser compte tenu du contexte politique, dont :

- la conduite des activités de plaidoyer et revendication menées par la synergie des organisations paysannes en faveur de la souveraineté alimentaire ;
- l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles, notamment par la construction et l'équipement des écoles fondamentales et l'appui à la formation professionnelle ;

<sup>6</sup> Niveau de consommation budgétaire jusqu'en octobre 2022



- la facilitation de l'accès à l'énergie alternative au bois (la bioénergie, l'énergie solaire) ;
- l'amélioration de l'environnement physique de la zone d'action par la construction et/ou réhabilitation des pistes et des ponceaux.

Cela étant, la synthèse des principaux réalisations et résultats/changements atteints durant les 3 années de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022 est reprise par le tableau en annexe2 du présent document.



### **3. Analyse de la situation actuelle**





## 3.1. Contexte national

### 3.1.1. Contexte environnemental et développement

Le Burundi est un pays enclavé au centre de l'Afrique, Il fait partie des pays des Grands Lacs de l'Afrique Centrale. C'est aussi un des pays de la Communauté Est -Africaine. Sa superficie est de 27 834 km<sup>2</sup> dont 25 645 km<sup>2</sup> de terre et quelques 2180 km<sup>2</sup> d'eaux<sup>7</sup>. Peuplé par une population estimée à plus de 12 309 600 d'habitants, soit une densité moyenne estimée à plus de 442 habitants/km<sup>2</sup>, il est l'un des pays le plus densément peuplé en Afrique<sup>8</sup>. Selon les projections de l'ISTEEBU, cette population aura doublé en 2050.

Cela s'explique par un taux de croissance de la population de 2.4% et un taux de fécondité de 5.5<sup>9</sup> enfants par femme.

Cette pression démographique avec un taux de croissance qui ne donne pas de répit au planificateur est un des facteurs à l'origine des indicateurs en relation avec la pauvreté qui bat son plein avec un taux de pauvreté de 51.4% de la population totale qui ne parviennent pas à satisfaire quotidiennement leurs besoins de base<sup>10</sup>, un taux de malnutrition aigu global de 6.1% sur fond de malnutrition chronique de 52.2%<sup>11</sup>. A cela s'ajoutent des chiffres de chômage dû à cette démographie non maîtrisée.

Sur le plan géographique, le Burundi est frontalier avec le Rwanda au Nord, la République Démocratique du Congo à l'Ouest et la Tanzanie au Sud et à l'Est.

Des études montrent que le Burundi vit un paradoxe sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnel<sup>12</sup> comme le montre la figure 2 ci-après.

<sup>7</sup> <https://www.mae.gov.bi/geographie/> consulté le 31/10/2022

<sup>8</sup> ISTEEBU : projections démographiques (2010-2050)

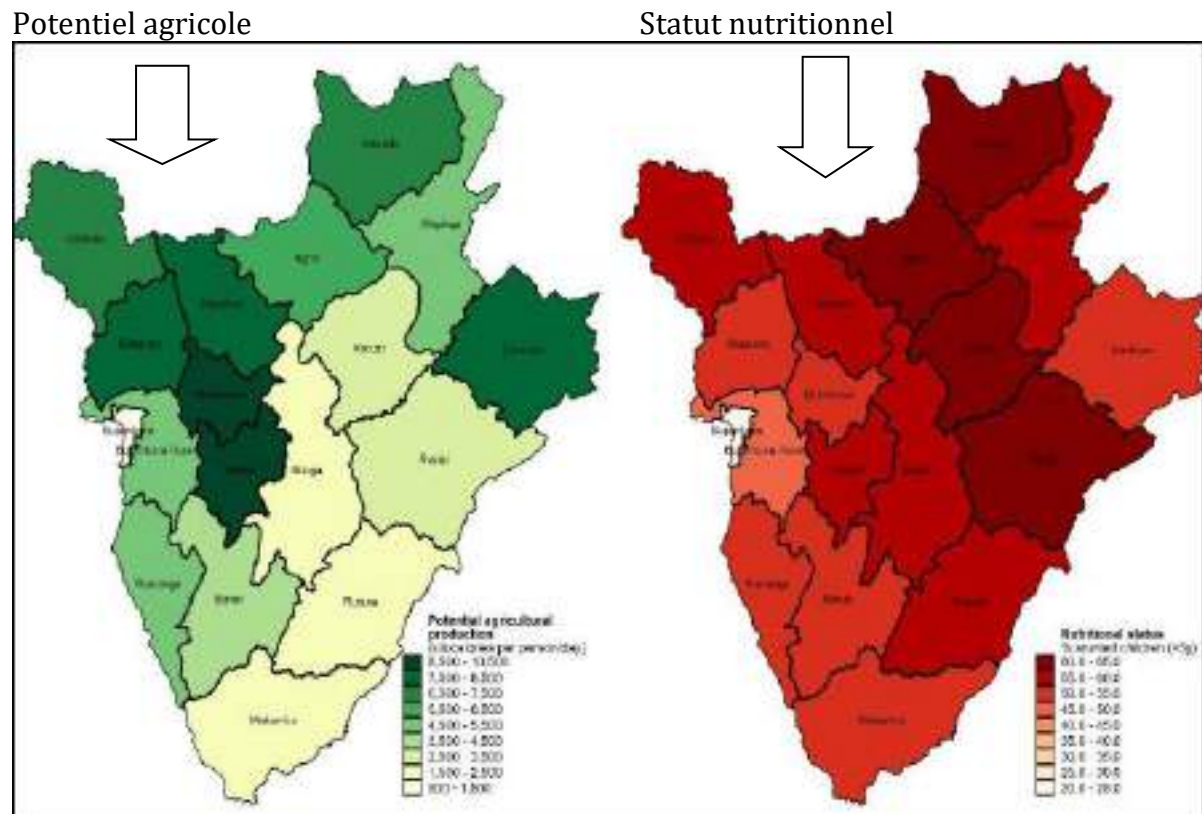
<sup>9</sup> Unicef : The impact of climate, energy, and environment on children and their families in Burundi, 2021.

<sup>10</sup> ISTEEBU : enquête intégrée des conditions de vie des ménages 2019-2020

<sup>11</sup> Enquête nationale sur la situation nutritionnelle, édition 2022

<sup>12</sup> Etudes réalisées par IFPRI commandité par le PAM Burundi

**Figure 2: Paradoxe entre le potentiel agricole et situation nutritionnelle en provinces Bubanza, Bujumbura, Cibitoke et Rumonge**



**Source : les études de l'IFPRI (International Food Policy Research Institute)**

Les provinces Bubanza, Bujumbura, Cibitoke et Rumonge possèdent toutes un potentiel de production supérieur à l'intervalle (5500 – 6500) kilocalories par personne et par jour.

Par contre, on remarque que la situation nutritionnelle est mauvaise sur toutes les provinces même si Bujumbura souffre moins que les autres.

Le Burundi est doté d'un riche patrimoine naturel précieux. Le climat est très favorable à l'agriculture dans certaines provinces du pays et permet de cultiver et de récolter 2 à 3 fois par an pour certaines plantes comme le maïs, le haricot et d'autres cultures. Les précipitations sont suffisantes même si les effets du changement climatique de ces derniers temps induisent des irrégularités. Ses terres arables fertiles et ses eaux douces constituent les atouts dans son processus de développement et de la lutte contre la malnutrition de la population.

Le Burundi dispose des ressources en eau abondantes grâce à ses deux bassins hydrographiques transfrontaliers : le bassin du Nil et le bassin du Congo. Les différents parcs et réserves nationaux avec des forêts de montagne, la réserve de la Rukoko, des savanes et une faune connexe sont autant d'atouts qui font du Burundi, un petit pays en superficie mais très grand en biodiversité. Le potentiel aquatique est énorme.



Les lacs du Nord constituent un habitat important estimé à plus de 1500 espèces fauniques, dont 600 endémiques, le lac Tanganyika est l'un des plus profonds au monde.<sup>13</sup>

Il renferme des nombreux poissons et nourrit une grande partie de la population installée tout au long du lac, sans oublier celle du reste du Pays.

### 3.1.2. Contexte politique

Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a connu une succession de crises sociopolitiques, certaines plus violentes que d'autres, qui ont mis à mal la cohésion nationale et hypothéqué son développement économique et social. Ces crises ont emporté beaucoup de vies humaines et provoqué des mouvements de réfugiés vers l'extérieur et des déplacements de la population à l'intérieur du Pays. Une « mal gouvernance » combinée à un système d'exclusion politique a miné le tissu social burundais conduisant souvent à des affrontements et des massacres à caractère politique et ethnique.

Depuis 1991, le Burundi s'est lancé sur la voie de la démocratie pluraliste. Ainsi, des partis politiques ont été créés, des organisations de la société civile et des médias privés indépendants ont été autorisés à fonctionner.

En 1993, des élections démocratiques ont été organisées avec succès et un président civil a été élu à la tête du pays. Malheureusement, il a été assassiné à moins de trois mois après son investiture en date du 21 octobre 1993. Des massacres interethniques ont suivi et ceci a culminé par la guerre civile qui a eu des effets désastreux sur la population burundaise. Des centaines de milliers de burundais ont été tués, d'autres déplacés à l'intérieur du pays et d'autres encore se sont réfugiés à l'extérieur du pays dont beaucoup de politiciens.

A partir de 1998, des négociations entre différents groupes ont démarré. Avec une médiation internationale, le processus de négociation est abouti à la signature, en 2000, d'un accord pour la paix et la réconciliation à Arusha en Tanzanie.

Cet accord a été complété par des accords de cessez-le-feu avec les mouvements armés CNDD-FDD et FNL, ce qui avait donné espoir de mettre fin au conflit armé et de remettre en place des institutions républicaines par voie démocratique.

L'organisation réussie des élections en 2005 était pour les Burundais un signal d'une normalisation politique. Cette phase devait permettre au Burundi de s'engager véritablement sur la voie de la consolidation de la paix et de la reconstruction socioéconomique du pays.

En 2015, des élections générales ont eu lieu et ont provoqué des contestations d'une partie des leaders politiques. Cette situation a eu des effets sur la situation politico-sécuritaire et économique. Certains pays partenaires ont décidé de geler leur soutien économique au gouvernement.

---

<sup>13</sup> Autorité de lac Tanganyika, [http://lta.iwlearn.org/thelake\\_and\\_bassin](http://lta.iwlearn.org/thelake_and_bassin).



En 2018, un référendum a eu lieu pour approuver une nouvelle constitution statuant sur les organes dirigeants du pays dont la présidence de la république d'un mandat de 7 ans renouvelable une fois, la vice-présidence de la république et la primature qui dirige le gouvernement.

En 2020, des élections générales ont mis en place les institutions dirigeantes du pays. Il s'agit :

- de la Présidence de la république du Burundi pour un mandat de 7 ans renouvelable (le Président de la République est assisté dans ses fonctions par le Vice-Président et le Premier Ministre chef du Gouvernement) ;
- du parlement élu pour un mandat de 5 ans ;
- du Sénat élu également pour un mandat de 5 ans ;
- des conseils communaux également élus pour un mandat de 5 ans ;
- des conseils collinaires pour un mandat de 5 ans ;
- des conseils des notables élus en Août 2022.

Durant la mise œuvre du présent plan stratégique, des élections législatives et communales seront tenues en 2025, période probable de réduction des provinces passant de 18 provinces à 5 provinces.

Aujourd'hui, le Burundi est en dialogue pour le rétablissement effectif de la coopération entre les différents partenaires dont les pays de l'Union Européenne, les Etats Unis d'Amérique dont les relations étaient dégradées depuis la crise socio-politique de 2015. Les priorités du gouvernement sont : (i) la lutte contre la COVID-19 ; (ii) le renforcement des services de santé ; (iii) la lutte contre la corruption ; (iv) la relance de la production agricole ; (v) l'employabilité des jeunes ; et (vi) la prise en charge des retraités de l'État<sup>14</sup>.

### 3.1.3. Contexte socio-économique

#### a. Documents d'orientation stratégique

Les documents de cadres stratégiques de Lutte contre la Pauvreté CSLP I et CSLP II qui avaient été élaborés et adoptés<sup>15</sup> sont aujourd'hui remplacés par le Plan Nationale de Développement (PND 2018-2027). En effet, depuis 2018, le Gouvernement s'est doté d'un nouvel instrument de planification stratégique pour conduire le Burundi vers l'émergence à l'horizon 2027. De même le Burundi a adopté le rapport de priorisation des objectifs de développement durable au Burundi de 2016-2030 dont le lancement officiel par les plus hautes autorités du pays a eu lieu à Kayanza au début du mois de février 2019. Ainsi, toutes les planifications en cours devront s'inspirer de ces deux instruments susmentionnés.

Il est à signaler que le PND fait également référence à un document de vision 2025 qui avait été élaboré et adopté.

Pour opérationnaliser le développement économique et social, d'autres documents stratégiques au niveau sectoriel ou thématique ont été élaborés entre autres :

<sup>14</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burundi/overview>

<sup>15</sup> Ces deux documents ont suivi le CSLP intérimaire 2000-2005 qui avait permis début de la remise de la dette du Burundi.



(i) la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption (SNBGLC); (ii) la politique nationale de décentralisation ; (iii) la stratégie nationale agricole avec un plan national d'investissement agricole (PNIA); (iv) le plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (2012-2020); (v) la politique nationale de la santé; (v) la stratégie nationale de l'eau (2012 – 2020); (vi) la politique nationale de l'emploi; (viii) la politique nationale de la protection sociale; etc. Ces documents constituent des références nationales pour tous les intervenants et pour les axes d'intervention retenus par la présente planification stratégique 2023-2027 de l'OAP.

Le Burundi s'est engagé depuis 2005 dans un processus de décentralisation politique, administrative et du développement communautaire mettant l'accent sur la dotation de la personnalité juridique aux communes ainsi que le transfert des compétences de l'Etat à ces dernières qui se sont dotées des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC). Ainsi, au niveau local, il existe des comités provinciaux de développement, des comités communaux de développement communautaire (CCDC) et des comités de développement collinaires (CDC).

## **b. Situation socio-économique**

La structure de l'économie burundaise est caractérisée par une faible diversification et très dépendante des deux produits d'exportation à savoir le thé et le café. Malgré une forte densité et la rareté des terres cultivables, l'agriculture constitue le pilier de l'économie. Elle est pratiquée à petite échelle et occupe plus de 80 % de la population.

La situation économique s'est considérablement dégradée en 2016 à cause du désengagement de certains partenaires, ce qui impacte négativement les investissements à caractère socio-économique. Certains pays et partenaires qui avaient suspendu leurs aides directes au Gouvernement du Burundi semblent reprendre la coopération (on peut citer sans être exhaustif l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique, les Pays-Bas, etc) mais l'absence de financement pour les périodes antérieures a laissé des séquelles sur la disponibilité des devises dans le pays.

La pénurie de devises (dollars américains et Euros) a entraîné une augmentation des coûts des biens importés, notamment des vivres, des médicaments,... et partant la raréfaction de ces biens ainsi que la dépréciation de la monnaie nationale.

Pour compenser la perte de ressources extérieures, le Gouvernement a mobilisé les ressources intérieures mais cela n'a pas été suffisant pour répondre à une demande sociale continuellement en hausse, poussée par une croissance démographique incontrôlée.

Actuellement, la croissance économique est confrontée à deux défis majeurs à savoir la pandémie de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien. Ces défis sont venus interrompre une reprise économique encore fragile et a intensifié les déséquilibres macroéconomiques.

La croissance économique était estimée à 1,8 % en 2021 contre 0,3 % en 2020, soutenue par un assouplissement des restrictions liées à la COVID-19. La croissance économique est projetée à 2,5% en 2022, soutenue par des gains dans tous les secteurs.





L'inflation est restée élevée en 2021 avoisinant les 8,3 % contre 7,5 % en 2020, tirée par la hausse des prix des produits alimentaires et la monétisation du déficit budgétaire. L'inflation restera élevée en 2022 autour de 9%, notamment suite aux effets du conflit russo-ukrainien sur les prix alimentaires et pétroliers au niveau mondial<sup>16</sup>.

En 2020, le taux de pauvreté monétaire est de 51,4% de la population totale. Quant au taux de pauvreté non monétaire ; c'est-à-dire les conditions de vie, il est de 53,1% au niveau national. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit sa dimension monétaire ou en conditions de vie. Sous la dimension monétaire, le milieu rural compte 3,6 fois plus de pauvres que le milieu urbain, (55,7% contre 15,5%). Sous la dimension non monétaire, il y a 2,5 fois plus de pauvres en milieu rural qu'en milieu urbain (56,7% contre 22,5%)<sup>17</sup>.

Sur le plan de l'éducation, le Burundi s'est doté d'un plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation professionnelle (PSDEF) 2012-2020. Cette nouvelle stratégie, qui consacre notamment le passage à un enseignement fondamental de 9 années, est appuyée par les partenaires techniques et financiers de l'état, notamment à travers le Fonds commun pour l'éducation (FCE).

Estimée à 5,1 millions en 2010, la population scolarisable a augmenté à un rythme moyen de 2,1 % par an, atteignant près de 6,4 millions en 2020. Si ces tendances se confirment, il faudra scolariser 7,3 millions d'enfants en 2030, soit 55,8 % de la population burundaise. Avec une hausse de 45 % de leurs effectifs, les demandes sur le post-fondamental et le supérieur devraient s'accroître extrêmement rapidement entre 2020 et 2030<sup>18</sup>.

Au niveau national, 37,3% de la population n'ont aucun niveau d'instruction. La proportion des personnes ayant un certain niveau d'instruction diminue du niveau le plus bas au niveau le plus élevé. En effet, 40,4% des personnes âgées de 3 ans et plus ont atteint le niveau primaire, 13,4% le niveau secondaire premier cycle/fondamentale, 5% le niveau post fondamental/secondaire 2nd cycle et 1,5% ont un niveau supérieur<sup>19</sup>.

Le TNS et le TBS sont plus élevés au fondamental qu'au post fondamental. En effet, le TNS est de 69,8% au fondamental contre 5,3% au post fondamental, le TBS étant de 86,9% au fondamental contre 22,2% au post fondamental. Une différence s'observe entre les milieux de résidence et entre les hommes et les femmes. Pour le fondamental, les TBS des provinces Bujumbura et Rumonge sont respectivement de 102.2% et de 99.3%<sup>20</sup>.

### 3.1.4. Sur le plan législatif et décisionnel

Des lois et décisions susceptibles d'influencer la mise en œuvre du présent Plan Stratégique 2023-2027 sont en place, il s'agit entre autres :

<sup>16</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burundi/overview>

<sup>17</sup> Rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (eicvmb, 2019-2020) de décembre 2021

<sup>18</sup> Analyse du secteur de l'éducation au Burundi, UNESCO, 2021

<sup>19</sup> Rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (eicvmb, 2019-2020) de décembre 2021

<sup>20</sup> Rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (eicvmb, 2019-2020) de décembre 2021



- La mise en application de la loi sur la Stabulation permanente et l'Interdiction de la divagation des Animaux domestiques et de la Basse-cour au Burundi a provoqué une certaine instabilité pour les activités agricoles dans la mesure où les agri-éleveurs n'étaient pas suffisamment préparés. Il s'en suit une insuffisance des fertilisants organiques préjudiciables à l'augmentation de la productivité agricole.
- La loi relative à un nouveau découpage administratif aura des conséquences sur les activités de l'OAP en matière de gouvernance. Si la loi était adoptée, ce qui est fort probable, les activités de l'OAP devront en tenir compte.
- En climat des affaires, l'Agence de Développement du Burundi (ADB) vient d'élaborer un plan stratégique 2022-2027 et de lancer une plateforme d'enregistrement en ligne des sociétés et des personnes physiques en vue de faciliter les investissements locaux et étrangers ainsi que les exportations. Cela permettra aux groupements locaux de la zone d'action de l'OAP de développer les activités génératrices de revenus. La Banque de la République du Burundi vient d'autoriser la réouverture des bureaux de changes et la réception en devises l'argent provenant de l'extérieur.
- Dans le cadre du règlement des conflits communautaires, il y a eu promulgation d'une loi n°1/03 du 23 Janvier 2021 portant complément des dispositions du code de procédure civile relative à l'institution du conseil des notables de la colline. Actuellement, 15 notables élus au suffrage universel sont en place sur chaque colline du pays.
- Une évolution dans le sens de la réouverture de toutes ses frontières avec ses pays voisins (annonce faite par le Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique l'ouverture en octobre 2022).
- Le Burundi a décidé la levée des restrictions sur les conditions des règlements des transferts instantanés reçus de l'étranger introduite en date du 16 Mars 2020 (Communiqué du 7 octobre 2022 par le de sa Banque Centrale -BRB). Ainsi, les fonds reçus des transferts instantanés internationaux ne sont plus soumis aux règlements en monnaie locale. C'est-à-dire les bénéficiaires de ces fonds ont la latitude de les percevoir en devises ou de les transférer sur leurs comptes. Dans le même ordre d'idée, les bureaux de change ont de nouveau été autorisés à reprendre leurs activités.



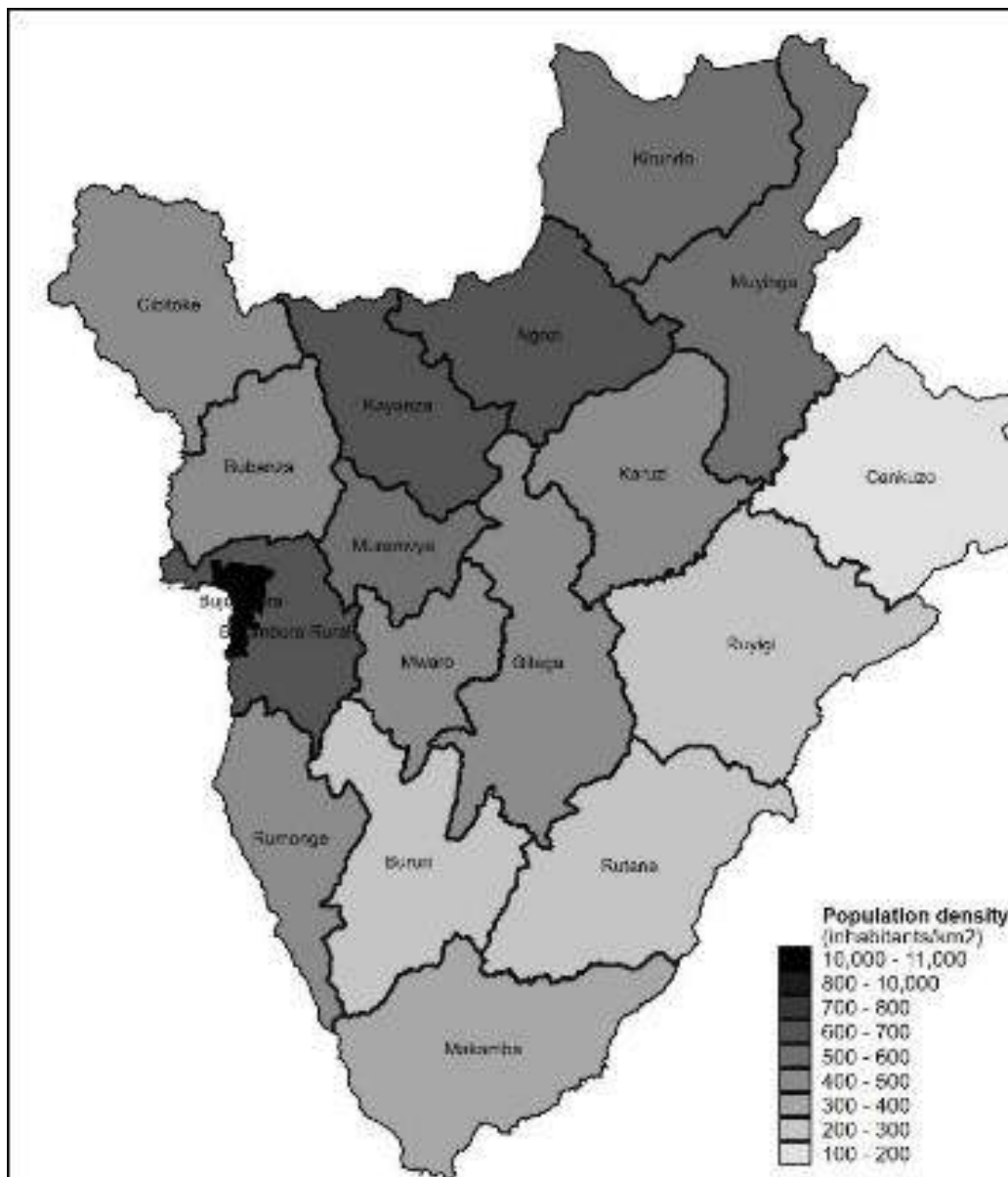
### 3.2. Contexte de la zone d'action de l'OAP

Dans le chapitre introductif, l'historique et la zone d'action de l'OAP sont largement décrites.

La zone de l'OAP a quelques caractéristiques particulières :

1. Une diversité éco climatique lui donnant une appartenance à trois(3) régions naturelles qui sont le Mugamba, le Mumirwa et l'Imbo. Cette diversité lui donne également une diversité de cultures et une opportunité de développement de plusieurs chaînes de valeur issues de l'agriculture. Cependant d'autres facteurs défavorables à l'agriculture sont des freins à son développement :
  - Un relief varié mais dont la plus grande superficie est caractérisée par un relief accidenté dont les collines à fortes pentes relativement fortes sont sujettes à une forte érosion, Cette érosion a été amplifiée le déboisement de presque toutes les collines.
  - Une forte pression démographique avec des densités allant jusqu'à 900 habitants/km<sup>2</sup> qui a entraîné une mise en valeur intégrale de la totalité des terres, y comprises les terres ingrates des bassins versants les plus raides.

**Figure 3 : Densité de la population**



**Source : IFPRI/PAM dans *Typologie spatiale pour identifier les goulets d'étranglement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi, octobre 2022.***

- L'hyper-morcellement et la surexploitation des terres et d'autres ressources naturelles,

Ces trois facteurs justifient une analyse approfondie de la question foncière et de la dégradation de l'environnement si on veut promouvoir le développement socioéconomique de la communauté de la zone d'intervention.

2. L'agriculture dans la zone d'intervention est caractérisée en grande partie par un emblavement de petites superficies, une carence de matière organique et une utilisation d'une main d'œuvre essentiellement familiale.



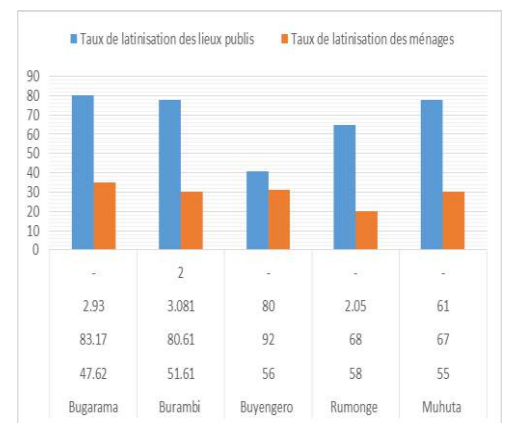
3. Toujours sur le plan économique, la zone d'intervention de l'OAP ceinture les villes de Bujumbura et Rumonge, ce qui confère à la population de cette zone des opportunités d'emploi et de surcroît un marché pour tous les produits. Cette situation fait que la capitalisation des ménages est facilement accessible et surtout la mentalité de tendre la main est cassée totalement. Le sens de l'autopromotion est déjà rentré dans les habitudes des habitants de la zone à tel enseigne qu'ils ne comptent plus toujours sur les apports externes.
4. En ce qui concerne les indicateurs sociaux, l'Enquête Intégrée des Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB 2019-2020) nous donne quelques chiffres qui comparent la zone d'action de l'OAP au reste du pays.

### Santé, eau et assainissement.

Les indicateurs sociaux collectés auprès des services statistiques des directions provinciales de l'éducation et des coordinations provinciales de l'eau potable et assainissement des provinces Bujumbura et Rumonge sont repris ci-dessous :

**Tableau 2 : Accès à l'eau potable et assainissement en province Rumonge**

Indicateurs	Bugarama	Burambi	Buyengero	Rumonge	Muhuta
Niveau d'accès à l'eau potable (%)	47.62	51.61	56	58	55
Etat de gestion des infrastructures d'eau potable (%)	83.17	80.61	92	68	67
Fonctionnement des structures de gestion d'eau potable (%)	2.93	3.081	80	2.05	61
Taux de latinisation des lieux publics (%)	80	78	40.8	65	78
Taux de latinisation des ménages (%)	35	30	31	20	30



**Source : services provinciaux d'eau potable et assainissement**

Nous remarquons que le taux de latinisation reste faible au niveau des ménages (moins de 30% en moyenne et moins de 20% dans la commune Rumonge). De plus, on remarque un manque d'eau potable dans beaucoup de lieux publics (les marchés, les CDS et les écoles) même si la liste exacte n'a pas été donnée.



**Tableau 3 : Assainissement dans les écoles de la province Bujumbura**

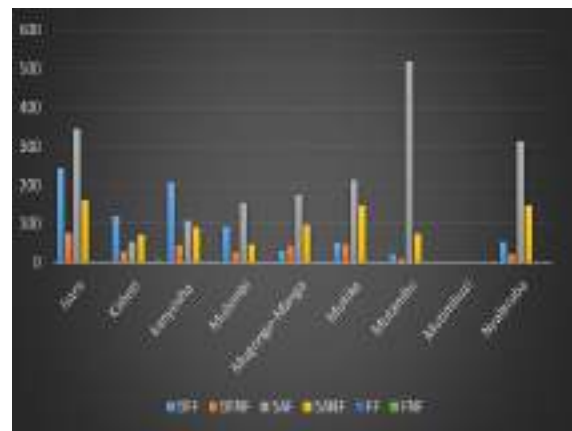
DCE	Latrines en bon état	Latrines en mauvais état	Nombre de latrines	Effectif des élèves	Ecoles connectées à l'eau	Besoin latrine (pour une norme de 25 élèves par latrine)	Nombre de blocs
Mutambu	202	101	303	16584	16	484	82
Mubimbi	102	80	182	15830	11	132	78
Nyabiraba	65	0	65	7960	7	148	41
Isare	312	0	312	33176	32	266	150
Mutimbuzi	117	0	117	18566	18	186	84
Kanyosha	235	144	379	32800	32	190	133
Kabezi	35			3826	6	38	19
Mukike	75	88	163	9217	11	146	50

**Source : services provinciaux en charge de l'assainissement**

Les besoins en latrines dans les écoles restent encore élevés dans la province Bujumbura. En effet, la plupart des latrines sont en mauvais état et les besoins sont énormes. Le nombre de latrines nécessaire est de 1590 ; soit 663 blocs.

**Tableau 4 : Accès à l'eau potable en province Bujumbura**

Commune	BFF	BFNF	SAF	SANF	FF	FNF
Isare	244	76	346	162	0	0
Kabezi	120	29	53	70	2	3
Kanyosha	207	43	108	89	0	0
Mubimbi	93	25	153	47	0	0
Mugongo-Manga	32	41	175	98	0	0
Mukike	51	47	213	146	0	0
Mutambu	22	9	518	72	0	0
Nyabiraba	54	22	313	146	0	0
total	823	292	1879	830	2	3



**Source : services provinciaux en charge de l'eau potable et assainissement**

Des réalisations sont remarquables au niveau de l'accès à l'eau en province Bujumbura. Sur un total de 1115 bornes fontaines, 823 sont fonctionnelles ; soit 73.8%. Quant aux sources fontaines, sur un total de 2709, 1879 sont fonctionnelles ; soit 69.3%.

### Source d'éclairage et source d'énergie

Nous n'avons pas pu trouver de données désagrégées à ce niveau, nous nous contentons des données globales reprises dans le tableau ci-dessous pour l'éclairage. En ce qui concerne, la source d'énergie, elle est constituée presque exclusivement (plus de 98%)<sup>21</sup> de bois, de ses dérivés (charbon de bois) et des déchets végétaux.

<sup>21</sup> Unicef : The impact of climate, energy, and environment on children and their families in Burundi, 2021

**Tableau 5 : Les principales sources d'éclairage de logement selon le milieu de résidence**

Mode d'éclairage	Bujumbura Mairie	Autre lieu urbain de Bujumbura	Autre centre urbain	Milieu Rural	Total
Electricité réseau	73,8	42,4	60,5	2,6	9,1
Electricité générateur	0,2	1,7	0,8	0,2	0,3
Lampe à pétrole	2,1	0,6	1,5	1,6	1,6
lampe à pile (torche)	14,1	39,5	24,9	72,6	67,2
paraffine/bois/planche	1,5	2,2	1,8	7,8	7,1
Plaque solaire	4,9	11,8	7,8	11,9	11,4
Lanterne solaire	0,4	0,2	0,3	0,5	0,4
Autre	3,1	1,7	2,5	2,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Source : Enquête Intégrée des Conditions de Vie des Ménages au Burundi (2019-2020)**

Les principales sources d'éclairage utilisées par les ménages au Burundi sont : la lampe à pile/torche (67,2%), plaque solaire (11,4%) et l'électricité réseau (9,1%).

Toutefois, il existe des disparités entre les milieux de résidence. En effet, en milieu urbain, l'électricité réseau constitue la principale source d'éclairage (60,5%) au moment où en milieu rural c'est la lampe à pile/torche (72,6%). A Bujumbura Mairie, 73,8% des ménages utilisent l'électricité réseau contre 42,4% dans autres centres urbains.

## Education

**Tableau 6 : Education province Bujumbura**

DCE	Effectif	Salle de classe	Bancs pupitres	EL/SC	EL/BP
Isare	31 720	382	6356	83	5
Kabezi	24 305	333	4567	73	5
Kanyosha	28 128	370	6934	76	4
Mubimbi	17 023	178	2666	96	6
Mugongo-Manga	11 112	190	3120	58	4
Mukike	9 048	142	2077	64	4
Mutambu	17 522	331	5162	53	3
Mutimbuzi	48 726	717	8617	68	6
Nyabiraba	18 399	314	3677	59	5

**Source : Bureau Provincial de l'Education en province Bujumbura**

Ce tableau montre la situation des locaux et des équipements en bancs pupitres. Dans la plupart des communes de la province Bujumbura, les salles de classes comptent des effectifs élevés par salle de classe. De plus, le ratio élève/ banc pupitre reste encore élevé (4 élèves par banc pupitre ou plus).

**Tableau 7. Taux de scolarisation selon les provinces**

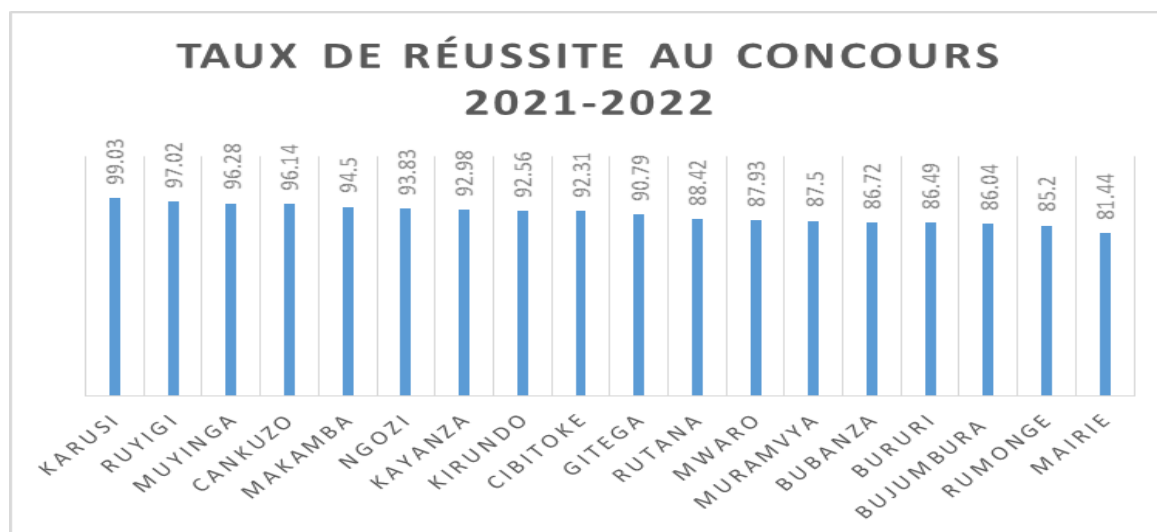
Province	Classe Fondamentale		Classe Post-fondamentale	
	TNS en %	TBS en% <sup>22</sup>	TNS en %	TBS en%
Bubanza	72,7	90,0	6,2	23,7
Bujumbura Rural	75,9	102,2	4,1	27,8
Bururi	71,1	100,0	13,4	47,5
Cankuzo	47,7	53,9	3,0	7,2
Cibitoke	68,8	83,4	4,7	18,4
Gitega	75,0	92,7	5,0	22,3
Karusi	64,8	75,9	4,3	13,8
Kayanza	75,2	91,2	5,4	20,6
Kirundo	61,3	74,2	1,9	8,5
Makamba	78,2	92,2	3,6	18,2
Muramvya	83,5	105,7	4,5	35,3
Muyinga	63,4	76,8	1,2	10,0
Mwaro	85,1	108,5	8,0	44,4
Ngozi	64,4	77,5	4,1	15,3
Rutana	65,1	79,2	2,9	11,7
Ruyigi	51,0	62,9	3,8	15,0
Bujumbura Mairie	86,1	114,4	16,1	49,9
Rumonge	73,1	99,3	6,3	22,1
Total	69,8	86,9	5,3	22,2
Milieu rural	80,8	103,7	13,4	43,1
Milieu urbain	68,7	85,2	4,3	19,6
Masculin	68,5	84,8	4,8	20,2
Féminin	71,3	89,1	5,9	24,0

**Source : Enquête intégrée des conditions de vie des ménages**

Selon les données de l'EICVMB 2019-2020, le TNS et le TBS sont plus élevés au fondamental qu'au post fondamental. En effet, le TNS est de 69,8% au fondamental contre 5,3% au post fondamental, le TBS étant de 86,9% au fondamental contre 22,2% au post fondamental. Les provinces Bujumbura et Rumonge dépassent la moyenne nationale au niveau des taux brut et net de scolarisation avec un taux dépassant 100% en province Bujumbura.

<sup>22</sup> Le **taux brut de scolarisation** est le nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en **pourcentage** de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Le **taux net de scolarisation** est le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en **pourcentage**

**Figure 4 : Taux de réussite au concours national 2021-2022**

**Source des données : Ministère ayant l'éducation dans ses attributions**

On remarque que la zone d'action de l'OAP se trouve en queue au niveau du taux de réussite au concours national 2021-2022. On devra consentir des efforts dans ce domaine pour améliorer la situation.

- Mise à part les difficultés liées à son relief, les seules infrastructures routières valables sont celles qui traversent la zone pour desservir d'autres provinces. A titre d'exemple, Bujumbura se trouve aujourd'hui la seule province dont le chef-lieu n'est pas desservi par une route macadamisée. L'énergie électrique est un besoin criant à tel point que certaines personnes de Bujumbura se servent dangereusement en énergie avec des méthodes frauduleuses au prix de leur vie (beaucoup d'accidents s'observent à ce secteur).

## 4. Éléments du Plan Stratégique 2023-2027





## 4.1. Vision, Mission et Valeurs de l'OAP <sup>23</sup>

Avec 30 ans d'existence et compte tenu de l'évolution du contexte, l'OAP a des raisons d'ajuster sa vision et sa mission.

### 4.1.1. Vision

Une communauté solidaire, se prenant en charge pour une croissance durable et équitable, et vivante dans la dignité et la justice sociale.

### 4.1.2. Mission

Accompagner le développement de la communauté en suscitant une prise de conscience pour l'autopromotion à travers une éducation aux valeurs positives de ses membres en vue d'induire une créativité orientée vers la création des richesses et l'emploi décent pour tous.

### 4.1.3. Valeurs

- Ecoute
- Respect de la dignité humaine,
- Transparence,
- Performance,
- Proactivité,
- Intégrité
- Diversité

### 4.1.4. Nos principes

- Vouloir
- Pouvoir
- Savoir
- Agir
- Avoir

## 4.2. Le contexte du Plan stratégique 2023-2027

### 4.2.1. Analyse des éléments internes et externes (Forces, faiblesses, Opportunités et menaces)

Cette analyse est faite à travers le tableau de la page suivante duquel il apparait que l'OAP est une organisation forte car on voit que la balance penche du côté des forces et des opportunités.

---

<sup>23</sup> Les consultations au niveau de l'élaboration de ce plan stratégique n'ont modifié ni la vision, ni les missions, ni les valeurs, ni les principes de l'OAP.





**Tableau 8: Analyse des Forces et Faiblesses.**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identité de l'OAP caractérisée par une stricte neutralité avec une approche véritablement participative lui donne une légitimité de son action avec les bénéficiaires</li> <li>• Longue expérience de l'OAP riche de 30 ans de pratiques avec évaluations régulières</li> <li>• L'inscription forte dans les pratiques et la culture locale ; Ancrage sur le terrain/ Rapprochement auprès des communautés</li> <li>• Indépendance d'opinion vis-à-vis de ses bailleurs et partenaires avec une bonne Capacité de négociation avec ces derniers</li> <li>• Grande réflexivité et forte capacité d'adaptation des modalités d'action aux réalités locales</li> <li>• Recrutement du personnel principalement basé sur les compétences</li> <li>• Fidélité du personnel et des volontaires envers l'OAP qui s'investissent à long terme avec une expertise en Etudes, Elaboration des projets, Accompagnement des communautés, Consolidation de la paix et en Suivi- Evaluation</li> <li>• Structure stable et le leadership des membres de l'OAP</li> <li>• Action de l'OAP toujours inscrite à travers le temps dans les préoccupations internationales et les programmes de développement</li> <li>• Intervention de l'OAP basée sur les priorités identifiées par les communautés et conforme à sa vision, à sa mission et à ses principes (gouvernance locale et la décentralisation, sécurité alimentaire et services sociaux de base)</li> <li>• Collaboration avec les autorités locales en toute transparence</li> <li>• Capacité d'adaptation aux chocs (humanitaire et développement suivant les nécessités)</li> <li>• Travail d'institutionnalisation permettant la pérennisation de l'action de l'OAP</li> <li>• Réseau d'animateurs locaux acceptés par la population de part leur sociabilité et leur savoir-faire et travaillant en collaboration avec l'administration</li> <li>• La gestion transparente et rigoureuse, la dynamique autocritique interne et l'esprit apprenant de bonnes pratiques reconnues chez les membres de l'OAP,</li> <li>• La coopération de l'OAP avec toutes les parties en jeu : les groupes politiques, la population bénéficiaire, les intermédiaires entre l'OAP et la population, les bailleurs de l'OAP,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance aux bailleurs de fonds pour la réalisation de ses activités,</li> <li>• Surcharge du personnel qui diminue sa rentabilité et sa performance ; Insuffisance du personnel ;</li> <li>• Insuffisance et faible motivation des animateurs ;</li> <li>• Faible capacité en matière de suivi des activités réalisées sur terrain par les différents départements étant donné que le champ et les domaines d'intervention sont vastes ;</li> <li>• La collecte des données sur terrain tend à se limiter essentiellement sur les indicateurs des résultats intermédiaires (output) du programme que sur ses résultats effectifs qu'il faut capter au fur et à mesure ;</li> <li>• Les activités transversales faiblement rapportées (l'animation conscientisant, l'équité-gendre et l'aide humanitaire ; toutes les activités des animateurs ne sont pas systématiquement rapportées),</li> </ul>



Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>• La confiance que la population a envers à l'OAP.</li><li>• La fidélité des partenaires techniques et financiers.</li><li>• L'adhésion communautaire et la protection de l'organisation par les populations</li><li>• Existence de plusieurs types d'organisations de la société civile partenaires de l'OAP et travaillant dans des domaines variés pouvant mettre en synergie leurs efforts et partager les résultats pour accélérer le changement au niveau des communautés (OAP fait partie d'un corps social ; c'est un organe de la société civile).</li><li>• L'adhésion volontaire et sans cesse croissante des communautés à l'approche d'autopromotion prônée par l'OAP.</li><li>• Capacité des communautés locales de revendiquer et d'exercer la participation citoyenne à travers le processus de prise de décision et le choix des représentants des intérêts communautaires dans tous les aspects de la vie de leur terroir local.</li><li>• Disponibilité des infrastructures d'accès facile aux intrants et de valorisation des produits.</li><li>• Proximité des villes de Bujumbura et de Rumonge pouvant faciliter l'écoulement des produits et transformer l'agriculture vers une agriculture de marché (développement des chaînes de valeur).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Instabilité des partenaires administratifs (plus de 40% des administrateurs de la province Bujumbura ont été démis de leur fonction en 2022)</li><li>• Relief escarpé nécessitant un don de soi pour le travail de terrain au quotidien</li><li>• Une résilience aux changements climatiques non maîtrisée (Les aléas climatiques)</li><li>• Contexte de corruption à la base qui entrave la bonne marche des activités</li><li>• Contexte politique : période électorale</li><li>• Risque de diminution de l'intégrité au sein du personnel suite à des sollicitations partisans</li></ul>



#### **4.2.2. Les changements importants qui influent sur le présent Plan Stratégique.**

Les facteurs suivants ont influencé l'élaboration de la planification stratégique 2023-2027 :

##### **1. La présente planification stratégique est faite à « mi-mandat législatif ».**

En juin 2020, des élections communales, parlementaires et présidentielles ont eu lieu et des nouvelles institutions ont été mise en place. Malgré quelques malentendus dus aux résultats, on remarque une certaine stabilité sur le plan politique. Tous les partenaires sont invités à collaborer avec les autorités pour augmenter la production. La sécurité alimentaire et nutritionnelle est inscrite comme priorité par les plus hautes autorités du pays.

On remarque aussi une reprise de la diplomatie entre le Burundi et les anciens partenaires techniques et financiers notamment les pays de l'Union européenne ainsi que les Etats Unis d'Amérique. Cela donne de l'espoir que l'OAP pourra bénéficier des appuis qui iront dans le sens de la régularisation de ce nouveau plan stratégique.

Néanmoins, cette planification tient compte aussi des élections législatives prévues en 2025 étant donné que ce plan a une période de cinq et s'étendra jusqu'en 2027. Cette période pourrait coïncider avec la mise en œuvre du projet de loi qui propose un nouveau découpage administratif réduisant le nombre de provinces de 18 à 5 provinces. Cette réduction aura des conséquences sur la zone d'action de l'OAP qui ne considèrera plus les provinces Bujumbura et Rumonge mais qui si les moyens le permettent tout en gardant la zone actuelle, s'étendra sur les provinces de Bubanza et Cibitoke. Il est aussi entendu que l'OAP devra construire un nouveau partenariat sur terrain ;

##### **2. Un taux de croissance agricole (en termes de quantité) estimé à 2.6% inférieur au taux de croissance démographique (2.9%) ;**

Même si nous avons vu que la situation nutritionnelle n'est pas la pire dans la zone d'intervention de l'OAP, elle reste quand même préoccupante. Les actions prévues dans ce plan devraient tenter d'améliorer la situation sinon assurer une certaine résilience de la communauté rurale en termes de sécurité alimentaire, de développement économique et de création d'emploi de l'amélioration des conditions de vie de la population cible. Pour y arriver, l'OAP devra tenir compte de la dimension démographique dont la densité dans certaines parties de la zone d'intervention se trouve parmi les plus élevées du pays (900 habitants/km<sup>2</sup>). La situation environnementale doit également être une préoccupation importante de l'OAP car sa zone d'intervention est une des plus touchées par les perturbations climatiques. Outre la forte érosion hydrique très élevée, les glissements de terre fait régulièrement des victimes au sein de la population.



**3. Les communes partenaires de l'OAP sont en train de mettre en œuvre leurs PCDC de troisième génération.**

Le contenu du présent plan issu des consultations des représentants de la communauté et des services sectoriels déconcentrés et décentralisés doit être en parfaite harmonie avec les plans communaux de développement communautaire de troisième génération en train d'être mis en œuvre. De plus, l'élaboration des PCDC pour les communes futures qui seront issues du nouveau découpage administratif rentrera dans le programme de l'actuel plan stratégique de l'OAP 2023-2027.

**4. La mise en vigueur de la loi sur la stabulation permanente et l'Interdiction de la divagation des Animaux domestiques et de la Basse-cours au Burundi**

La loi exige un changement important dans les pratiques des agri-éleveurs et correspond quasiment au début de la période du présent plan stratégique.

**5. La production agricole est de plus en plus orientée vers le marché**

Au regard de la situation géographique de la zone d'action de l'OAP, il faut certes produire pour la satisfaction des besoins familiaux mais il faut également s'orienter vers les chaînes de valeur en vue d'accroître les revenus familiaux et créer une croissance des emplois non agricoles décents. De plus, parmi les objectifs du gouvernement à partir du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, figure la Valorisation de la production par la création des entreprises de transformation des produits agricoles et facilitation de l'accès au marché.

**6. Un projet de loi sur la population vient d'être élaboré par le gouvernement et sera probablement adopté au cours de la période couverte par le présent plan stratégique.**

Les partenaires du développement en relation étroite avec la vie quotidienne de la population sont appelés à apporter leur contribution pour la réalisation des objectifs de la future loi relative à la population. En effet, il sera difficile d'atteindre les objectifs d'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la satisfaction des besoins sociaux de base sans travailler sur la composante population. L'OAP, dans son axe « animation conscientisant », devra inclure l'aspect démographique.

**4.3. Objectifs, Axes stratégiques et approche méthodologique d'intervention**

L'actuel plan stratégique s'orientera vers des actions qui permettront de réaliser la vision et la mission de l'OAP en tenant compte des éléments tirés de l'analyse contextuelle.

Les actions qui seront menées tenteront de corriger la situation problématique constatée à travers cette analyse pour les domaines d'intervention de l'OAP.



Il sied de rappeler les faits suivants :

**Primo** : Un paradoxe du système alimentaire au Burundi. En effet, qui, selon une récente étude de l'IFPRI/PAM récemment publiée<sup>24</sup> montre que de manière générale, le Burundi est doté d'un potentiel agricole suffisant alors que la plupart des ménages à l'exception de la mairie de Bujumbura présentant des taux de malnutrition chronique très élevés ;

**Secundo** : Le pays souffre de chevauchements et inter- relation de problèmes environnementaux liés, qui sont aggravés par les effets du changement climatique<sup>25</sup> :

- a. Déforestation (2% par an) et dégradation des terres-(perte de 38 millions de tonnes de sol par an) dans l'objectif d'obtenir plus d'espace agricole et de bois comme source d'énergie ce qui provoquent plus de dégagement de CO2 dans l'air, la dégradation des sols et la perte de fertilité des sols avec un effet néfaste sur la productivité agricole ;
- b. Pollution de l'air intérieur des habitations causée par l'utilisation des méthodes de cuisson inappropriées qui à leur tour entraînent problèmes de santé et aggrave la déforestation;
- c. Perte de biodiversité due à la déforestation et la dégradation des terres, qui déstabilise l'écosystème local, aggrave la pollution de l'eau et de l'air et constitue une menace pour les moyens de subsistance ;
- d. Pollution de l'eau due à une agriculture inadéquate et les pratiques d'assainissement, entraînant des problèmes de santé;
- e. En outre, le Burundi connaît des catastrophes naturelles récurrentes, exacerbées par la déforestation et l'érosion causant des dommages physiques à l'environnement, aux infrastructures et autres moyens de subsistance ;
- f. Environ 55 % des ménages cuisinent à l'intérieur surtout en milieu rural et presque tous les ménages utilisent soit du bois, soit des déchets végétaux ou du charbon de bois pour la cuisine ;
- g. Selon les données récentes de l'Unicef, moins 46% de la population ont accès à l'assainissement de base.

**Tertio** : Quelques potentialités :

- a. Comme signalé en supra, le Burundi a un grand potentiel et des conditions favorables pour les énergies renouvelables, y compris l'hydroélectricité, l'énergie solaire et éolienne ;
- b. Le burundi jouit d'une bonne pluviométrie même si variable ces dernières années et d'un grand réseau hydrique favorables à des pratiques de production agro-sylvo-pastorale adaptées aux effets du changement climatique ;
- c. La diversité régionale : le Burundi dispose de 11 régions naturelles avec des potentialités complémentaires sur plusieurs aspects : agricole et environnemental, culturel, ressource naturelle, touristique etc. ;
- d. Pour l'éducation, le TB et le TN de scolarisation sont en amélioration, même s'il subsiste encore un manque criant d'infrastructures, d'équipement et de matériel scolaire.

<sup>24</sup> Typologie spatiale pour identifier les goulets d'étranglement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi

<sup>25</sup> Unicef : The impact of climate, energy and environment on children and their families in Burundi, 2021



### 4.3.1. Objectif global

L'objectif global pour le plan stratégique 2023-2027 est formulé comme suit :

**« Les capacités de la communauté sont renforcées pour une prise de conscience pour l'autopromotion et la sauvegarde des valeurs positives orientées vers une croissance inclusive, durable et un emploi décent. »**

Ici, le mot « communauté » est défini comme étant « un groupe de personnes aux caractéristiques diverses qui sont unies par des liens sociaux, qui ont des perspectives communes et qui mènent une action solidaire au sein d'un emplacement (colline) ou d'un cadre donnés ». <sup>26</sup>

L'un des éléments cernés est le « **sentiment d'appartenance à un lieu** », un endroit capable d'être situé et décrit, ce qui dénote une idée d'espace ou de frontières. Une communauté est une aire ou un emplacement qu'on peut identifier, par exemple une colline etc...

Le fait d'avoir « **des intérêts et des perspectives en commun** » est une autre caractéristique identifiée par l'étude qui a défini la communauté. En tant que membres d'une communauté, ils sont liés entre eux par leurs valeurs, leurs normes, leurs intérêts, leurs inquiétudes, leurs besoins, et parfois leurs joies et leurs souffrances. Souvent, ces points communs existent depuis des années, voire des siècles.

Au nombre des autres éléments identifiés figurent les **actions solidaires** qui rassemblent les individus et les **liens sociaux**, tels la famille, les amis et la diversité. Pour atteindre cet objectif, il a été défini cinq axes d'intervention du présent plan stratégique et ceux-ci ont été également mis en relation avec les axes du PND et les ODD. Nous constatons que finalement, le présent plan stratégique couvre les cinq sphères du développement économique local tel que défini par la stratégie nationale du Développement Economique Local(DEL).

En effet le développement économique local est un processus de transformation orienté sur la manière dont sont prises les décisions économiques et politiques à l'échelon local, l'objectif final étant d'améliorer les conditions de vie de la communauté en adoptant des méthodes et approches participatives.

Dans **la stratégie nationale du Développement Economique Locale du Burundi**, le DEL est défini comme un processus selon lequel les acteurs locaux d'un même territoire délimité se rassemblent pour analyser **leur économie**, identifier ses avantages concurrentiels et prendre des mesures pour exploiter les opportunités<sup>27</sup>.

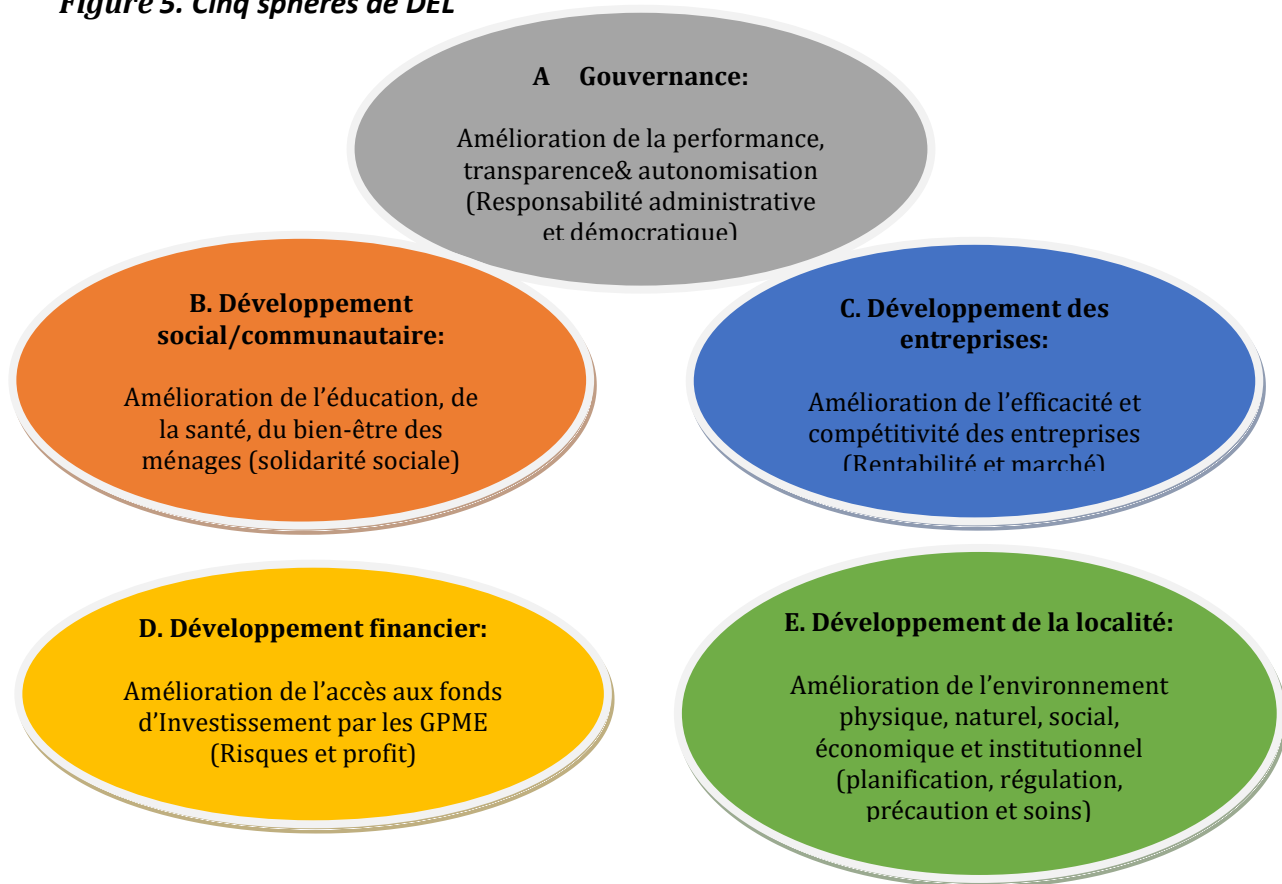
<sup>26</sup> MacQueen KM, McLellan E, Metzger DS, et al. [What is a community?](#) (PDF 293K) What is community? An evidence-based definition for participatory public health.

<sup>27</sup> République du Burundi, Ministère du Développement communal, Stratégie Nationale de Développement Economique Local au Burundi, 2013



Cette stratégie définit cinq sphères pour le **Développement Economique Locale**.

**Figure 5. Cinq sphères de DEL**



Dans le présent plan stratégique, l'OAP touchera les cinq sphères à travers ses axes stratégiques du tableau 9 ci-dessous qui sont inter reliés dans les actions.



**Tableau 9. Axes d'intervention de l'OAP**

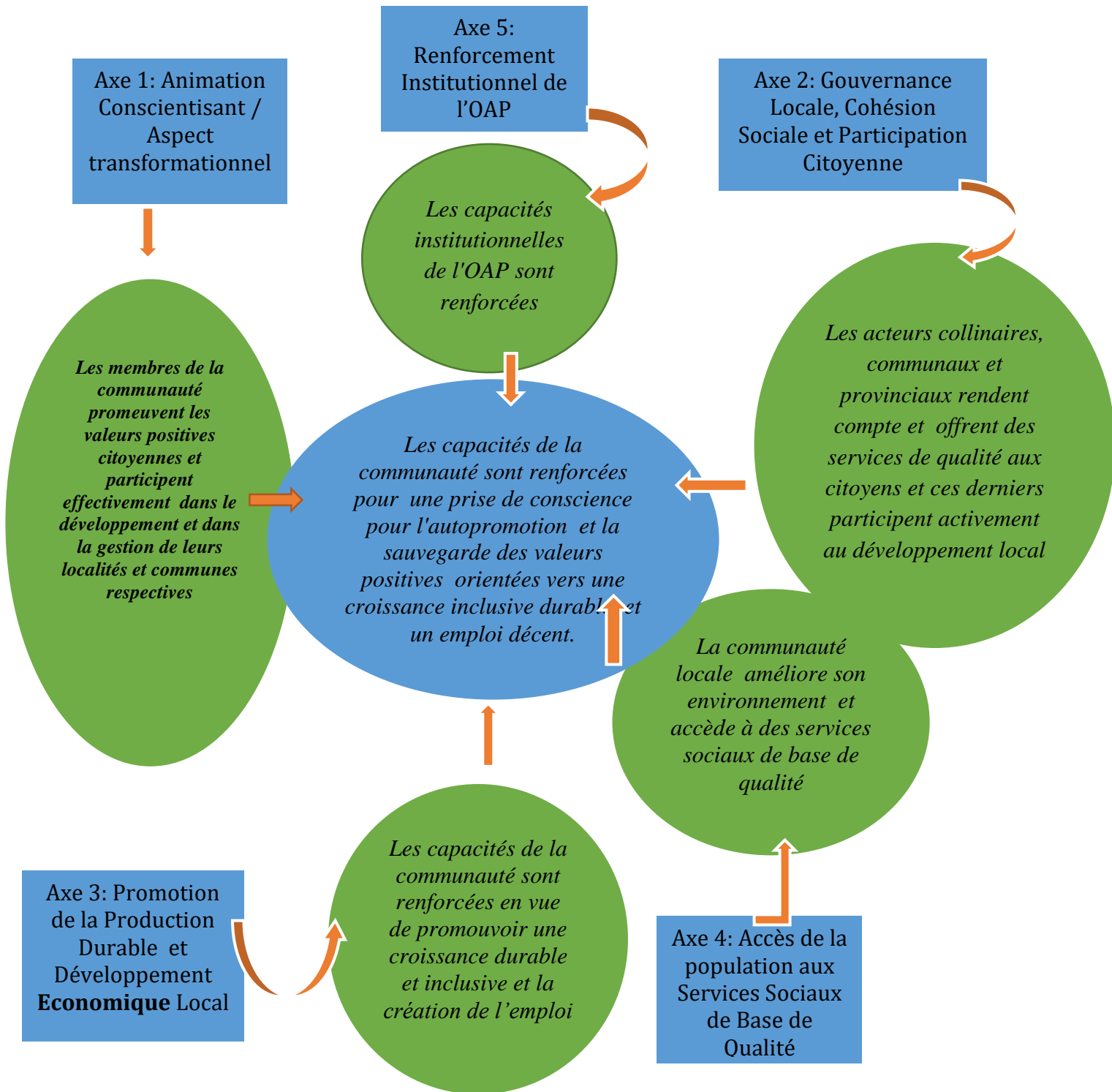
<b>Axe PS OAP</b>	<b>Axe correspondant PND</b>	<b>ODD correspondant</b>
<p>1. <b>Animation Conscientisant (aspect transformationnel).</b> Dans le présent plan stratégique, cet axe touchera l'ensemble des cinq sphères</p>	<p>C'est un axe qui concourt à une résilience économique et un développement inclusif et durable de la communauté rurale partenaire de l'OAP</p>	<p>1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</p>
<p>2. <b>Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne.</b> Cet axe touchera la sphère A de la figure 5 ci-dessus</p>	<p>Axe 13: Gouvernance</p>	<p>Objectif 16, cible 16,6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>
<p>3. <b>Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local.</b> Cet axe touchera les sphères C&amp;D de la figure 5 ci-dessus et une partie de la sphère E.</p>	<p>Axe 1 : Développement de l'agriculture, élevage et renforcement de la sécurité alimentaire Axe 7, Emploi décent et jeunesse Axe 9, Gestion durable de l'environnement.</p>	<p>2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>
<p>4, <b>Accès de la population aux Services Sociaux de Base de Qualité.</b> Il touche essentiellement la sphère B.</p>	<p>Axe 2, Développement des Infrastructures (Energie, Eau potable, Transport, TIC,) Axe 4, Amélioration des performances et de la collaboration dans le domaine de la santé Axe 5, Renforcement du système éducatif et amélioration de l'offre de formation</p>	<p>3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau. 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</p>
<p>5, <b>Renforcement Institutionnel de l'OAP</b> L'axe touche une partie de la sphère E.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 15, Mobilisation des ressources</li> <li>• Axe 16, Développement de la coopération et des partenariats sous-régional, régional et international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concourt à l'ensemble mais en particulier. 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.</li> </ul>



### 4.3.2. Objectifs spécifiques

Les cinq axes stratégiques retenus pour l'atteinte de l'objectif global et leurs objectifs spécifiques sont représentés par le schéma ci-dessous :

**Figure 6. Les axes stratégiques de l'OAP**





#### 4.4. Carte des acteurs autour de l'OAP

L'analyse des acteurs a été faite axe par axe suivant le modèle décrit dans le tableau ci-après (L'analyse complète des acteurs est donnée en annexe 1 à ce document)

**Tableau 10. Modèle suivi pour l'analyse des Acteurs**

Profil (Nom) des acteurs	Rôle positif attendu	Rôle négatif ou risque
<b>Staff de l'OAP (Axe Gouvernance Locale et décentralisation)</b>		
Staff	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteinte des résultats avec efficacité et efficience par leur Dévouement et le respect des valeurs de l'OAP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de sollicitation partisane ;</li> <li>Pauvreté/inflation qui risque de déstabiliser le staff.</li> </ul>
<b>Acteurs locaux</b>		
Les animateurs volontaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sont des relais de l'OAP auprès des structures administratives et communautaires à la base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manipulations politiques qui peuvent entrainer en eux le relâchement ou l'inactivité ;</li> <li>Pauvreté/inflation qui risque de déstabiliser les animateurs volontaires.</li> </ul>
<b>Les administratifs</b>		
Les membres des conseils communaux, collinaires, les chefs de zone, les élus à tous les niveaux et les conseils des notables de la colline.	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'approprier des réalisations de l'OAP afin qu'ils soient des modèles pour la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible collaboration des membres des conseils collinaires à la mise en œuvre des activités de l'OAP ;</li> <li>Instabilité des administratifs.</li> </ul>
<b>Les autres intervenants sur terrain</b>		
Les Responsables religieux, les organisations de la société civile locales, les leaders communautaires,...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Synergie avec l'OAP dans leurs activités quotidiennes et harmonie des approches pour une pérennisation des résultats et un changement des conditions de vie ;</li> <li>Contribuer à la sensibilisation /conscientisation/ mobilisation de la population afin qu'elle adhère et pérennise les résultats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non adhésion ou indifférence face aux acquis de l'OAP ;</li> <li>« Politisation ou manipulation » de quelques-uns ;</li> <li>Divergence d'approche.</li> </ul>
<b>Les acteurs nationaux</b>		
Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, les Ministères techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature d'un protocole de collaboration avec l'OAP asbl ;</li> <li>Faciliter l'obtention des documents nécessaires (agrément, prise d'acte, décrets, lois, décisions, ...) pour tenir l'OAP régulièrement informée ;</li> <li>Considérer l'OAP comme un partenaire expérimenté dans sa zone d'action et pour les thématiques qu'elle développe et l'associer dans les réflexions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de collaboration ;</li> <li>Durcissement des procédures d'agrément/enregistrement des Organisations partenaires de l'OAP.</li> </ul>



<b>Les acteurs internationaux</b>		
Les ONGs internationales, Agences des Nations Unies, Union Européenne et les Ambassades.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Complémentarité/Synergie dans les interventions ;</li><li>• Partenariat financier.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Divergence d'approches d'intervention ;</li><li>• Concurrence pour l'accès aux financements.</li></ul>

## 4.5. Stratégies et approches d'intervention l'OAP

### a. Approches participatives et ascendantes porteuses de l'auto-promotion de la communauté

Au cours des interventions, l'OAP accompagne la communauté rurale, part de ce qu'elle est, de ce qu'elle veut, de ce qu'elle peut, renforce ses capacités pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs. Comme approches, l'OAP met en avant ses valeurs notamment l'écoute du milieu et la prise en compte du contexte institutionnel spécifique. Au niveau du ménage, elle accompagnera les ménages partenaires à faire une Planification Intégrée dans laquelle tous les membres du ménage se retrouvent. Cette planification s'étendra aussi sur les organisations communautaires et sur l'entité communautaire qui est la colline, en ayant conscience qu'il ne faut laisser personne pour compte.

### b. Approche communautaire et individuelle balancée

L'OAP travaillera sur le renforcement des dynamiques locales et le soutien aux efforts propres. L'approche de structuration communautaire permettra la mise en place des noyaux d'autopromotion (NAP) à travers lesquels passeront les interventions de l'OAP, particulièrement celles en rapport avec le renforcement des capacités.

### c. Approche porteuse du changement : synergie, complémentarité, scaling-up et continuité, approche intégrée

- i. Collaboration avec les services techniques des ministères concernés et avec les autres acteurs et signature des contrats avec différents acteurs là où cela s'avère important pour déterminer les tâches de chacun.

L'OAP est un acteur avec les autres, elle n'agit pas seul sur terrain. Elle cherchera donc à capitaliser des résultats des autres intervenants en utilisant les bonnes leçons vers les autres localités et en raisonnant dans le sens du développement holistique. Par exemple, l'OAP dispose des cadres légaux d'échange d'informations et de développement des synergies avec les autres intervenants dans les secteurs de l'eau, de l'agro-écologie, de plaidoyer en faveur de bonnes politiques et des droits socio-économiques des citoyens etc.

Sous la Coordination de l'autorité provinciale, l'OAP a également provoqué un cadre d'échange et d'harmonisation des interventions avec tous les intervenants dans chaque province d'action.



#### **d. Capitalisation horizontale des acquis**

En prenant l'exemple sur le secteur agricole, l'OAP asbl établit des partenariats avec les associations des agriculteurs qui sont regroupés en réseaux, et les agriculteurs membres des groupes de rayonnement du premier programme. L'OAP asbl s'engage à les accompagner dans le processus de production, de transformation et de commercialisation des produits. Les associations et les agriculteurs membres des groupes de rayonnement appuyés ont l'obligation de participer à la conscientisation et à l'accompagnement de leurs voisins. En effet, les expériences des membres des associations et des agriculteurs partenaires sont transmises à leurs voisins sous forme d'échange et d'entraide dans la mise en pratique des techniques agropastorales adaptées. Le partenariat entre l'OAP asbl et les groupes de rayonnement est exprimé dans une convention de collaboration qui précise entre autres les engagements des uns et des autres. En plus des associations des producteurs et des agriculteurs animateurs accompagnés au cours de la première phase du programme, le cercle va être élargi par la création de nouveaux pôles de rayonnement dans les localités non encore touchées.

#### **e. L'implication des acteurs concernés dans toutes les phases de mise en œuvre des activités (identification, Validation, Exécution, Suivi et Evaluation)**

L'exemple qui illustre le mieux cette approche est le domaine des infrastructures sociales de base. Compte tenu de l'enclavement de la zone d'action et de la topographie du terrain en pentes très fortes, les communautés sont appelées à assurer le transport des matériaux à partir des endroits accessibles par camions jusqu'aux sites de construction. En plus de leur contribution en apports matériels, les bénéficiaires des infrastructures sociales doivent s'impliquer activement dans la gestion rationnelle, la prise en charge et l'appropriation. Les bénéficiaires sont associés à la prise de décision, surtout pendant les phases d'identification, de priorisation et de détermination des sites de réalisation.

#### **f. Approche genre**

Non seulement la lutte contre les violences basées sur le genre sera sa préoccupation, mais également travaillera sur le renforcement des capacités des femmes et des jeunes, forces potentielles pour le développement rural, et autres groupes marginalisés. Dans ce cadre, un accent sera mis sur les différentes barrières; sociales, économiques et financières qui empêchent les groupes vulnérables de participer pleinement à la vie sociopolitique et économique.

#### **g. Résilience vis-à-vis des effets du changement climatique**

Au cours du présent plan, l'OAP encouragera l'introduction des techniques résilientes vis-à-vis des effets du changement climatique et vérifiera au préalable les effets environnementaux et sociaux (négatifs) liés à ses interventions.





## h. Alignement et cadrage aux instruments d'orientation nationale et aux ODD

La planification et la mise en œuvre des activités se référeront à la vision 2025, au Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027), au rapport de priorisation et de contextualisation des ODD au Burundi 2016-2030. Et sur le plan local, il restera en harmonie pour les activités à mener dans les communes d'action avec les PCDC respectifs de ces dernières.

### 4.6. Justification et orientation des activités selon les axes,

#### 4.6.1. Axe 1 : Animation Conscientisant

La vision de l'OAP reste basée sur les principes de l'auto Promotion : Vouloir, Pouvoir, Savoir, Agir et Avoir. L'OAP veut « provoquer doucement » un changement de la « société », par la défense des droits élémentaires de la communauté, mais également le respect ou l'accomplissement des devoirs qui lui incombent. Il s'agit d'une action qui concourt à l'éveil populaire qui se remarque par la manière de revendiquer, de vouloir construire ou reconstruire la communauté, la collectivité (commune ou province), la capacité de diagnostiquer les intérêts immédiats et futurs des ménages ou des entités.

Il s'agit de manière itérative et permanente d'accompagner la communauté à faire une analyse d'une manière critique de notre « société », de stimuler des initiatives individuelles et collectives et de développer le sens de la citoyenneté active.

L'OAP part de ce que la communauté **est** (une prise de conscience et une connaissance critique des réalités qui sont les siennes), de ce qu'elle **veut être** (des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique, garder et/ou restaurer des valeurs positives et combattre l'installation des valeurs négatives), de ce qu'elle **peut** (capacités d'analyse renforcées) et faire ses choix pour **Agir** en conséquence (âme et conscience). Tout cela implique la participation active et collective des membres de la communauté en vue de construire « une société plus juste », plus solidaire capable de s'attaquer aux problèmes de développement et d'amorcer une croissance durable.

L'animation conscientisant se fera autour de différentes thématiques qui entourent les quatre autres axes d'intervention de l'OAP qui sont :

1. Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne,
2. Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local etc. ;
3. L'Accès de la population aux Services Sociaux de Base de Qualité,
4. Renforcement Institutionnel de l'OAP.

L'axe « **Animation Conscientisant** » constitue donc le pilier du programme de l'OAP, L'axe se donne un objectif libéré comme suit : **OS1** : « *Les membres de la communauté promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans le développement et dans la gestion de leurs localités et communes respectives* ».



L'analyse de l'objectif conduit à identifier les membres de la communauté, ainsi que les valeurs positives et négatives.

**Tableau 11. Quelques exemples de valeurs négatives à changer**

Groupe/catégorie	Valeur négative /antivaleur
Agri-éleveurs	Exploitation irrationnelle vis-à-vis de la préservation de l'environnement dont les feux de brousse;
Coopératives/associations	absence de vision claire, iniquité, gaspillage, mauvaise gestion des biens de la coopérative, absence d'intérêt pour le bien communautaire, escroquerie ; individualisme ; attentisme, etc. ;
Administratifs	Favoritisme, corruption et autres actes de mauvaise gouvernance, attentisme, absence de vision claire etc.
Forces de l'ordre/agents judiciaires	Violation des droits humains, corruption de différentes formes,
Femmes	Faible estime de soi et ambition ; mœurs discriminatoires, attentisme ;
Jeunes	Délinquance juvénile, copinage, consommation des stupéfiants, paresse ; désespoir, absence de vision claire, etc.
Population sexuellement active	Vagabondage sexuel ; absence de vision claire, Les aspects de planning familial, les grossesses en milieu scolaire, les violences basées sur le genre, etc.

Le programme renforcera les capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs locaux et des associations/coopératives de bénéficiaires, accompagnera la gestion des connaissances et la communication de ces différentes catégories afin de tirer profit du changement transformationnel qui en découle.

Les principales activités stratégiques proposées par Résultat pour l'axe « **Animation Conscientisant** » sont :

**Résultat 1. Les membres des communautés adoptent des attitudes de valeurs positives dans différents secteurs.**

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer la gestion efficace et durable des infrastructures communautaires et promotion de l'hygiène et l'assainissement de base ;
- ✓ Promouvoir les méthodes adéquates pour l'amélioration de l'état nutritionnel et la prévention des maladies évitables ;
- ✓ Sensibiliser et conscientiser les communautés sur le leadership et promotion genre.



Résultat 2. Les communautés prennent consciences de l'approche auto-promotionnelle et l'importance de la participation citoyenne, s'activent pour leur autopromotion et participent à la réduction des conflits locaux.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer l'esprit auto-promotionnel chez les individus, ménages et structures communautaires ;
- ✓ Conscientiser la population sur la problématique de la démographie galopante et le besoin d'une procréation responsable ;
- ✓ Sensibiliser et conscientiser la population sur l'importance de la participation citoyenne et la sécurisation foncière.

Résultat 3. Les membres de la communauté participent à la création d'un environnement favorisant une croissance inclusive (respect de la loi, influence à la réglementation, protection de l'environnement, structuration communautaire etc.).

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Accompagner l'émergence et le développement des mécanismes de structuration communautaire et de mobilisation interne de financement (NAP : Coopératives, GSECs : SILC, NAWU NUZE..) ;
- ✓ Conscientiser la population sur les droits et devoirs du citoyen ;
- ✓ Œuvrer pour la paix et le développement par une prise en charge psychosociale des personnes nécessiteuses ;
- ✓ Mettre en œuvre et renforcer la stratégie (politique) d'animation communautaire.

Les résultats attendus de cet axe touchent l'ensemble des axes comme signalé en supra, mais de manière spécifique ils visent :

1. Le changement de mentalité pour adopter les valeurs positives d'autopromotion et de cohabitation pacifique ;
2. la lutte contre les antivaleurs observées au niveau de la communauté, la préservation de l'environnement et la promotion d'une citoyenneté active ;
3. l'application des sanctions aux cas de non-respect des lois et règlements en vigueur par les administratifs et autres responsables ;
4. La redevabilité ainsi que le respect des droits et devoirs des citoyens ;
5. La procréation responsable.

N.B. Le présent plan stratégique identifie quelques activités stratégiques mais les activités détaillées sont identifiées au cours de la planification opérationnelle.



#### **4.6.2. Axe 2 : Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne**

##### ***O.S 2 : Les acteurs collinaires communaux et provinciaux offrent des services de qualité aux citoyens et ces derniers participent activement au développement local.***

Depuis les négociations d'Arusha en 2000, les acteurs politiques avaient identifié la mauvaise gouvernance et l'absence d'implication des communautés à la base aux programmes de développement comme source de pauvreté qui alimente le conflit burundais.

Plus de 20 ans après et malgré que la décentralisation soit inscrite dans les lois fondamentales (constitutions de 2005 et de 2018) et dans les documents d'orientation stratégique (le PND 2018-2027), comme choix du gouvernement, le taux de pauvreté dans les zones rurales reste élevé (47,4 % en 2020)<sup>28</sup> donc, un faible niveau de revenu de la population surtout chez les femmes et les jeunes.

La décentralisation quoique inscrite comme politique du gouvernement n'est pas encore effective. L'accès des communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, y compris les groupes marginalisés, à des opportunités économiques, la participation des acteurs locaux au développement économique, la qualité des services rendus par les acteurs communaux et collinaires à la population sont encore lacunaires. Également le niveau de participation citoyenne dans la gestion des affaires communales et de redevabilité des mandataires publics au niveau local restent autant de défis à lever pour améliorer la gouvernance au niveau local et rendre la décentralisation effective. En effet, si les acteurs locaux sont davantage/plus en mesure de fournir des services de développement économique local et que les communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, y compris les groupes marginalisés, ont un accès accru à des opportunités économiques durables, s'ils participent davantage dans la gestion des affaires publiques, les communautés pourront alors concourir à une augmentation des revenus et amorcer une croissance durable.

La loi consacre la Commune comme base du développement économique et social de la population établie sur son territoire<sup>29</sup>. Cependant, les capacités institutionnelles et opérationnelles des collectivités locales à fournir des services de qualité à la population restent faibles en témoignent le niveau d'efficacité obtenue auprès des services sociaux de base comme l'éducation, la santé et l'assainissement tels que cela ressort dans les données d'analyse de la situation socio-économique de la zone d'intervention de l'OAP. Quelques activités stratégiques sont identifiées en vue d'améliorer la gouvernance dans la zone d'intervention de l'OAP. Comme si-haut signalé, les activités plus détaillées et tenant compte de la spécificité de la zone seront développées au cours de l'élaboration du plan opérationnel.

---

<sup>28</sup> Enquête Intégrée des Conditions de Vie des Ménages au Burundi (2019-2020)

<sup>29</sup> Loi N°1/016 du 20 Avril 2005 portant organisation de l'Administration Communale.



Les principales activités stratégiques proposées par Résultat pour l'axe « Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne » sont reprises ci-après :

**Résultat 1.** Les compétences des leaders communautaires, des services techniques et des autorités locales sur les principes de bonne gouvernance et de gestion des communes sont renforcées.

*Principale activité stratégique :*

- ✓ Renforcer les capacités des communes, des élus et d'autres détenteurs d'obligations en matière de bonne gouvernance, gestion des biens publics et de redevabilité.

**Résultat 2.** Les autorités communales disposent des capacités leur permettant d'assumer leurs responsabilités de maître d'ouvrage pour le développement (renforcement des capacités des autorités et acteurs locaux sur les outils de développement des communes).

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer les capacités des communes en matière d'élaboration des documents de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation (PCDC, PAI etc.) ;
- ✓ Renforcer les capacités des communes dans la collecte des taxes pour qu'elles deviennent financièrement viables et dans les techniques de mobilisation et gestion des ressources financières pour la mise en œuvre des PCDC.

**Résultat 3.** Les gouvernants et les gouvernés interagissent dans la gestion des affaires communales de manière inclusive et participent à la réduction des conflits locaux.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer les capacités communautaires de gestion des conflits pour la cohésion sociale le développement durable ;
- ✓ Conscientiser tous les acteurs concernés et accompagner le processus de certification et sécurisation foncière ;
- ✓ Impliquer effectivement la population aux activités en rapport avec la paix, la gouvernance et le développement local ;
- ✓ Encourager les citoyens et plus spécifiquement les femmes pour une participation active aux élections (pour élire et se faire élire).



### 4.6.3. Axe 3 : Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local

**O.S : Les capacités de la communauté sont renforcées en vue de promouvoir une croissance durable et inclusive et la création de l'emploi.**

Dans son sens strict défini par la stratégie nationale, le développement économique local couvre un champ d'activités larges comme le montre le schéma de la page suivante.

Cependant, nous constatons que certaines activités sont déjà couvertes par les deux premiers axes : **Animation conscientisant & Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne.**

C'est pour cette raison que dans le cadre de ce document, nous prenons un sens plus réduit du développement économique local en nous limitant sur son principal objectif. Selon le bureau coopération-concept, le principal objectif du développement économique local est de donner la possibilité à la collectivité locale, au secteur privé, aux institutions à but non lucratif et à la communauté locale de travailler conjointement à **l'amélioration de l'économie** locale. Le développement Economique Local vise à accroître la compétitivité et ainsi à promouvoir **une croissance** participative durable<sup>30</sup>.

La mise en œuvre de cette stratégie est restée limitée car on constate qu'en plus des faibles capacités institutionnelles et opérationnelles des Communes, le taux de pauvreté dans les zones rurales reste élevé (56,7 % en 2018) et une insécurité alimentaire qui touche 40,2% de la population qui peuvent passer une journée sans manger<sup>31</sup>. Ceci est dû à plusieurs facteurs dont :

1. Des chocs structurels comme la COVID-19 et le conflit russo-ukrainien ;
2. Le faible niveau de productivité et de transformation agricoles combiné à l'insuffisance des capacités en matière de commercialisation ainsi que les effets du changement climatique (sécheresse, inondations, glissements de terrain et érosion) qui freinent la croissance ;
3. L'inclusion financière est très limitée en particulier pour les femmes<sup>32</sup> (à 22,3% contre 34,6% pour les hommes), les jeunes et les groupes vulnérables ;
4. Les moyens de subsistance productifs très limités dont le plus important en milieu rural qui est la terre ;
  - Une faible efficacité de la production agricole malgré un potentiel satisfaisant suite aux barrières suivantes :
    - Une grande partie des sols d'une acidité élevée ;
    - une topographie qui, dans l'ensemble, favorise l'érosion ;
    - une faible production de biomasse qui ne permet pas la restauration de la fertilité par amendement organique
    - des questions liées à la gestion foncière des terres ;

<sup>30</sup> Cooperation-concept.net consulté le 03/11/2022 à 12 h 40.

<sup>31</sup> Analyse de l'insécurité alimentaire au BURUNDI, ISTEEBU 2022

<sup>32</sup> Université du Burundi : « Inclusion financière sur la pauvreté au Burundi », CURDES, 2022





- des barrières à l'approvisionnement en intrants agricoles ;
- et des services de « conseil agricole » dotés de moyens insuffisants.

En effet, au premier plan des limitations de l'augmentation de la production agricole au Burundi se trouve l'exiguïté des terres agricoles qui s'aggrave d'année en année compte tenu de la croissance démographique de près de 3%. L'effet direct de cette pression démographique est une forte atomisation des terres jusqu'à la limite de leur exploitabilité à des fins agricoles. L'émiettement des terres cultivables est devenu la limitation principale de l'essor agricole et économique des ménages ruraux.

Comme déjà dit en supra, une des conséquences de la pression démographique sur la terre est l'atomisation des parcelles agricoles, leur **surexploitation** et surtout **l'exploitation des terres et zones marginales** (sommets des collines et terrains en pentes aigues). Il en découle des phénomènes érosifs très sévères débouchant sur des ravinements, des glissements de terrains, des inondations souvent accompagnées de destruction des biens et des infrastructures économiques et sociales.

Les propositions pour le présent plan stratégique vont vers :

- Des activités d'aménagement des bassins versants utilisant l'approche biologique qui consiste à recourir aux plantations d'herbes fixatrices et d'arbres agro forestiers/fruitiers pouvant servir à plusieurs utilités. Cela permettra également de renforcer ses aspects dans l'approche PIP. En effet, ces haies herbacées doublées de plantations ligneuses et fruitières augmentent le statut nutritionnel des ménages (fruitiers) et génèrent à la longue pour le ménage des revenus (vente du bois et du fourrage aux propriétaires de bétail) ;
- Des activités de gestion intégrant les pratiques de résilience aux effets du changement climatique, de restauration de la fertilité des sols comprenant les barrières antiérosives avec plantation d'herbes et des plans agro-forestiers et de sécurisation foncière ;
- Des activités d'amendements organiques et minéraux des terres (promotion de la production de la fumure organique et utilisation de la dolomie);
- Des activités orientés vers l'accès à des infrastructures de stockage multiservices (stockage, vente des intrants et des produits, salle de formation, local de transformation et de conservation) pour impulser des circuits commerciaux réguliers, l'accès au crédit solidaire, aux intrants ainsi que les transferts de connaissances nécessaires à l'intensification agricole ;
- Des activités de promotion des filières en vue d'augmenter les revenus et créer de l'emploi hors agriculture ; un accent particulier sera mis sur les filières prometteuses comme le Riz, le maïs, le lait, la pomme de terre, le palmier à huile, fruits et les légumes, cultures de spéculation, le poisson, l'élevage volaille, petit et gros bétail etc. ;
- Des activités d'introduction et promotion de la production des plantes fortifiées pour l'amélioration de la qualité nutritionnelle (comme la patate douce à chair jaune que certains appellent patate-carotte, etc.) ;
- L'introduction et l'appui à la diffusion de nouvelles cultures financièrement rentables comme le sésame, le gingembre et la pastèque ;



- L'accompagnement des entrepreneurs agricoles (dont des semenciers transformateurs des produits agricoles) et le partenariat public privé sera promu ;
- L'organisation d'un système de communication et suivi de l'offre et de la demande au niveau local et régional pour faciliter l'accès aux marchés équitables (aux intrants, vente des produits à un prix équitable).

Les principales activités stratégiques proposées par Résultat pour l'axe « **Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local** » sont :

**Résultat 1.** Les revenus des ménages locaux ont augmenté suite au changement de mentalité, à l'acquisition des connaissances en entrepreneuriat et à la mise en place des mécanismes communautaires permettant une mobilisation interne de solidarité et de financement.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Promouvoir des approches communautaires d'auto-développement visionnaires et responsabilisantes et leur extension (CEP, PIA, GALS, etc.) au niveau des ménages et des collines ;
- ✓ Promouvoir les mécanismes de facilitation de l'accès des ménages, organisations des producteurs aux crédits et à l'éducation financière (financement auprès des IMF, Banques etc.) et plus spécifiquement pour l'autonomisation des jeunes et des femmes. ;
- ✓ Renforcer les capacités des coopératives en matière de production et de rendre services à leurs membres et à la population ;
- ✓ Développer des actions entrepreneuriales et création d'emplois (spécifiquement pour les jeunes).

**Résultat 2.** Le revenu agricole des ménages de la zone d'intervention augmente chaque année de 3 % suite au renforcement des capacités en techniques agro-écologiques et à l'accroissement progressif des productions dû à l'adoption de ces techniques.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer les capacités des acteurs du secteur agro-sylvo-zootechnique et environnemental en s'appuyant sur les résultats de la recherche-action et les pratiques ayant déjà fait preuve d'efficacité ;
- ✓ Appuyer les filières porteuses de croissance économique en matière de production, de transformation/conservation des productions et de promotion du partenariat public-privé pour l'accès au marché équitable. ;

**Résultat 3.** Les méfaits (dommages) liées aux effets du changement climatique ont diminué grâce à la mise œuvre des techniques/pratiques agro-écologiques résilientes.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer les différents acteurs intéressés et plaider en faveur des techniques/pratiques et les mécanismes de conservation de l'environnement et de résilience aux effets du changement climatique ;



- ✓ Renforcer les capacités de production agro-écologique et promouvoir les variétés de culture en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Igname, Bananier, etc.);
- ✓ Sécurisation foncière, promotion de l'irrigation collinaire et des mesures de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

#### **4.6.4. Axe 4. Accès de la Population aux Services Sociaux de Base de Qualité**

##### ***O.S 4 : La communauté locale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité***

L'analyse du contexte de la zone d'intervention de l'OAP sur le plan social montre que les indicateurs sociaux ne sont pas parmi les meilleurs du pays. Ces domaines sont essentiels pour l'amélioration de la qualité de vie, condition sine qua non pour l'atteinte de l'objectif global de l'OAP.

Cet axe s'intéresse aux interventions liées à :

- la santé ;
- L'éducation ;
- l'électrification rurale (courant électrique et énergies alternatives) ;
- les voies de communication : routes, pistes rurales, ponts ;
- l'accès à l'eau potable ;
- l'hygiène et assainissement.

Bien que ses interventions physiques se remarquent par la construction des infrastructures sociales de base telles que les écoles, les structures sanitaires, l'eau potable et d'autres ; l'objectif va au-delà et recherche la **qualité** du service et la durabilité. C'est pour cette raison que cet axe comme d'autres s'appuiera sur l'animation conscientisant.

L'Axe 4 s'intéressera également à l'amélioration de la localité pour créer un environnement physique favorisant la croissance inclusive durable en accompagnant la communauté à la construction/réhabilitation des routes, des pistes et des ouvrages d'art, à la construction des hangars et des marchés locaux ainsi qu'à la disponibilité de l'énergie.

Les principales activités stratégiques proposées par Résultat pour l'axe « **Accès de la population aux Services Sociaux de Base de Qualité** » sont :

**Résultat 1.** Les conditions d'apprentissage dans les écoles sont améliorées.

##### *Principale activité stratégique*

- ✓ Contribuer à l'achèvement/construction/réhabilitation et à l'équipement des infrastructures scolaires.



**Résultat 2.** Les communautés locales ont accès facile aux services de base d'hygiène, assainissement et à l'eau potable et de manière durable.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Appuyer l'amélioration de l'hygiène, l'assainissement des infrastructures publiques : écoles, églises, marchés, (latrines, les évacuations, collectes eaux pluviales, les poubelles/compostières et dans les ménages afin de prévenir des maladies évitables ;
- ✓ Contribuer à l'approvisionnement des infrastructures publiques en eau potable et renforcer l'accès à l'eau potable pour les communes les moins desservies.

**Résultat 3.** Les communautés rurales ont accès à l'énergie et l'utilisent rationnellement.

*Principale activité stratégique*

- ✓ Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour éclairer les infrastructures publiques (écoles, les structures sanitaires, etc.) dans des localités enclavées ou isolées.

**Résultat 4.** L'environnement physique de la zone d'action est amélioré pour favoriser l'écoulement de la production agricole et l'augmentation des revenus.

*Principale activité stratégique*

- ✓ Contribuer à la réhabilitation des pistes, des ponts et des routes des lieux des localités enclavés ou menant vers les infrastructures publiques.

**Résultat 5.** Les ménages ruraux ont amélioré leur état de santé grâce à la facilitation de l'accès aux soins médicaux.

*Principales activités stratégiques*

- ✓ Contribuer à l'accessibilité aux services de santé (aménagement/réhabilitation des voies d'accès : les routes, les ponts et les pistes, construction/réhabilitation des structures sanitaires) ;
- ✓ Appuyer l'amélioration des conditions de services dans les structures sanitaires (équipement en matériels et desserte en eau potable des structures sanitaires, électrification grâce aux sources d'énergies renouvelables, etc.).



#### 4.6.5. Axe 5 : Renforcement Institutionnel de l'OAP

##### ***O.S 5: Les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action***

*« L'OAP a souvent été considérée par ses partenaires comme une des associations fiables et durables à Bujumbura Rural. Elle est considérée par les bailleurs et les partenaires comme une association qui a su conserver des liens avec les politiques sans s'impliquer en tant que tel dans la politique. Cela est très apprécié par les bailleurs et partenaires, qui peuvent, grâce à l'intermédiaire de l'OAP, continuer à travailler dans le pays sans en être empêchés par les instances politiques<sup>33</sup>».*

Cela étant, il est essentiel que l'OAP garde cette réputation et l'appréciation faite par ses partenaires et les communautés avec lesquelles elle travaille.

L'OAP doit continuer à fonctionner véritablement en équipe et faire des bénéficiaires directs ses premiers alliés, observer une stricte neutralité politique tout en travaillant toujours en collaboration avec le gouvernement et en adaptant ses méthodes au contexte de terrain.

Par ailleurs, elle va diversifier l'origine de ses ressources notamment en offrant ses services comme prestataires quand les termes de référence de la mission à accomplir ne la dénaturent pas de ses principes et ses valeurs.

Les principales activités stratégiques proposées par Résultat pour l'axe « Renforcement Institutionnel de l'OAP » sont :

**Résultat 1.** L'OAP élargit son partenariat technique.

*Principale activité stratégique*

- ✓ Renforcer la collaboration avec des universités ou instituts spécialisés dans la recherche-action et capitaliser son expérience.

**Résultat 2.** L'OAP diversifie l'origine de ses ressources financières.

*Principales activités stratégiques :*

Partager le document de planification stratégique auprès des partenaires éventuels (techniques et financiers) et plaider pour son financement ;

- ✓ Promouvoir des mécanismes d'autofinancement et répondre aux appels à proposition s'inscrivant au présent Plan Stratégique 2023-2027.

---

<sup>33</sup> Rapport de capitalisation réalisé à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'OAP



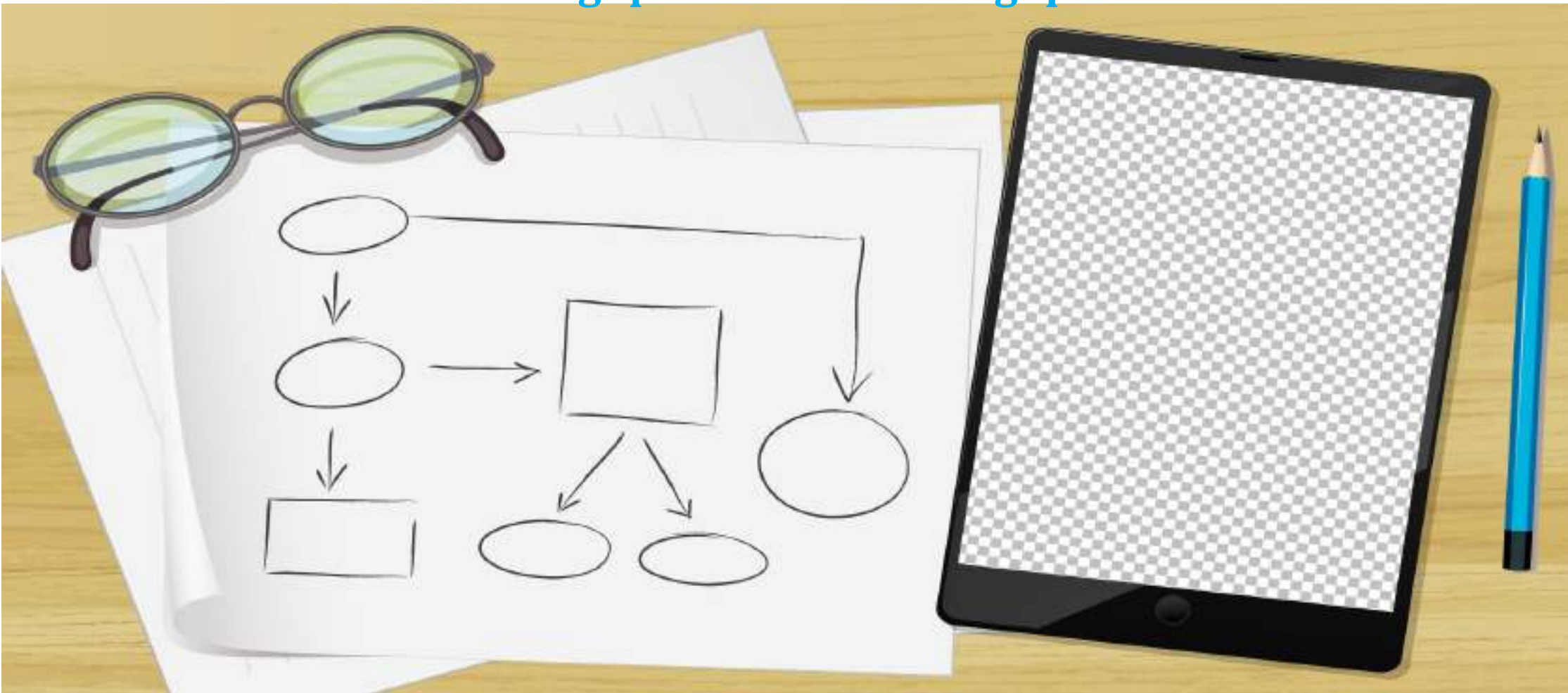
**Résultat 3.** Les interventions de l'OAP sont menées de façon professionnelle.

*Principales activités stratégiques :*

- ✓ Renforcer les capacités des ressources humaines ;
- ✓ Développer et/ou acquérir des outils performants de mise en œuvre et de gestion, de communication et de suivi (documents de planification, politiques de l'OAP, tableaux de suivi, modules, logiciels, machines etc. ;) des actions de l'OAP ;
- ✓ Mener des actions de lobbies et de plaidoyer, seule ou en réseaux avec d'autres Organisations en faveur de bonnes politiques, lois et décisions dans les différents domaines de son action ;
- ✓ Renforcer sa visibilité et servir de mémoire institutionnelle dans zone d'action.



## 5. Cadre Logique du Plan Stratégique 2023-2027







**Tableau 12. Cadre Logique du Plan Stratégique 2023-2027**

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
<b>Objectif global :</b> Les capacités de la communauté sont renforcées pour une prise de conscience pour l'autopromotion et la sauvegarde des valeurs positives orientées vers une croissance économique inclusive durable et un emploi décent.				
<b>1. Axe « Animation Conscientisant » :</b>				<b>1 111 149 000<sup>34</sup></b>
<b>Objectif stratégique 1:</b> Les membres de la communauté promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans leur auto-développement et dans la gestion de leurs localités et communes respectives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 50% des membres des communautés de la zone d'intervention adoptent des attitudes de valeurs positives dans différents secteurs ;</li> <li>- Au moins 80% des cas de non-respect des lois et règlements sont sanctionnés ;</li> <li>- 60% des ménages et des structures communautaires partenaires du plan stratégique développent des activités d'autopromotion. ;</li> <li>- Réduction de 20% des conflits sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des enquêtes et/ ou sondages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sécurité dans les communes restent bonne;</li> <li>• Les autorités administratives dans les communes restent ouvertes à collaborer avec les acteurs non étatiques</li> <li>• Les communautés participent massivement dans les réunions de conscientisation.</li> </ul>	
<b>Résultat 1.1.</b> Les membres des communautés adoptent des attitudes de valeurs positives dans différents secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 60% des communautés de la zone d'intervention connaissent et de plus en plus adoptent les valeurs positives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des animateurs et autres relais</li> <li>- observations et sondages auprès de la population</li> </ul>	Collaboration active des autorités locales  Gouvernance locale assainie et efficace. Participation active de la population dans des réunions de conscientisation.	<b>407.049.000</b>

<sup>34</sup> Les détails budget de l'axe1 se retrouvent dans le tableau en annexe 3.1



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
1.1.1. Renforcer la gestion efficace et durable des infrastructures communautaires et promotion de l'hygiène et l'assainissement de base.	512 séances de conscientisation communautaire et de suivi/accompagnement.  56 ateliers de renforcement des capacités des usagers.	- <b>Rapports périodiques</b>		93.849.000
1.1.2. Promouvoir les méthodes adéquates pour l'amélioration de l'état nutritionnel et la prévention des maladies évitables.	2 ateliers de renforcement des capacités des animateurs organisés.  5760 séances de conscientisation communautaire et d'accompagnement coaching.  100% des relais de l'OAP dans les communes sont sensibilisés et formés sur la nutrition et la prévention des maladies évitables.	- <b>Rapports périodiques</b>		159.600.000
1.1.3. Sensibiliser et conscientiser les communautés sur le leadership et promotion genre.	2 ateliers de renforcement des capacités des animateurs organisés.  5760 séances de conscientisation communautaire et d'accompagnement.	- <b>Rapports périodiques</b>		153.600.000
<b>Résultat 1.2. Les communautés prennent conscience de l'importance de la participation citoyenne, s'activent pour leur autopromotion et participent à la réduction des conflits locaux</b>	- <b>Au moins 80% de la population participe activement dans les activités d'intérêt communautaires, les réunions publiques, les élections etc. ;</b>	- <b>Rapports des animateurs et des services déconcentrés</b> - <b>Enquêtes</b>	<b>La Population accueille favorablement les enseignements</b>	<b>100.200.000</b>
1.2.1. Renforcer l'esprit auto-promotionnel chez les individus, ménages et structures communautaires.	96 animateurs communautaires encadrés et appuyés dans leur mission de conscientisation 2880 séances de conscientisation communautaire et d'accompagnement.	- <b>Rapports d'activités</b>		49.800.000



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
1.2.2. Conscientiser la population sur la problématique de la démographie galopante et le besoin d'une procréation responsable.	<p>1440 séances de conscientisation communautaire animées.</p> <p>96 animateurs volontaires renforcés sur la problématique de démographie galopante.</p> <p>Plus de 90% de la population, des autorités locales, des équipes des services déconcentrés, des relais de l'OAP, sont sensibilisés sur la problématique de la démographie galopante et le besoin d'une procréation responsable.</p>	- <b>Rapports d'activité</b>		43.200.000
1.2.3. Sensibiliser et conscientiser la population sur l'importance de la participation citoyenne et la sécurisation foncière.	<p>720 séances de conscientisation communautaire animées.</p> <p>La population et les autorités locales sont conscientisées sur l'importance de la participation citoyenne et de la sécurisation foncière.</p>	- <b>Rapports périodiques d'activité</b>		7.200.000
<b>Résultat 1.3. Les membres de la communauté participent à la création d'un environnement favorisant une croissance inclusive (respect de la loi, influence à la réglementation, protection de l'environnement, structuration communautaire etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>au moins une activité de Plaidoyer en faveur de la mise en application de la loi relative à la protection de l'environnement, la gestion des terres est organisée par les communautés.</b></li> <li>- <b>Chaque commune d'intervention dispose d'au moins un réseau de Noyaux d'Autopromotion « NAP » de référence du développement et rayonnant dans sa localité.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rapport périodique des activités</b></li> <li>- <b>Observations et enquêtes de terrain</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sécurité dans les communes.</b></li> <li>- <b>Volonté politique</b></li> </ul>	<b>603.900.000</b>



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	- <b>Au moins 2 coopératives et/ou les autres organisations communautaires auto-crées dans chaque zone administrative.</b>			
1.3.1. Accompagner l'émergence et le développement des mécanismes de structuration communautaire et de mobilisation interne de financement (NAP : Coopératives, GSECs : SILC, NAWÉ NUZE.).	- 1440 séances de conscientisation communautaire animées.	- <b>Rapports d'activité</b>		35.400.000
1.3.2. Conscientiser la population sur les droits et devoirs du citoyen.	720 séances de conscientisation communautaire animées.  2 ateliers (2 jours) de renforcement des animateurs volontaires sur les droits et devoirs.	- <b>Rapports d'activité</b>		23.700.000
1.3.3. Œuvrer pour la paix et le développement par une prise en charge psychosociale des personnes nécessiteuses.	2880 séances de conscientisation communautaire animées.	- <b>Rapports périodiques d'activité</b>		256.800.000
1.3.4. Mettre en œuvre et renforcer la stratégie (politique) d'animation	Tous les animateurs volontaires ont la capacité d'accomplir efficacement leur mission.	- <b>Rapports périodiques d'activité</b>	Contexte favorable aux activités des ASBL.	288.000.000
<b>2. Axe « Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne » :</b>				<b>2 405 990 000<sup>35</sup></b>
<b>Objectif stratégique 2 : Les acteurs collinaires, communaux et provinciaux rendent compte et offrent des services de qualité aux citoyens et ces derniers participent activement au développement local.</b>	- <b>Au moins 75 % de la population interviewée déclarent être satisfaits des services rendus par les acteurs communaux ;</b> - <b>70 % de la population participent activement dans des activités d'intérêt communautaire ;</b>	- <b>Rapports d'évaluation des communes</b>  - <b>Rapports des enquêtes et/ ou sondages.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La sécurité des communes reste bonne ;</b></li> <li>• <b>Les autorités administratives dans les communes restent ouvertes à collaborer</b></li> </ul>	

<sup>35</sup> Les détails budget de l'axe1 se retrouvent dans le tableau en annexe 3.2



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Au moins 70% des demandeurs de certificats fonciers les obtiennent.</i></li> <li>- <i>70% des communes de la zone d'intervention disposent des guichets fonciers fonctionnels ;</i></li> <li>- <i>Au moins 50% de la population adulte de la zone d'intervention de l'OAP participent aux séances de redevabilité</i></li> <li>- <i>60% des conflits qui naissent sont réglés au niveau communautaire.</i></li> <li>- <i>D'ici fin 2027, au moins 30% des personnes interrogées reconnaissent être informées par les autorités sur les réalisations et pouvoir exiger des comptes.</i></li> </ul>		<i>avec les acteurs non étatiques.</i>	
<b>Résultat 2.1: Les compétences des leaders communautaires, des services techniques et des autorités locales sur les principes de bonne gouvernance et de gestion des communes sont renforcées.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>70 % des leaders communautaires, des administratifs/élus et des responsables des services techniques partenaires du programme s'imprègnent et mobilisent la population sur les principes de bonne gouvernance.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rapports</b></li> <li>- <b>Enquêtes</b></li> </ul>	<b>Sécurité</b> <b>Stabilité des administratifs à tous les niveaux</b>	<b>150.000.000</b>
2.1.1. Renforcer les capacités des communes, des élus et d'autres détenteurs d'obligations en matière de bonne gouvernance, gestion des biens publics et de redevabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 ateliers provinciaux organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rapports périodiques d'activité</b></li> </ul>	Les administratifs et élus sont disponibles et collaborent facilement.	150.000.000



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
<b>Résultat 2.2. Les autorités communales disposent des capacités leur permettant d'assumer leurs responsabilités de maîtres d'ouvrage pour le développement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les communes travaillent sur référence de leurs PCDC et PAI ;</li> <li>- Au moins 50% des communes d'intervention disposent des plans de passation des marchés et démontrent leur capacité de maître d'ouvrage ;</li> <li>- <b>Accroissement des investissements des communes.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rapports périodiques d'activités</b></li> <li>- <b>Rapports des communes,</b></li> <li>- <b>Documents d'évaluation des communes</b></li> </ul>	<b>Disponibilité et volonté des responsables des communes</b>	<b>324.000.000</b>
2.2.1. Renforcer les capacités des communes en matière d'élaboration des documents de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation (PCDC, PAI etc.).	28 ateliers de renforcement des capacités organisés.	- Rapports périodiques d'activité	Disponibilité des administratifs et services techniques communaux	147.000.000
2.2.2. Renforcer les capacités des communes dans la collecte des taxes pour qu'elles deviennent financièrement viables et dans les techniques de mobilisation et gestion des ressources financières pour la mise en œuvre des PCDC.	10 ateliers capacitation à raison de 2 ateliers provinciaux par année.	- Rapports périodiques		177.000.000
<b>Résultat 2.3. Les gouvernants et les gouvernés interagissent dans la gestion des affaires communales de manière inclusive et participent à la réduction des conflits locaux, spécifiquement ceux liés au foncier.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Au moins 50 % de la population dont la moitié est constituée par des femmes participent aux réunions organisées par l'administration collinaire et communale,</b></li> <li>- <b>80 % des conflits sociaux sont écoutés au niveau local.</b></li> <li>- <b>95% des administratifs et élus locaux, communautés bien informés sur le besoin de sécurisation foncière et processus de certification.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rapports périodiques d'activité</b></li> <li>- <b>Enquêtes</b></li> </ul>	<b>Sécurité Stabilité Des administratifs communaux.</b>	<b>1.931.990.000</b>



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	- <b>Au moins 50% ménages s'adressent aux communes pour demander des certificats de leurs propriétés foncières</b>			
2.3.1. Renforcer les capacités communautaires de gestion des conflits pour la cohésion sociale et le développement durable.	42 ateliers de capacitation organisées	- Rapports d'activité		700.000.000
2.3.2. Conscientiser tous les acteurs concernés et accompagner le besoin de sécurisation foncière et le processus de certification.	28 réunions de conscientisation et accompagnement à 14 communes d'intervention.	- Rapports périodiques des animateurs volontaires - Sondages/enquêtes	Les administratifs et population intéressés.	392.000.000
2.3.3. Impliquer effectivement la population aux activités en rapport avec la paix, la gouvernance et le développement local.	14 activités organisées	- Rapports périodique d'activité	Implication de l'administration et participation communautaire.	294.750.000
2.3.4. Encourager les citoyens et plus spécifiquement les femmes pour une participation active aux élections (pour élire et se faire élire).	28 ateliers de conscientisation renforcement organisés à raison de 2 par commune (en 2025 et 2027).	- Rapports périodiques	Participation communautaire et facilitation de l'administration.	545.240.000
<b>3. Axe « Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local » :</b>				<b>6 909 679 920<sup>36</sup></b>
<b>Objectif stratégique 3. Les capacités de la communauté sont renforcées en vue de promouvoir une croissance économique durable et inclusive et la création de l'emploi.</b>	- <b>Au moins 50% des ménages de la zone d'action accèdent en moyenne à 2 repas par jour ;</b> - <b>50% des ménages cibles ont augmenté leurs revenus par rapport à 2022 ;</b> - <b>50% des ménages cibles accèdent aux moyens financiers d'investissement pour la production</b>	- <b>Rapports</b> - <b>Visites de terrain</b> - <b>Enquêtes</b>	- <b>La zone d'action reste sécurisée ;</b> - <b>les autorités administratives sont favorables ;</b> - <b>La collaboration avec les ministères et les services sectoriels est bonne.</b>	

<sup>36</sup> Les détails budget de l'axe1 se retrouvent dans le tableau en annexe 3.3





Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	- <i>Au moins 200 jeunes par commune d'intervention ont amélioré leurs conditions de vie grâce à des mécanismes de développement d'activités génératrices de revenus et/ ou de création d'emploi</i>			
<b>Résultat 3.1: Les revenus des ménages locaux ont augmenté suite au changement des mentalités, à l'acquisition des connaissances en entrepreneuriat et à la mise en place des mécanismes communautaires permettant une mobilisation interne de solidarité et de financement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 50% des ménages cibles subviennent aux besoins de base grâce aux revenus augmentés.</li> <li>- 50% des ménages maîtrisent et utilisent des approches communautaires auto-promotionnelles responsabilisantes ;</li> <li>- 30 % des ménages et structures communautaires initient des activités génératrices de revenus grâce aux groupements solidaires d'épargne et crédit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports périodiques d'activités</li> <li>- Enquêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité dans la zone d'action ;</li> <li>- Amélioration des conditions de production et du climat d'affaires.</li> </ul>	<b>1.331.980.280</b>
3.1.1. Promouvoir des approches communautaires d'auto-développement visionnaires et responsabilisantes et leur extension (CEP, PIA, GALS, etc.) au niveau des ménages et des collines.	- 14 ateliers de conscientisation et renforcement et 92 descentes suivi/accompagnement.	- Rapports périodiques d'activités		111.999.160
3.1.2. Promouvoir les mécanismes de facilitation de l'accès des ménages, organisations des producteurs aux crédits et à l'éducation financière (financement auprès des IMF, Banques etc.) et plus spécifiquement pour l'autonomisation des jeunes et des femmes.	28 ateliers de conscientisation/capacitation organisés ;	- Rapports périodiques d'activités		139.991.000



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
3.1.3. Renforcer les capacités des coopératives en matière de production et de rendre services à leurs membres et à la population.	10 cycles de formation (14 jours pour chaque cycle).	- Rapports d'activité		559.993.720
3.1.4. Développer des actions entrepreneuriales et création d'emplois (spécifiquement pour les jeunes).	14 actions entrepreneuriales développées.	- Rapports d'activité		519.996.400
<b>Résultat 3.2. Le revenu agricole des ménages de la zone d'intervention augmente chaque année de 3 % suite au renforcement des capacités en techniques agro-écologiques et à l'accroissement progressif des productions dû à l'adoption de ces techniques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ménages appuyés ont augmenté le rendement des principales cultures d'au moins 40% :</li> <li>- Au moins 50% des ménages appuyés ont réduit les pertes post récoltes de 60 % grâce à l'accès aux moyens de stockage et de transformation de leurs produits agricoles ;</li> <li>- Au moins cinq chaînes de valeur sont opérationnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports périodiques d'activité</li> <li>- Enquêtes et sondages</li> </ul>	<b>Sécurité dans la zone d'action</b> <b>Climat favorable à la production</b> <b>Accès au Marché rémunérateur</b>	<b>1.749.980.640</b>
3.2.1. Renforcer les capacités des acteurs du secteur agro-sylvo-zootechnique et environnemental en s'appuyant sur les résultats de la recherche-action et les pratiques ayant déjà fait preuve d'efficacité.	Ateliers renforcement des capacités et recherche-action	- Rapports d'activité		749.993.440
3.2.2. Appuyer les filières porteuses de croissance économique en matière de production, de transformation/conservation des productions et de promotion du partenariat public-privé pour l'accès au marché équitable.	Chaque colline dispose d'au moins une coopérative de production (rentable et fonctionnelle)	- Rapports périodiques d'activité		999.987.200



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
<b>Résultat 3.3. Les méfaits (dommages) liés aux effets du changement climatique ont diminué grâce à la mise œuvre des techniques/pratiques agro-écologiques résilientes.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 50 % des producteurs agricoles adoptent au moins 2 pratiques/techniques agro-écologique et de résilience aux effets du changement climatique,</li> <li>- En 2027, au moins 20% des bassins versants sont intégralement aménagés en vue de la réduction de l'érosion hydrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de visites de terrain</li> <li>- Rapports périodiques d'activité</li> </ul>	Dynamisme de la population et des autorités locales Respect de la loi sur l'environnement	3.827.719.000
3.3.1. Renforcer les différents acteurs intéressés et plaider en faveur des techniques/pratiques et les mécanismes de conservation de l'environnement et de résilience aux effets du changement climatique.	Ateliers renforcement des capacités et recherche-action	- Rapports périodes d'activité		594.171.000
3.3.2. Renforcer les capacités de production agro-écologique et promouvoir les variétés de culture en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Iiname, Bananier, etc.).	Ateliers renforcement des capacités et recherche-action.	- Rapports d'activité		1.087.552.000
3.3.3. Sécurisation foncière, promotion de l'irrigation collinaire et des mesures de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).	Au moins un dispositif d'irrigation et de gestion des ressources en eau par commune (14 communes) est aménagé.	- Rapport périodiques d'activité		2.145.996.000
<b>4. Axe « Accès de la population aux Services Sociaux de Base de Qualité » :</b>				<b>10 916 720 400<sup>37</sup></b>
<b>Objectif stratégique 4: La communauté locale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90% des enfants en âge d'être scolarisés fréquentent l'école grâce à l'existence des infrastructures et équipements ;</li> <li>- 40% des personnes vivant sur les collines desservies accèdent à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports périodiques d'activité</li> <li>- Rapport de la DPE</li> <li>- Rapport d'enquête</li> </ul>	La sécurité reste bonne Bonne collaboration avec l'administration, les Ministères et les services sectoriels Accès aux financements	

<sup>37</sup> Les détails budget de l'axe1 se retrouvent dans le tableau en annexe 3.4



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	<p><i>potable à moins de 500m ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>au moins 50% des ménages de la zone d'action de l'OAP disposent des latrines adéquates et dispositifs d'assainissement.</i></li> <li>- <i>30 % de la population de la zone d'intervention ont amélioré leur santé.</i></li> </ul>			
<b>Résultat 4.1. Les conditions d'apprentissage dans les écoles sont améliorées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ratio enfants/classe dans 2 écoles fondamentales construites par l'OAP est de 50</li> <li>- Le ratio enfants/banc pupitre dans les 2 écoles est de 3 au maximum</li> <li>- 200 élèves ayant échoué au concours national poursuivent un enseignement professionnel</li> <li>- Au moins 20% des lauréats de ces écoles professionnelles créent un emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des écoles</li> <li>- Visites de terrain</li> </ul>	Bonne collaboration avec les services techniques déconcentrés et l'administration	2.603.500.000
4.1.1. Contribuer à l'achèvement/construction/réhabilitation et à l'équipement des infrastructures scolaires.	28 ECOFO de classe sont réhabilitées et/ou achevées et leur équipement (à raison de 2 ECOFO par commune).			2.603.500.000
<b>Résultat 4.2. Les communautés locales ont accès facile aux services de base d'hygiène, assainissement et à l'eau potable et de manière durable.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 80% de la population a accès une source d'eau potable située à moins de 500 m augmente :</li> <li>- toutes les communes disposent d'une RCE fonctionnelle</li> <li>- 50% des lieux de rencontre du public (écoles, marchés, églises, structures sanitaires, bureaux communaux et collinaires) disposent des latrines et d'un point d'eau potable ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports périodiques d'activité</li> <li>- Rapport d'évaluation</li> <li>- Enquête</li> </ul>		4.873.220.400



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	- <b>au moins 50% des ménages disposent des latrines adéquates ;</b>			
4.2.1. Appuyer l'amélioration de l'hygiène, l'assainissement des infrastructures publiques : écoles, églises, marchés, (latrines, les évacuations, collectes eaux pluviales, les poubelles/compostières) et dans les ménages afin de prévenir des maladies évitables.	- Etudes/aménagement/réhabilitation de 250 latrines+ poubelles+ collecteurs d'eau pluviales	- Documents d'études de projets et rapports périodiques d'activité.		1.710.720.000
4.2.2. Contribuer à l'approvisionnement des infrastructures publiques en eau potable et renforcer l'accès à l'eau potable pour les communes les moins desservies.	- 5 réseaux de 12,5 km d'adductions sont étudiés et construits ; - 280 sources d'eau potable sont aménagées	- Rapports d'exécution - Rapport de suivi et d'auto-évaluation (conjointement signés avec les partenaires)		3.162.500.400
<b>Résultat 4.3. Les communautés rurales ont accès à l'énergie et l'utilisent rationnellement.</b>	<b>En 2027, au moins 50 ECOFOs et 15 CDS de la zone d'intervention bénéficient de l'énergie d'origine solaire 10 % des ménages et/ou collectivités utilisant de l'énergie alternative aux bois (la bioénergie, solaire).</b>	- <b>Rapports périodiques d'activités</b> - <b>Enquête dans les ménages</b> - <b>Rapports de visites de terrain, photos.</b>		<b>770.000.000</b>
4.3.1. Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour éclairer les infrastructures publiques (écoles, les structures sanitaires, etc.) dans des localités enclavées ou isolées.	- 50 ECOFO éclairés - 15 CDS éclairés	- Rapports périodiques d'activité - Enquêtes		770.000.000
<b>Résultat 4.4. L'environnement physique de la zone d'action est amélioré pour favoriser l'écoulement de la production agricole et l'augmentation des revenus. .</b>	- <b>30% des lieux publics actuellement non accessibles sont accessibles</b>	- <b>Rapports d'activité</b>		<b>1.200.000.000</b>



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
4.4.1. Contribuer à la réhabilitation des pistes, des ponts et des routes menant à des localités enclavés ou vers les infrastructures publiques (écoles, structures sanitaires, marchés etc).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 km de pistes réhabilités et/ou aménagement ;</li> <li>- 25 ponceaux réhabilités et/ou aménagement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports</li> <li>- périodiques d'activité</li> </ul>		1.200.000.000
<b>Résultat 4.5. Les ménages ruraux ont amélioré leur état de santé grâce à la facilitation de l'accès aux soins médicaux.</b>	- <b>40 % de la population de la zone d'intervention ont amélioré l'accès aux services de santé.</b>	- Rapports d'activité		<b>1.470.000.000</b>
4.5.1. Contribuer à l'accessibilité aux services de santé (aménagement/réhabilitation des voies d'accès : les routes, les ponts et les pistes, construction/réhabilitation des structures sanitaires).	4 CDS réhabilité et/ou construit	- Rapports d'activité		1.170.000.000
4.5.2. Appuyer l'amélioration des conditions de services dans les structures sanitaires (équipement en matériels des structures sanitaires, etc.)	4 CDS équipés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports</li> <li>- périodiques d'activité</li> </ul>		300.000.000
<b>5. Axe « Renforcement Institutionnel de l'OAP » :</b>				<b>435 200 000<sup>38</sup></b>
<b>Objectif stratégique 5.</b> Les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action	L'OAP est considérée comme organisation de référence dans sa zone d'intervention et au niveau du pays.	- Rapport de sondage/ Enquête	Stabilité politico-sécuritaire	
<b>Résultat 5.1. L'OAP élargit son partenariat technique</b>	<b>Conventions de partenariats et de collaboration signés</b>	- Rapports de travail		<b>50.000.000</b>

<sup>38</sup> Les détails budget de l'axe1 se retrouvent dans le tableau en annexe 3.5



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
5.1.1. Renforcer la collaboration avec des universités ou instituts spécialisés dans la recherche-action et capitaliser son expérience	L'OAP collabore avec au moins deux Universités dans la recherche	- Rapports d'activité		50.000.000
<b>Résultat 5.2. L'OAP diversifie l'origine de ses ressources</b>	<b>3 nouveaux partenaires financiers adhérent au programme de l'OAP</b>	- Rapport d'activité et conventions de partenariat signées.		<b>91.200.000</b>
5.2.1. Partager le document de planification stratégique 2023-2027 et d'autres documents de projets/programmes avec les partenaires actuels et probables (techniques et financiers) et plaider pour leur financement.	visites de lobbying et de plaidoyer en faveur du financement du plan stratégique 2023-2027 et d'autres projets/programmes	- Rapports périodiques d'activité		55.000.000
5.2.2. Promouvoir des mécanismes d'autofinancement et répondre aux appels à proposition s'inscrivant au présent Plan Stratégique 2023-2027.	Initiatives génératrices de revenus Réponses aux appels à proposition	- Rapports périodiques d'activité		36.200.000
<b>Résultat 5.3. Les interventions de l'OAP sont menées de façon professionnelle</b>	<b>Plus de 90% des partenaires de l'OAP apprécient le professionnalisme de l'OAP</b>	- Rapports d'activités		<b>294.000.000</b>
5.2.5. Renforcer les capacités des ressources humaines	Les ressources humaines de l'OAP renforcées	- Rapports périodiques		33.000.000
5.3.2. Développer et/ou acquérir des outils performants de mise en œuvre et de gestion, de communication et de suivi (documents de planification, politiques de l'OAP, tableaux de suivi, modules, logiciels, machines etc. ;)	- Des nouveaux outils de gestion de programme, de communication et de suivi et évaluation sont disponibles et les ressources humaines impliquées renforcées ;  - Des documents de politiques actualisés sont disponibles ;  - Logiciels de gestion, de suivi – évaluation ;	- Rapports périodiques d'activité		206.000.000





Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Facteurs externes (Hypothèses ou condition préalable)	Coûts estimatifs (Bif)
	- Outils de communication (tableaux de données).			
5.3.3. Mener des actions de lobbies et de plaidoyer, seule ou en réseaux avec d'autres Organisations en faveur de bonnes politiques, lois et décisions etc. dans les différents domaines de son action	- 5 activités de plaidoyer organisées - 10 activités de lobbying réalisées	- Rapports périodiques d'activités		20.000.000
5.3.4. Renforcer sa visibilité et servir de mémoire institutionnelle dans zone d'action.	- Les outils de suivi/évaluation sont régulièrement actualisés et permettent une bonne appréciation des actions de l'OAP	- Rapports périodiques d'activité		35.000.000
<b>TOTAL BUDGET PLAN STRATEGIQUE 2023-2027</b>				<b>21 778 739 320</b>



## 6. Récapitulation des Coûts





**Tableau 13. Récapitulatif des coûts<sup>39</sup>**

Axe	Objectif stratégique	Résultats	Coût estimé en BIF
<b>1 Animation Conscientisant.</b>	<i>O.S.1: Les membres de la communauté promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans le développement et dans la gestion de leurs localités et communes respectives</i>	<b>Résultat 1.1</b> : Les membres des communautés adoptent des attitudes de valeurs positives dans différents secteurs	<b>407.049.000</b>
		Résultat 1.2. Les communautés prennent conscience de l'importance de la participation citoyenne, s'activent pour leur autopromotion et participent à la réduction des conflits locaux	<b>100.200.000</b>
		<b>Résultat 1.3.</b> Les membres de la communauté participent à la création d'un environnement favorisant une croissance inclusive (respect de la loi, influence à la réglementation, protection de l'environnement, structuration communautaire etc.)	<b>603.900.000</b>
		<b>Total Axe 1</b>	<b>1.111.149.000</b>
<b>2 Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne.</b>	<i>O.S.2 : Les acteurs collinaires et communaux offrent des services de qualité aux citoyens (prennent en compte la proposition de la population et lui rendent compte dans la gestion des affaires communales)</i>	<b>Résultat 2.1.</b> Les compétences des leaders communautaires, des services techniques et des autorités locales sur les principes de bonne gouvernance et de gestion des communes sont renforcées.	<b>150.000.000</b>
		<b>Résultat 2.2.</b> Les autorités communales disposent des capacités leur permettant d'assumer leurs responsabilités de maîtres d'ouvrage pour le développement (renforcement des capacités des autorités et acteurs locaux sur les outils de développement des communes).	<b>324.000.000</b>
		<b>Résultat 2.3.</b> Les gouvernants et les gouvernés interagissent dans la gestion des affaires communales de manière inclusive et participent à la réduction des conflits locaux	<b>1.931.990.000</b>
		<b>Total Axe 2</b>	<b>2.405.990.000</b>
<b>3 Promotion de la Production Durable et Développement</b>	<i>O.S.3: Les capacités de la communauté sont renforcées en vue de promouvoir une croissance durable et</i>	<b>Résultat 3.1:</b> Les revenus des ménages locaux ont augmenté suite au changement des mentalités, à l'acquisition des connaissances en entrepreneuriat et à la mise en place des mécanismes communautaires permettant une mobilisation interne de solidarité et de financement.	<b>1.331.980.280</b>

<sup>39</sup> Les engagements financiers disponibles à ce jour se trouve an annexe 4.



<b>Economique Local</b>	<i>inclusive et la création de l'emploi</i>	<b>Résultat 3.2.</b> Le revenu agricole des ménages de la zone d'intervention augmente chaque année de 3 % suite au renforcement des capacités en techniques agro-écologiques et à l'accroissement progressif des productions dû à l'adoption de ces techniques.	<b>1.749.980.640</b>
		<b>Résultat 3.3.</b> Les méfaits (dommages) liées aux effets du changement climatique ont diminué grâce à la mise œuvre des techniques/pratiques agro-écologiques résilientes.	<b>3.827.719.000</b>
	<b>Total Axe 3</b>		<b>6.909.679.920</b>
<b>4 Accès de la population aux Services Sociaux de Base de Qualité</b>	<i>O.S.4: La communauté locale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité</i>	<b>Résultat 4.1:</b> Les conditions d'apprentissage dans les écoles sont améliorées.	<b>2.603.500.000</b>
		<b>Résultat 4.2:</b> Les communautés locales ont accès facile aux services de base d'hygiène, assainissement et à l'eau potable et de manière durable.	<b>4.873.220.400</b>
		<b>Résultat 4.3:</b> Les communautés rurales ont accès à l'énergie et l'utilisent rationnellement.	<b>770.000.000</b>
		<b>Résultat 4.4.</b> L'environnement physique de la zone d'action est amélioré pour favoriser l'écoulement de la production agricole et l'augmentation des revenus.	<b>1.200.000.000</b>
		<b>Résultat 4.5.</b> Les ménages ruraux ont amélioré leur état de santé grâce à la facilitation de l'accès aux soins médicaux.	<b>1.470.000.000</b>
		<b>Total Axe 4</b>	
<b>5 Renforcement Institutionnel de l'OAP</b>	<i>O.S.5: Les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action</i>	<b>Résultat 5.1.</b> L'OAP a développé sa mémoire institutionnelle	<b>50.000.000</b>
		<b>Résultat 5.2.</b> L'OAP diversifie l'origine de ses ressources	<b>91.200.000</b>
		<b>Résultat 5.3.</b> Les interventions de l'OAP sont menées de façon professionnelle	<b>294.000.000</b>
	<b>Total Axe 5</b>		<b>435.200.000</b>
<b>TOTAL GENERAL BUDGET PLAN STRATEGIQUE 2023-2027</b>			<b>21 778 739 320</b>

## 7. Système de planification, Suivi & Evaluation et Rapportage du Plan Stratégique 2023-2027





L'aspect « planification, suivi, évaluation et rapportage (PSER) » a été retenu comme action prioritaire dans le présent plan en vue de fournir toutes les informations adéquates pour la prise de décision. Un plan de suivi-évaluation est envisagé dès le début de la mise en œuvre du présent Plan Stratégique.

## 7.1. Du processus de suivi- évaluation du présent Plan Stratégique

Le suivi –évaluation procédera par différentes étapes suivantes :

- ☞ Etablissement des données de référence, afin de constituer une base de départ sur laquelle s'appuiera l'évaluation de l'atteinte des objectifs visés ;
- ☞ Collecte des données de suivi ;
- ☞ Analyse des données et rapportage ;
- ☞ Ateliers de réflexion et d'apprentissage ;
- ☞ Evaluations internes et externe.

## 7.2. De la collecte & traitement des données à la gestion de l'information

- Conception des outils de suivi, constituant des supports de collectes des données à mettre à la disposition des responsables en fonction des indicateurs à documenter,
- Recueil d'information en temps réel, impliquant tous les acteurs de la mise en œuvre des activités (Responsables de départements, Techniciens de terrain, animateurs volontaires et autres relais de l'OAP),
- La collecte des données se fera au fur et à mesure de la mise en œuvre des activités, et une fois le semestre pour permettre d'apprécier la tendance vers l'atteinte des changements attendus. Cela pourra aussi se faire de façon périodique selon les deadlines de rapportage,
- Des visites de terrain sur les lieux de mise en œuvre des activités seront effectués pour la visualisation des réalisations, des entretiens avec les acteurs/ou bénéficiaires et la prise des images illustratifs,
- Des rapports de suivi seront élaborés de façon semestrielle et/ou annuelle selon les exigences de rapportage, et des ateliers d'échange et d'apprentissage organisés pour actualiser la planification et formuler des stratégies correctrices le cas échéant. Cette étape est très importante, parce que permettant de fixer l'attention sur les erreurs et manquements pouvant entraver l'atteinte des indicateurs visés.
- Les destinataires des rapports sont les organes de l'OAP, les partenaires à la mise en œuvre des activités (population et PTF), l'administration burundaise à tous les niveaux, les services techniques concernés, les autres acteurs intéressés.



### 7.3. De l'évaluation du Plan Stratégique 2023-2027

A la fin de chaque année de la période couverte par le présent Plan Stratégique, il sera organisé une **revue interne** des réalisations. Une **évaluation à mi-parcours** interne sera menée à la fin de 2025 et **une évaluation finale pourra être confiée à un expert externe** au troisième trimestre 2027. Cette dernière permettra de faire ressortir les changements enregistrés suite à la mise en œuvre de ce plan stratégique, les défis rencontrés, et de s'en servir pour la préparation de la planification stratégique pour la période suivante.

En outre des études d'évaluation thématique et/ou de projets pourront être menées périodiquement pour juger des performances dans certains domaines clés identifiés avec les partenaires.

### 7.4. Du renforcement des moyens de suivi -évaluation

Des moyens humains et matériels sont sollicités pour faire face au volume de données et au traitement d'un programme multisectoriel et multi-acteurs. Ainsi, une unité pourrait s'ajouter pour renforcer l'équipe des animateurs et techniciens de terrain en ce qui est de la collecte des données de suivi-évaluation.

Des séances annuelles de renforcement des capacités des intervenants du domaine du suivi-évaluation seront prévus (Animateurs volontaires et techniciens animateurs de terrain).

Des outils adaptés à la collecte et au traitement des données devront être disponibles (Logiciel, Tablettes, Appareils photos et outils audio-visuels...) pour un traitement des informations en temps réel.





## 8. Plan de gestion et/ou d'atténuation des risques

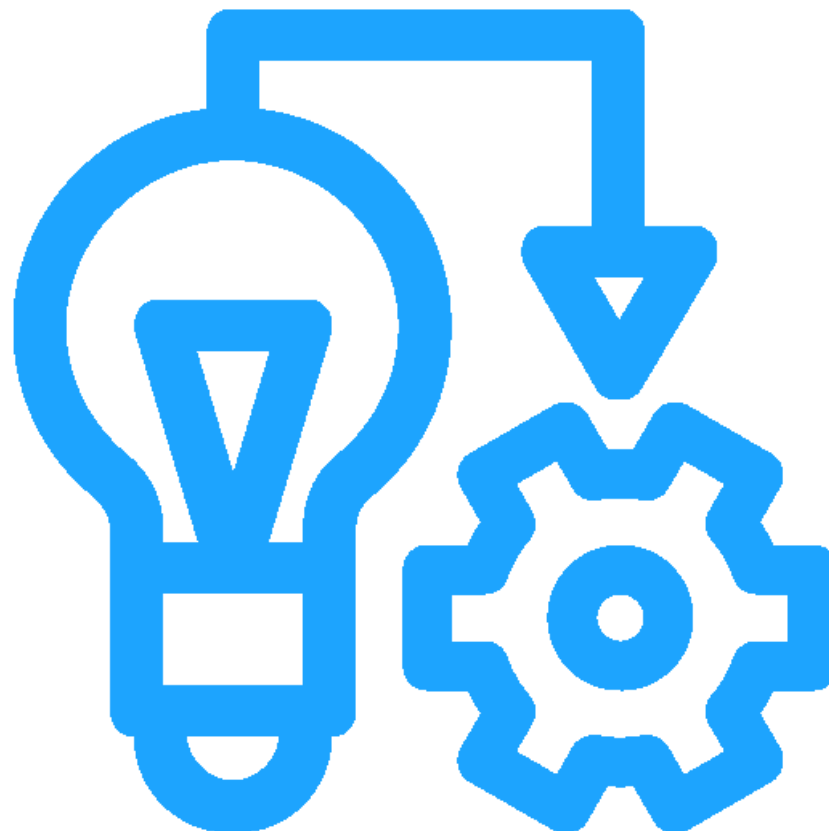


**Tableau 14. Gestion et/ou atténuation des risques**

<b>Risque</b>	<b>Niveau de probabilité</b>	<b>Niveau d'influence</b>	<b>Mesures d'atténuation / mitigation</b>
Instabilité de la situation politico-sécuritaire dans la zone d'action	Moyen	Fort	Plus de vigilance et développement d'un réseau de communication téléphonique avec communautés partenaires
Manque d'ouverture de collaboration des autorités locales (communales et provinciales)	Faible	Moyen	Informier et impliquer régulièrement les autorités dans les actions de l'OAP
Instabilité géographique des membres des relais communautaires	faible	moyen	Développer des stratégies de fidélisation des relais communautaires
Perturbation pluviométrique importante	moyen	fort	Adopter des actions de résilience et collaboration avec des spécialistes en la matière (Access et Auxfins)



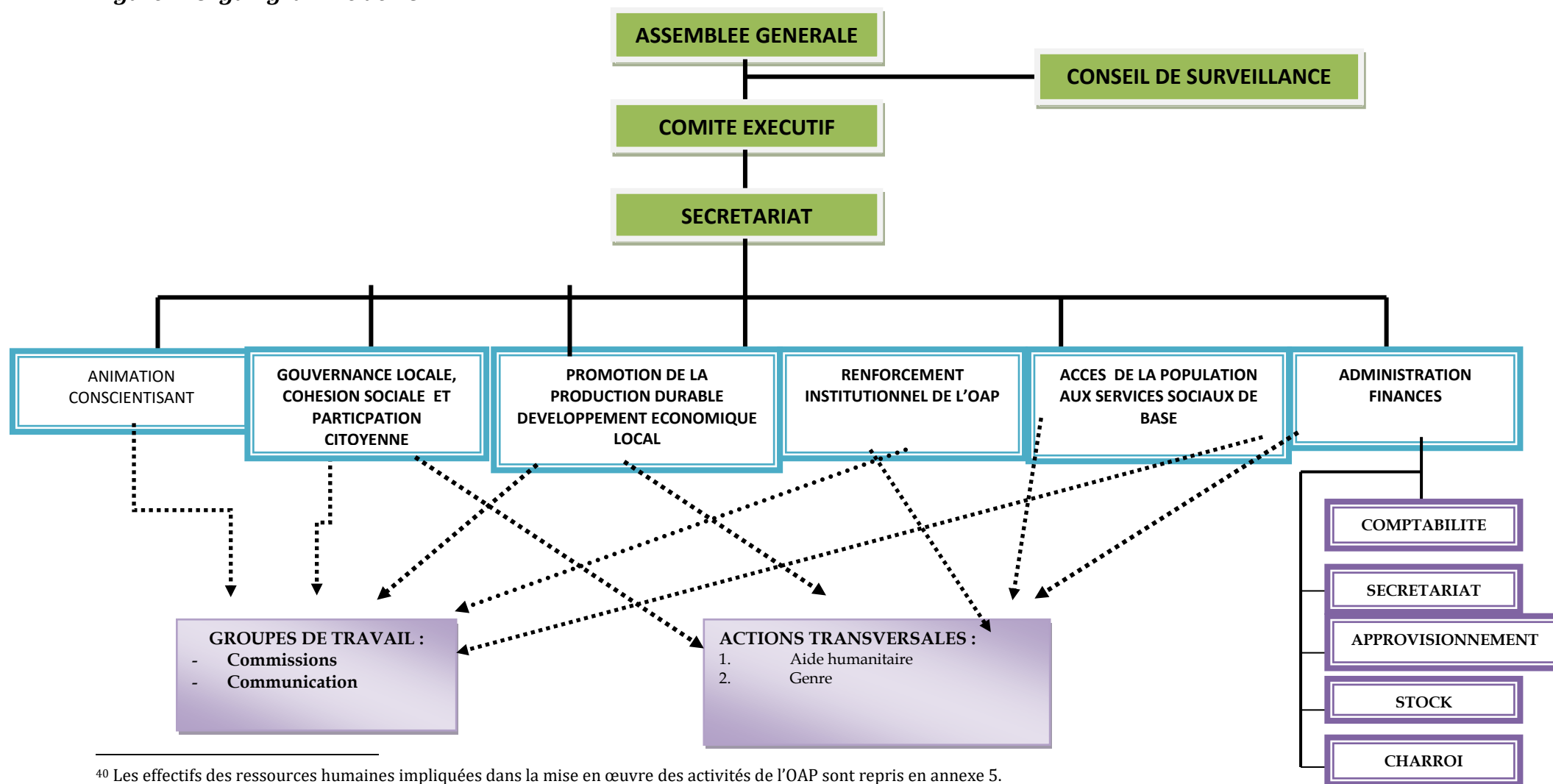
## 9. Structure de mise en œuvre





La structure de mise en œuvre est proposée à l'organigramme ci-après :

Figure 7. Organigramme de l'OAP <sup>40</sup>



<sup>40</sup> Les effectifs des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre des activités de l'OAP sont repris en annexe 5.



## Références bibliographiques

1. Autorité de lac Tanganyika, [http://lta.iwlearn.org/thelake\\_and\\_bassin](http://lta.iwlearn.org/thelake_and_bassin).
2. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, décembre 2009
3. Enquête intégrée des conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB 2019-2020), décembre 2021 ;
4. Enquête nationale sur la situation nutritionnelle, février 2022
5. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burundi/overview>
6. IFPRI/PAM dans Typologie spatiale pour identifier les goulets d'étranglement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi, octobre 2022
7. Inclusion Financière sur la pauvreté au Burundi, Université du Burundi, CURDES, 2022
8. Loi N°1/016 du 20 Avril 2005 portant organisation de l'Administration Communale.
9. Plan National de Développement, juin 2018
10. Politique Nationale de Décentralisation au Burundi, mai 2009
11. Projections démographiques (2010-2050) niveau national et provincial, ISTEEBU, 2017 ;
12. Stratégie Nationale de Développement Economique Local au Burundi, 2013
13. Typologie spatiale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi, étude réalisée par l'IFPRI commandité par le PAM Burundi
14. Unicef: The impact of climate, energy, and environment on children and their families in Burundi, 2021.



# ANNEXES



## Annexe 1. Les partenaires financiers de l'OAP asbl

<b>Actuels partenaires financiers</b>			
<b>N°</b>	<b>Partenaire financier</b>	<b>Période de partenariat</b>	<b>Domaine d'appui</b>
1	Entraide et Fraternité (ONG Belge) et DGD	2008 à nos jours	Production agro-sylvo-pastorale agro-écologique et structuration des communautés agricoles.
2	Oxfam Allemagne (ONG Allemande) et BMZ	2008 à nos jours	Appui d'urgence, Production agro-sylvo-pastorale agro-écologique et résiliente aux effets du changement climatique associée à l'accès à l'eau potable et à l'eau d'irrigation.
3	11 11 11 (ONG Belge)/DGD		Gouvernance et développement
4	SECODEV (ONG Suisse)/FGC	2020 à nos jours	Production agro-sylvo-pastorale agro-écologique et structuration des communautés agricoles.
5	SNV (ONG Néerlandaise)/Pays Bas	2020 à nos jours	Production agro-sylvo-pastorale agro-écologique et structuration des communautés agricoles, chaînes de valeur et accès au marché.
6	Protos/UE & Join For Water (ONG Belge)/DGD	2012-2015 et 2022 à nos jours	Production agricole et conservation de l'environnement et des ressources en eau
7	Fondation Arcanum (Fondation Suisse)	2013 à nos jours	Réinsertion socio-économique des ex-combattants et renforcement de l'animation conscientisant volontaires
8	SODI (ONG Allemande) et BMZ	Décembre 2021 à nos jours	Réinsertion socio-économique des rapatriés pour la cohésion sociale
9	IFDC	2015 à nos jours	Approche PIP et production agro-sylvo-pastorale à travers la restauration de la fertilité des sols.
10	UNICEF	2002 à nos jours	Appui à l'accès à l'eau potable, l'hygiène et assainissement pour les écoles, les centres de santé et les communautés.
<b>Anciens partenaires financiers</b>			
1	Oxfam Novib (ONG Néerlandaise)	2001 à Mars 2022	Infrastructures scolaires, aide humanitaire, Alphabétisation et accès aux moyens de subsistance.
2	FGC	2004 à 2007	Production agro-sylvo-pastorale et protection de l'environnement.
3	IRC	2009 à 2011	Consolidation de la paix
5	DDC	1993 à 2006	Action humanitaire et infrastructures scolaires
6	DFID/CORD	2013	Appui à l'accès à l'eau potable, l'hygiène et assainissement pour les communautés.
7	ONUB	2005	Réhabilitation des infrastructures scolaires et Adduction d'eau potable
8	AMBABEL/CTB	2000 à 2004	Infrastructures scolaires et centres de santé.
9	CECI/ACDI	2002 à 2005	Action humanitaire : construction des maisons pour veuves et orphelins
10	Protos/Union européenne	2012 à 2014	Projet d'augmentation de la production agricole par à travers les aménagements des bassins versants et des marais et de facilitation de l'accès à l'eau potable et d'irrigation
12	WBI	2008 à 2010	Appui à l'accès à l'eau potable pour les communautés.
13	MEMISA	2008	Rapprochement des communautés des services de santé par la construction des centres de santé.
14	BAD/REGIDESO	2008-2009	Information Education Communication (IEC).





## Annexe 2. Etat de mise en œuvre du Plan Stratégique 2019-2022.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	RESULTATS ESCOMPTEES	REALISATIONS DURANT LA PERIODE DE 2019- 2022	RESULTATS/CHANGEMENTS ATTEINTS
<b>Axe 1: Animation Conscientisant</b>			
Les membres de la communauté promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans la gestion du développement de leurs localités et communes respectives	1. Les communautés prennent conscience de l'importance de la participation citoyenne et s'impliquent dans la création d'un environnement favorable à une croissance inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du travail d'animation conscientisant par l'augmentation du nombre d'animateurs volontaires de proximité passant de 30 à 96, soit 2 animateurs par zone administrative. Ces animateurs ont été formés sur différents thématiques liés à l'autopromotion et œuvrent à la mobilisation des communautés à leur auto développement.</li> <li>- La structuration communautaire a été redynamisée conformément aux nouveaux textes de lois régissant le mouvement associatif ; Animation de 26 centres d'alphabétisation installés dans les zones administratives : 787 personnes dont 628 femmes ont été alphabétisées.</li> <li>- 66 comités de gestion, d'entretien et d'hygiène sont en place et fonctionnels autour des bornes fontaines et rampes des adductions d'eau potable aménagées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'action d'animation conscientisant est facilitée.</li> <li>✓ Emergence de 76 associations coopératives agréées et fonctionnelles à la satisfaction de leurs membres.</li> <li>✓ Des caisses d'entretien ont été constituées sur tous les points d'eau pour l'entretien et la maintenance des ouvrages d'eau potable.</li> </ul>
	2. Les communautés rurales ont accès aux services de base en matière de nutrition, hygiène et Assainissement		
	3. Des organisations de base (paysannes) et autres ont consolidé leur rôle au sein de la société civile locale et nationale en matière de défense de leurs droits		
<b>Axe 2: Gouvernance Locale et Décentralisation</b>			
Les acteurs communaux offrent des services de qualité aux citoyens (prennent en compte la proposition de la population et lui rendent compte dans la gestion des affaires communales)	1. Les compétences des leaders communautaires, des services techniques et des autorités locales sur les principes de bonne gouvernance et de gestion des communes sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les administratifs des 14 communes, à tous les niveaux, ont été renforcées sur les droits et devoirs citoyens, la bonne gouvernance et la redevabilité. Toutes les communes de la zone d'action ont amélioré leurs performances en ce qui est de la gouvernance tel que cela est évalué annuellement par le Ministère de tutelle.</li> <li>- 39.145 personnes ont été conscientisées sur les droits et les devoirs citoyens, la consolidation de la paix et la résolution pacifique des conflits.</li> <li>- 171 Comités de paix mis en place et soutenus pour la résolution pacifique des conflits communautaires, comprenant 785 agents de médiation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Toutes les 14 communes cibles ont élaboré les Plans de Développement Communautaire « PCDC » et sont en train de les mettre en œuvre.</li> <li>✓ Les comités de paix constituent le garant de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale au niveau des communautés. Ainsi, 12.413 conflits ont été résolus au niveau communautaire sans recours aux instances judiciaires.</li> </ul>
	2. Les gouvernants et les gouvernés interagissent dans la gestion des affaires communales de manière inclusive et participent à la réduction des conflits locaux		



Axe 3: Développement Economique Local		
<p>Les capacités de la communauté rurale sont renforcées en vue de promouvoir une croissance durable et inclusive et la création de l'emploi.</p>	<p>1. Les revenus des ménages ruraux ont augmenté suite au changement des mentalités, à l'acquisition des connaissances en entrepreneuriat et à la mise en place des mécanismes communautaires permettant une mobilisation interne de solidarité et de financement.</p> <p>2. Le revenu agricole des ménages de la zone d'intervention augmente suite au renforcement des capacités en techniques agropastorales, à l'adoption de l'approche agro-écologie et à l'amélioration des conditions de conservation, de transformation et de marché.</p> <p>3. Les méfaits (dommages) liés aux changements climatiques ont diminué grâce à une gestion efficace et régulière des actions de résilience et à la restauration des ressources environnementales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'autocréation et renforcement des structures communautaires pour la mobilisation de fonds propres investis dans de microprojets d'autopromotion et dans l'entraide sociale entre les membres.</li> <li>- 400 jeunes vulnérables ont reçu une formation professionnelle sur des métiers divers (Couture, soudure, Coiffure, Savonnerie, Boulangerie, Cordonnerie etc.), et ont monté de petites unités de production artisanales actuellement en activités pour booster le revenu</li> <li>- Mise en place et exploitation des fermes écoles, Centre agricole de formation et centre de transformation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Construction et mise en exploitation d'un Centre de Formation et de transfert d'innovations à Rubingo en commune Isare, centre d'apprentissage et de rayonnement sur les techniques agro-écologiques résilientes aux effets du changement climatique pour les agri-éleveurs :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>• 240 producteurs ont déjà bénéficié de renforcement pratique dans ce Centre et leurs exploitations dans les ménages et organisations des producteurs servent de points de rayonnement dans leurs collines en ce qui est des techniques agro-écologiques ;</li> <li>• En plus, la population des collines avoisinantes s'y ressource régulièrement en ce qui est des pratiques agricoles modernes, le compostage rapide et les bio-pesticides.</li> </ul> </li> <li>o Animation et exploitation de fermes agricoles de formation et de rayonnement à Kabezi et à Rutambiro (en commune Mugongomanga,</li> <li>o Animation et exploitation d'un Centre de transformation de céréales à Nyabiraba.</li> </ul> </li> <li>- Vulgarisation de l'approche de planification intégrée pour l'autopromotion des ménages « PIA » :</li> <li>- 15.916 ménages ont été renforcés sur cette approche de planification participative du futur du ménage par tous les membres, et les ménages bénéficiaires</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emergence de plus de 425 groupes solidaires d'épargne et crédit qui mobilisent chaque année autour de 336.408.640 FBu d'épargne. Celles-ci appuient le financement d'activités génératrices de revenu des membres. Ces groupes comptent à plus de 67% des femmes, ce qui a entraîné une vraie émancipation de celles-ci suite au gain de revenus et à leur contribution dans la vie économique des ménages.</li> <li>✓ Les techniques/pratiques agro-écologiques et résilientes aux effets du changement climatique sont progressivement adoptées dans la zone d'action de l'OAP où 18.893 ménages formés ont augmenté leurs productions grâce à ces techniques/pratiques.</li> <li>✓ L'approche de planification intégrée dans les ménages et organisations communautaires ont contribué à l'augmentation de revenus dans les ménages et les organisations communautaires suite à la mise en œuvre de projets concertés et collégiaux entre parents et enfants, et entre les membres.</li> <li>✓ Des chaînes de valeur fruits (maracoudja, prune du japon, poules pondeuses et légume (léngalenga) sont en développement et prometteuses en matière des revenus des ménages et organisations communautaires.</li> <li>✓ Le déboisement est réduit grâce à l'utilisation des foyers améliorés et les impacts de l'érosion progressivement atténués suite aux actions de protection</li> </ul>



		<p>disposent des plans d'action en implémentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des chaînes de valeur sont en train d'être développées autour du maracuja, prune de japon, amarante et poules-œufs pour une augmentation des revenus agricoles et d'élevage :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des mémos d'entente ont été conclus avec différents acteurs tant sur les maillons production et que sur les maillons Transformation et commercialisation</li> <li>o Les acteurs locaux de ces chaînes de valeur se sont structurées en des coopératives de production et de commercialisation, afin d'avoir plus de force de négociation et maîtrise par rapport aux exigences de marché à l'amont comme à l'aval.</li> </ul> </li> <li>- Construction de 15 petits barrages et/ou retenues d'eau de ruissèlement pour irrigation des champs pendant la saison sèche dans les communes Kabezi, Kanyosha, Isare et Muhuta</li> <li>- Renforcement des capacités des ménages en pratiques agro-écologiques, et de sauvegarde de l'environnement et de résiliences aux effets des changements climatiques.</li> <li>- Promotion de l'utilisation des foyers améliorés et l'installation de réservoirs pour retenue de l'eau de pluie sur les toitures des maisons.</li> <li>- Dans le cadre de lutter contre l'érosion, Plus de 1.175.235 plants forestiers et agro-forestiers ont été produits et plantés sur plus de 400 km de courbes de niveau, végétalisées par plus de 2.406.271 éclats de souche et d'herbes fixatrices.</li> <li>- Renforcement de la recherche -action sur les cultures résilientes aux changements climatiques, les biofertilisants et les biopesticides.</li> </ul>	<p>des sols et des bassins versants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les producteurs des collines bénéficiaires des barrages d'irrigation profitent de la disponibilité de l'eau et cultivent pendant les périodes de sécheresse y compris la saison sèche et ainsi augmentent leurs productions et revenus.</li> <li>✓ Les biopesticides et biofertilisants sous recherche-action sont prometteurs.</li> </ul>
--	--	--	--



<b>Axe 4: Accès aux services sociaux de base de qualité (Infrastructure et qualité des services)</b>		
<p>La communauté rurale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité.</p>	<p>Les communautés rurales ont accès facile à l'eau potable et de manière durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de 4 Réseaux d'eau potable pour une distance linéaire de plus de 50,5 km il s'agit de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o l'AEP Gomvyi-Kindobwe-Kiremba-Mugongo-Mena desservant les zones Gomvyi, Migera et Ramba,</li> <li>o l'AEP Nyabiraba- Gishubi- Kukanama (en commune Kanyosha),</li> <li>o AEP Munege- Cirisha- Nyarumpongo en commune Isare,</li> <li>o AEP Martyazo-Maramvya desservant en eau potable en plus de la population de Martyazo/Mubimbi et Maramvya, les déplacés victimes des inondations intallés au site SOBEL en commune Mutimbuzi.</li> </ul> </li> <li>- 50 sources d'eau potable aménagées dans les communes Kanyosha, Mubimbi, Nyabiraba, Burambi, Buyengero et Rumonge desservent 1.947 ménages.</li> <li>- Installation des ouvrages de lavage des mains (Rampes et/ou bornes fontaines) sur 100 écoles des 9 communes de la province Bujumbura comptant 72. 857 élèves, dans le cadre de la prévention du COVID 19.</li> </ul>
<p><b>Pour l'axe 5: Renforcement institutionnel</b></p>		
<p>Les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action</p>	<p>L'OAP élargit son partenariat technique L'OAP a diversifié l'origine de ses ressources Les interventions de l'OAP sont menées de façon professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de conventions de collaboration, d'échange d'innovations et d'expériences avec le MINEAGRIE et les instituts de recherche dont l'ISABU, Le FABI, IRRI, le PELUM Uganda, l'organisation DUTERIMBERE du Rwanda et plusieurs organisations de la société civile locale</li> <li>- Recherche de nouveaux partenaires financiers pour appuyer le Plan Stratégique 2019-2022</li> <li>- Des outils de travail et documents de politique ont été finalisés ; Politique d'Animation, Politique de l'OAP en matière d'Exploitation et Abus Sexuels « EAS », Documents guides de formation sur différents thématiques dont la structuration coopérative, l'approche Epargne et Crédit solidaire, Le Plan intégré d'autopromotion etc.</li> </ul>
<p>Les infrastructures d'adduction d'eau potable mises en place ont facilité l'accès à l'eau potable à moins de 500m à 6.940 ménages composés d'une population de 31.427 personnes des collines de Gomvyi, Masama, Mwaza, Gitenga, Kiremba, Kabezi, Mena, Ramba, Buhina, Munege, Cirisha, Nyarumpongo, Martyazo, Maramvya et site SOBEL, ainsi que 9 écoles fondamentales.</p> <p>En plus des bailleurs traditionnels, de nouveaux partenaires financiers ont accordés des appuis à l'OAP, il s'agit de l'ONG SECODEV de Suisse de l'ONG SODI d'Allemagne et de l'ONG Join For Water de Belgique.</p>		



### Annexe 3. Détails Budget du Plan Stratégique 2023-2027

#### Annexe 3.1. Détails Budget Axe : Animation Conscientisant

1. Axe « Animation Conscientisant » :				1 111 149 000
Description des principales activités prévues	Unité	Quantité (5 ans)	Coût unitaire	Coût Estimatif sur 5 ans (Bif)
<b>OS1. Les membres de la communauté promeuvent les valeurs positives citoyennes et participent effectivement dans leur auto-développement et dans la gestion de leurs localités et communes respectives.</b>				<b>1 111 149 000</b>
<b>Résultat 1.1. Les membres des communautés adoptent des attitudes de valeurs positives dans différents secteurs</b>				<b>407 049 000</b>
<b>1.1.1. Renforcer la gestion efficace et durable des infrastructures communautaires et promotion de l'hygiène et l'assainissement de base.</b>				<b>93 849 000</b>
1.1.1.1. Animation des séances de conscientisation communautaire et de suivi/accompagnement par les animateurs et le technicien animateur (moto+carburant+casse-croûte)	séance	498	70 000	34 860 000
1.1.1.2. Animation des séances de conscientisation communautaire et de suivi/accompagnement par le responsable de l'axe (véhicule+carburant+casse-croûte)	séance	14	213 500	2 989 000
1.1.1.3. Organisation d'ateliers de renforcement des capacités des usagers (56 ateliers)	atelier	56	1 000 000	56 000 000
<b>1.1.2. Promouvoir les méthodes adéquates pour l'amélioration de l'état nutritionnel et la prévention des maladies évitables.</b>				<b>159 600 000</b>
1.1.2.1. Organisation des ateliers sur la nutrition, l'hygiène et assainissement en faveur des animateurs (2 ateliers de 3 jours).	atelier	2	9 000 000	18 000 000



1.1.2.2. Organisation de 5760 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur la nutrition, l'hygiène et assainissement par les animateurs volontaires.	séance	5760	10 000	57 600 000
1.1.2.3. Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (840 descentes en 5 ans)	descente	840	100 000	84 000 000
<b>1.1.3. Sensibiliser et conscientiser les communautés sur le leadership et promotion genre.</b>				<b>153 600 000</b>
1.1.3.1. Organisation des ateliers de formation sur le leadership et promotion genre en faveur des animateurs (2 ateliers de 2 jours)	atelier	2	6 000 000	12 000 000
1.1.3.2. Organisation de 5760 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur le leadership et promotion genre par les animateurs volontaires.	séance	5760	10 000	57 600 000
1.1.3.3. Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (840 descentes en 5 ans)	Descente	840	100 000	84 000 000
<b>Résultat 1.2. Les communautés prennent conscience de l'importance de la participation citoyenne, s'activent pour leur autopromotion et participent à la réduction des conflits locaux</b>				<b>100 200 000</b>
<b>1.2.1. Renforcer l'esprit auto-promotionnel chez les individus, ménages et structures communautaires</b>				<b>49 800 000</b>
1.2.1. 1. Organisation de 2880 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur l'autopromotion par les animateurs volontaires.	Séance	2 880	10 000	28 800 000
1.2.1. 2. Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (210 descentes en 5 ans)	Descente	210	100 000	21 000 000
<b>1.2.2. Conscientiser la population sur la problématique de la démographie galopante et le besoin d'une procréation responsable</b>				<b>43 200 000</b>
1.2.2.1. Organisation des ateliers de formation sur la procréation responsable en faveur des animateurs (2 ateliers de 2 jours).	atelier	2	6 000 000	12 000 000



1.2.2.2. Organisation de 1440 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur l'autopromotion par les animateurs volontaires.	Séance	1 440	10 000	14 400 000
Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (168 descentes en 5 ans).	descente	168	100 000	16 800 000
<b>1.2.3. Sensibiliser et conscientiser la population sur l'importance de la participation citoyenne et la sécurisation foncière.</b>				<b>7 200 000</b>
1.2.3.1. Organisation de 720 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur l'importance de la sécurisation foncière par les animateurs volontaires.	séance	720	10 000	7 200 000
<b>Résultat 1.3.</b> Les membres de la communauté participent à la création d'un environnement favorisant une croissance inclusive (respect de la loi, influence à la réglementation, protection de l'environnement, structuration communautaire etc.)				603 900 000
<b>1.3.1. Accompagner l'émergence et le développement des mécanismes de structuration communautaire et de mobilisation interne de financement (NAP : Coopératives, GSECs : SILC, NAWÉ NUZE.)</b>				<b>35 400 000</b>
1.3.1.1. Organisation de 1440 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur la structuration communautaire pour l'autopromotion par les animateurs volontaires.	Séance	1 440	10 000	14 400 000
1.3.1.2. Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (210 descentes en 5 ans).	Descente	210	100 000	21 000 000
<b>1.3.2. Conscientiser la population sur les droits et devoirs du citoyen</b>				<b>23 700 000</b>
1.3.2.1. Organisation des ateliers de formation sur les droits et devoirs du citoyen en faveur des animateurs (2 ateliers de 1 jour).	atelier	2	3 000 000	6 000 000
1.3.2.2. Organisation de 720 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur les droits et devoirs du citoyen par les animateurs volontaires.	séance	720	10 000	7 200 000





1.3.2.3. Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (105 descentes en 5 ans).	descente	105	100 000	10 500 000
<b>1.3.3. Œuvrer pour la paix et le développement par une prise en charge psychosociale des personnes nécessiteuses.</b>				<b>256 800 000</b>
1.3.3.1. Organisation des ateliers de formation sur les droits et devoirs du citoyen en faveur des animateurs (2 ateliers de 4 jours)	atelier	2	12 000 000	24 000 000
1.3.3.2. Mise en place d'une unité chargée de la supervision/coaching en matière de prise en charge psychosociale des personnes en besoin.	Personne	60	2 000 000	120 000 000
1.3.3.3. Organisation de 2880 séances de conscientisation/capacitation communautaire et d'accompagnement/coaching sur les droits et devoirs du citoyen par les animateurs volontaires.	séance	2 880	10 000	28 800 000
1.3.3.4. Descentes de suivi/accompagnement par l'équipe animation OAP (840 descentes en 5 ans)	descente	840	100 000	84 000 000
<b>1.3.4. Mettre en œuvre et renforcer la stratégie (politique) d'animation</b>				<b>288 000 000</b>
1.3.4.1. Renforcement de l'action d'animation conscientisant par l'encadrement et appuis aux animateurs volontaires communautaires.	animateur	96	50 000	288 000 000



**Annexe 3.2. Détails Budget Axe : Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne**

2. Axe «Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne » :				2 405 990 000
Description des principales activités prévues	Unité	Quantité (5 ans)	Coût unitaire	Coût Estimatif sur 5 ans (Bif)
<b>OS 2. Les acteurs collinaires communaux et provinciaux offrent des services de qualité aux citoyens et ces derniers participent activement au développement local.</b>				<b>2 405 990 000</b>
<b>Résultat 2.1. Les compétences des leaders communautaires, des services techniques et des autorités locales sur les principes de bonne gouvernance et de gestion des communes sont renforcées.</b>				<b>150 000 000</b>
<b>2.1.1. Renforcer les capacités des communes, des élus et d'autres détenteurs d'obligations en matière de bonne gouvernance, gestion des biens publics et de redevabilité (2 ateliers provinciaux organisés par an).</b>				<b>150 000 000</b>
2.1.1.1. Organiser des ateliers provinciaux à raison de 2 par an, soit 10 pour les 5 ans.	atelier	10	15 000 000	150 000 000
<b>Résultat 2.2. Les autorités communales disposent des capacités leur permettant d'assumer leurs responsabilités de maîtres d'ouvrage pour le développement.</b>				<b>324 000 000</b>
<b>2.2.1. Renforcer les capacités des communes en matière d'élaboration des documents de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation (PCDC, PAI etc.) : 2 ateliers de renforcement des capacités organisés dans chaque commune.</b>				<b>147 000 000</b>
2.2.1.1. Appuyer les communes dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) et des Plans Annuels d'Investissement (PAI) (choix d'une commune à faible niveau d'organisation).	commune	5	6 000 000	30 000 000
2.2.1.2. Appuyer les communes dans l'évaluation des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) et des Plans Annuels d'Investissement (PAI) dans les délais (pendant 3 ans pour PAI et 1 fois pour le PCDC, soit 52 évaluation des PAI et 14 évaluations des PCDC).	évaluation	66	1 000 000	66 000 000



2.2.1.3. Appuyer les communes dans l'organisation des séances de redevabilité (au moins une séance par commune durant les 5 ans).	Séance	14	1 500 000	21 000 000
2.2.1.4 Renforcer les capacités des gestionnaires des communes et des provinces sur les thématiques en rapport avec la maximisation des recettes communales (planification, mise en œuvre et évaluation des projets : 1 atelier par province année 2).	Atelier	2	15 000 000	30 000 000
<b>2.2.2. Renforcer les capacités des communes dans la collecte des taxes pour qu'elles deviennent financièrement viables et dans les techniques de mobilisation et gestion des ressources financières pour la mise en œuvre des PCDC.</b>				<b>177 000 000</b>
2.2.2.1. Renforcer les administratifs et taxateurs des communes sur les techniques de maximisation des recettes et de gestion rationnelle des ressources financières (atelier par province de 2 jours).	Atelier	2	15 000 000	30 000 000
2.2.2.2. Appuyer les communes dans l'Organisation des semaines témoins dans les principaux marchés (2 semaines témoins par commune pour les 5 ans).	semaine	28	1 750 000	49 000 000
2.2.2.3. Appuyer les communes dans l'actualisation des listes des matières taxables (séance par zone entité administrative).	Séance	49	2 000 000	98 000 000
<b>Résultat 2.3. Les gouvernants et les gouvernés interagissent dans la gestion des affaires communales de manière inclusive et participent à la réduction des conflits locaux, spécifiquement ceux liés au foncier.</b>				<b>1 931 990 000</b>
<b>2.3.1. Renforcer les capacités communautaires de gestion des conflits pour la cohésion sociale et le développement durable.</b>				<b>700 000 000</b>
2.3.3.1. Organiser des ateliers de formation des membres des conseils des notables collinaires sur la résolution pacifique des conflits, et sur leurs cahiers de charges (264 collines à raison de 15 membres par colline + les Administrateurs communaux + les Gouverneurs et leurs Conseillers ayant les questions juridiques dans leurs attributions + équipe OAP) :	Atelier	80	7 000 000	560 000 000



80 groupes de 50 personnes à raison de 50 personnes par groupe pour 3 jours de formation (80 ateliers organisés).				
2.3.3.2. Organiser des ateliers des leaders et membres des partis politiques et sur la tolérance et la gestion des conflits électoraux (ateliers provinciaux)	Atelier	28	5 000 000	140 000 000
<b>2.3.2. Conscientiser tous les acteurs concernés et accompagner le processus de sécurisation et certification foncière.</b>				<b>392 000 000</b>
2.3.2.1. Conscientiser tous les acteurs concernés par la problématique de sécurisation foncière (réunions au niveau province : 2 et commune: 14*2).	Réunion	30	5 000 000	150 000 000
2.3.2.2. Ateliers de formation des acteurs intervenants dans le foncier (ateliers de 3 jours)	Atelier	14	12 000 000	168 000 000
2.3.2.3. Appui aux Services Fonciers Communaux (1 commune appuyée en kit foncier par an, soit 5 communes en tout)	Kit	5	12 000 000	60 000 000
2.3.2.4. Accompagner/coacher le processus de sécurisation foncière et le processus de certification	visite	56	250 000	14 000 000
<b>2.3.3. Impliquer effectivement la population aux activités en rapport avec la paix, la gouvernance et le développement local.</b>				<b>294 750 000</b>
2.3.3.1. Organiser des activités socio-culturelles de consolidation de la cohésion sociale (1 évènement par an et par commune : caravane pour la paix par commune administrative).	Caravane	56	5 000 000	280 000 000
2.3.3.2. Animer des séances de sensibilisation zonale sur la participation citoyenne.	Séance	59	250 000	14 750 000
<b>2.3.4. Encourager les citoyens et plus spécifiquement les femmes pour une participation active aux élections (pour élire et se faire élire).</b>				<b>545 240 000</b>
2.3.4.1. Ateliers de conscientisation/formation à l'endroit des femmes et autres acteurs impliqués (2 ateliers organisés dans chaque commune : 2025 et 2027).	Atelier	28	7 500 000	210 000 000



2.3.4.2. Séances de sensibilisation-mobilisation pour la participation active aux élections, plus spécifiquement les femmes (élire et se faire élire) : 2 séances organisées dans chaque zone administrative : 2025 & 2027.	Séance	118	1 500 000	177 000 000
2.3.4.3. Production du matériel de sensibilisation (affiches, émissions radio, spots publicitaire, ...)	kit	2	10 000 000	20 000 000
2.3.4.4. Accompagnement des communautés par les animateurs volontaires.	mois	60	2 304 000	138 240 000

### Annexe 3.3. Détails Budget Axe : Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local

<b>3. Axe « Promotion de la Production Durable et Développement Economique Local » :</b>				<b>6 909 679 920</b>
<b>Description des principales activités prévues</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coûts estimatifs sur 5 ans (Bif)</b>
<b>Objectif stratégique 3. Les capacités de la communauté sont renforcées en vue de promouvoir une croissance durable et inclusive et la création de l'emploi</b>				<b>6 909 679 920</b>
<b>Résultat 3.1. Les revenus des ménages locaux ont augmenté suite au changement des mentalités, à l'acquisition des connaissances en entrepreneuriat et à la mise en place des mécanismes communautaires permettant une mobilisation interne de solidarité et de financement.</b>				<b>1 331 980 280</b>
<b>3.1.1. Promouvoir des approches communautaires d'auto-développement visionnaires et responsabilisantes et leur extension (CEP, PIA, GALS, etc.) au niveau des ménages et des collines.</b>				<b>111 999 160</b>
3.1.1.1. Organiser 14 Ateliers de renforcement des capacités des ménages sur approches communautaires d'auto-développement visionnaires et responsabilisantes	atelier	14	3 740 000	52 360 000
3.1.1.2. Disponibiliser les outils de formation sur les approches communautaires d'auto-développement visionnaires et responsabilisantes (Flip chart, feutres, scotch, cahiers stylos) et post-formation chez les ménages et OP (Flip chart à raison de 5 feuilles/ménage ou OP, feutres (3-4 pièces/ ménage) + crayon+ gomme. Soit 70 flip chart, 70 feutres, 280 crayons, 280 gommes et 280 tailles crayons.	lot	14	857 100	11 999 400



3.1.1.3. Accompagnement/coaching des ménages et Organisations des producteurs sur l'implémentation des approches communautaires d'auto-développement (3 jours par commune)	descente	42	857 140	35 999 880
3.1.1.4. Suivi-évaluation des activités de la promotion des approches communautaires d'auto-développement visionnaires et responsabilisantes.	descente	42	277 140	11 639 880
<b>3.1.2. Promouvoir les mécanismes de facilitation de l'accès des ménages, organisations des producteurs aux crédits et à l'éducation financière (financement auprès des IMF, Banques etc.) et plus spécifiquement pour l'autonomisation des jeunes et des femmes.</b>				<b>139 991 000</b>
3.1.2.1. Sensibiliser les ménages et membres des OP des communes cibles, surtout les jeunes et femmes à s'organiser en Groupes Solidaires d'Épargne Crédit "GSEC" et à la bonne gestion financière sous la facilitation des animateurs volontaires de l'OAP et des Agronomes animateurs des programmes.	réunion	96	229 100	21 993 600
3.1.2.2. Appuyer, renforcer par éducation financière et accompagner les Groupes Solidaires d'épargne et crédit "GSECs" (SILC, etc.) par les animateurs de développement de l'OAP méthodologie SILC	réunion	96	687 500	66 000 000
3.1.2.3. Renforcement par éducation financière et connexion des Groupes Solidaires d'épargne et crédit "GSECs" matures aux institutions de microfinance	GSEC	14	1 357 100	18 999 400
3.1.2.4. Appuyer les initiatives de l'autopromotion des jeunes et les femmes (2 initiatives par commune)	initiative	28	1 178 500	32 998 000
<b>3.1.3. Renforcer les capacités des coopératives en matière de production et de rendre services à leurs membres et à la population.</b>				<b>559 993 720</b>
3.1.3.1. Faciliter l'émergence et le développement des coopératives existantes (séances animées par commune essentiellement par les animateurs volontaires).	séance/animateur	14	3 571 400	49 999 600



3.1.3.2. Conscientiser /former les communautés sur l'organisation et structuration des producteurs en associations et coopératives des agriculteurs et sur leur gestion (séances animées par commune par les animateurs volontaires)	séance/animateur	14	3 214 280	44 999 920
3.1.3.3. Formation des membres des coopératives sur des thématiques clés en rapport avec les coopératives et l'analyse financière des activités de production et outils de gestion financière, etc.	atelier	56	3 928 500	219 996 000
3.1.3.4. Organiser 14 ateliers de formation de 2 jours sur les stratégies d'achat d'intrants et vente des produits agricoles groupés, système warrantage, techniques de la valorisation des productions et de fidélisation des marchés	atelier	14	4 642 800	64 999 200
Appui pour l'amélioration du stockage et la vente des excédents: construction hangars (2 hangars)	hangar	2	30 000 000	60 000 000
3.1.3.5. Appui pour l'amélioration du stockage et la vente des excédents: Appui en Matériel de stockage/ Infrastructure de stockage/transformation des produits (kit silos et sacs PICs)	kit	20	2 000 000	40 000 000
3.1.3.6. Suivi/accompagnement des coopératives et connections aux IMF	mission	14	1 428 500	19 999 000
3.1.3.7. Organiser à Bujumbura une foire agricole en vue de créer des opportunités de marché aux producteurs des zones d'action	foire	1	60 000 000	60 000 000
<b>3.1.4. Développer des actions entrepreneuriales et création d'emplois (spécifiquement pour les jeunes).</b>				<b>519 996 400</b>
3.1.4.1. Conscientiser et structurer les jeunes autour des actions entrepreneuriales (14 ateliers sur les étapes de structuration)	atelier	14	4 000 000	56 000 000
Renforcer les capacités des jeunes structurés autour des actions entrepreneuriales (28 ateliers de renforcement de 3 jours).	atelier	28	5 357 100	149 998 800





3.1.4.2. Accompagner les jeunes dans la conduite de leurs actions entrepreneuriales et visites d'échange d'expériences	visite	28	2 857 100	79 998 800
3.1.4.3. Appuyer en matériel aux initiatives entrepreneuriales collectives des jeunes (2 par communes).	kit intrant	28	8 357 100	233 998 800
<b>Résultat 3.2.</b> Le revenu agricole des ménages de la zone d'intervention augmente chaque année de 3 % suite au renforcement des capacités en techniques agro-écologiques et à l'accroissement progressif des productions dû à l'adoption de ces techniques.				<b>1 749 980 640</b>
<b>3.2.1. Renforcer les capacités des acteurs du secteur agro-sylvo-zootechnique et environnemental en s'appuyant sur les résultats de la recherche-action et les pratiques ayant déjà fait preuve d'efficacité.</b>				<b>749 993 440</b>
3.2.1.1. Renforcement des capacités sur la méthodologie de la recherche-action, les étapes de la conduite des essais, traitement/analyse et partage des résultats sous l'appui des institutions de recherche (ISABU, FABI) : deux sites par commune.	atelier	28	4 950 000	138 600 000
3.2.1.2. Organiser des ateliers de renforcement des capacités des ménages et membres d'OP sur les techniques agro-sylvo-zootechnique et environnementales (agriculture, élevage et conservation des ressources naturelles) en s'appuyant sur les résultats des recherche-action (deux ateliers par commune).	atelier	28	4 714 280	131 999 840
3.2.1.3. Organiser des formations de renforcement des capacités des ménages et membres des OP (2 cycles/an) au Centre Agricole de Formation et Transfert des Innovations (CAFTI) de Rubingo en commune Isare.	atelier	10	29 300 000	293 000 000
3.2.1.4. Effectuer des descentes d'accompagnement /coaching des lauréats de la formation du Centre dans leurs ménages et OP par les animateurs volontaires et agronomes animateurs.	descente	96	1 941 600	186 393 600



<b>3.2.2. Appuyer les filières porteuses de croissance économique en matière de production, de transformation/conservation des productions et de promotion du partenariat public-privé pour l'accès au marché équitable.</b>				<b>999 987 200</b>
3.2.2.1. Appui au développement des chaînes de valeur/filières porteuses de croissance économique (kit semences de qualité et autres intrants et matériel) 14 kit à raison d'un kit par commune	kit intrant	14	7 142 800	99 999 200
3.2.2.2. Renforcer les capacités des acteurs des chaînes de valeurs et des services d'extension sur les techniques améliorées des productions agricoles (56 ateliers de 1 jour).	atelier	56	5 357 000	299 992 000
3.2.2.3. Les organisations des producteurs (multiplicateurs de semences, gestionnaires de centres naisseurs d'animaux d'élevage, producteurs de différents produits agricoles etc.) en place sont accompagnées et facilitées l'accès aux moyens de production (intrants: semences de qualité, animaux de races améliorées... et capacités techniques) etc.	kits	96	3 645 800	349 996 800
3.2.2.4. Coaching/Accompagnement techniques des ménages et Organisations des producteurs orientés vers les chaînes de valeurs/filières.	visite	96	1 562 500	150 000 000
3.2.2.5. Mise en relation des acteurs pour le partenariat public-privé pour l'accès au marché équitable (2 séances au niveau commune).	séance	28	3 571 400	99 999 200
<b>Résultat 3.3. Les méfaits (dommages) liées aux effets du changement climatique ont diminué grâce à la mise œuvre des techniques/pratiques agro-écologiques résilientes.</b>				<b>3 827 719 000</b>
<b>3.3.1. Renforcer les différents acteurs intéressés et plaider en faveur des techniques/pratiques et les mécanismes de conservation de l'environnement et de résilience aux effets du changement climatique</b>				<b>594 171 000</b>
3.3.1.1. Protection et conservation écosystème (équipement) de protection des bassins versants pour 14 communes.	intranant	14	8 328 500	116 599 000



3.3.1.2. Organiser des ateliers de renforcement des capacités des ménages et membres d'OP sur les techniques agro-écologiques, de gestion intégrée de la fertilité des sols et de résilience aux changements climatiques en s'appuyant sur les résultats des recherche-action (28 ateliers).	atelier	28	4 285 000	119 980 000
3.3.1.3. Accompagner les ménages et structures communautaires dans la mise en œuvre et plaider auprès des décideurs et élus pour la promotion des pratiques d'adaptation au changement climatique (CSA) et de gestion des ressources naturelles (NRM).	visite	96	600 000	57 600 000
3.3.1.4. Appui en équipements et matériel pour la mise en œuvre des mécanismes de conservation de l'environnement et de résilience aux effets du changement climatique (appui en matériel et semences agroforestières et forestières) (56 sites).	site	56	5 357 000	299 992 000
<b>3.3.2. Renforcer les capacités de production agro-écologique et promouvoir les variétés de culture en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Igbame, Bananier, etc.).</b>				<b>1 087 552 000</b>
3.3.2.1. Réalisation des recherches action sur les biopesticides, biofertilisants et les variétés de culture en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Igbame, Bananier, etc.). 10 champs par communes.	essai	140	3 214 000	449 960 000
3.3.2.2. Ateliers de renforcement des capacités ménages sur les techniques de production agro-écologique et de mise en place des variétés de culture en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Igbame, Bananier, etc.). 4 ateliers par commune	atelier	56	5 357 000	299 992 000
3.3.2.3. Appuis à la production des biopesticides, biofertilisants et variétés saines des cultures en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Igbame, Bananier, etc.). Kits par commune	kit intrant	14	20 000 000	280 000 000
3.3.2.4. Accompagnement technique dans la mise en œuvre des champs expérimentaux des pratiques agro écologiques et des variétés de cultures en voie de disparition (Colocase, Niébé, Pois Caja, Igbame, Bananier, etc.).	visite	96	600 000	57 600 000



<b>3.3.3. Sécurisation foncière, promotion de l'irrigation collinaire et des mesures de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).</b>				<b>2 145 996 000</b>
3.3.3.1. Organiser 28 ateliers de renforcement/conscientisation sur la sécurisation foncière, l'intégration des mesures de protection des bassins versants, de lutte contre les actions polluantes de l'environnement en général et spécifiquement des ressources en eau.	atelier	28	5 357 000	149 996 000
3.3.3.2. Aménagement de petits barrages d'irrigation (3 barrages/communes).	barrage	42	30 000 000	1 260 000 000
3.3.3.3. Recueil des eaux des toitures des maisons à des fins agricoles.	kit	14	45 000 000	630 000 000
3.3.3.4. Organiser 10 ateliers de plaidoyer et d'évaluation du respect et application de la loi sur la protection de l'environnement en général et plus spécifiquement des ressources en eau en vue d'envisager des décisions et mesures de restauration et de protection de ces ressources en eau.	atelier	10	5 000 000	50 000 000
3.3.3.5. Organiser des missions de suivi-évaluation en faveur du respect et application de loi sur la protection de l'environnement des ressources en eau contre la pollution et autres substances pouvant souiller l'eau (dans 14 communes).	mission	14	4 000 000	56 000 000



**Annexe 3.4. Détails Budget Axe : Accès de la Population aux Services Sociaux de Base de Qualité**

<b>4. Axe « Accès de la population aux Services Sociaux de Base de Qualité » :</b>				<b>10 916 720 400</b>
<b>Description des principales activités prévues</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité (5 ans)</b>	<b>Coût Unitaire</b>	<b>Coûts estimatifs sur 5 ans (Bif)</b>
<b>Objectif spécifique 4. La communauté locale améliore son environnement et accède à des services sociaux de base de qualité</b>				<b>10 916 720 400</b>
<b>Résultat 4.1. Les conditions d'apprentissage dans les écoles sont améliorées</b>				<b>2 603 500 000</b>
<b>4.1.1. Contribuer à l'achèvement/construction/réhabilitation et à l'équipement des infrastructures scolaires</b>				<b>2 603 500 000</b>
4.1.1.1. Construction/achèvement des ECOFO (2 ECOFOS)	Classe	18	41 000 000	738 000 000
4.1.1.2. Construction de direction (2 blocs)	Bloc	2	18 750 000	37 500 000
4.1.1.3. Construction Préfecture +salle des enseignants et bibliothèque	Bloc	2	80 000 000	160 000 000
4.1.1.4. Equipement des ECOFO construites	Classe	18	18 000 000	324 000 000
4.1.1.5. Réhabilitation des ECOFOs (4 ECOFO à raison d'une ECOFO par an).	Classe	36	20 000 000	720 000 000
4.1.1.6. Réhabilitation de direction	Bloc	4	9 000 000	36 000 000
4.1.1.7. Réhabilitation de Préfecture + salle des enseignants et bibliothèque (4 Blocs).	Bloc	4	39 000 000	156 000 000
4.1.1.8. Equipement des ECOFO réhabilitées.	Classe	36	12 000 000	432 000 000
<b>Résultat 4.2. Les communautés locales ont accès aux services de base d'hygiène, assainissement et à l'eau potable et de manière durable</b>				<b>4 873 220 400</b>
<b>4.2.1. Appuyer l'amélioration de l'hygiène, l'assainissement des infrastructures publiques : écoles, églises, marchés, (latrines, les évacuations, collectes eaux pluviales, les poubelles/compostières et dans les ménages afin de prévenir des maladies évitables</b>				<b>1 710 720 000</b>
4.2.1.1. Effectuer une étude de faisabilité pour la construction des latrines dans les lieux publics (50 par an)	Latr.	250	200 000	50 000 000
4.2.1.2. Appuyer l'aménagement et construction des latrines dans de lieux publics (25 latrines construites par an).	Latr.	125	4 700 000	587 500 000



4.2.1.3. Appuyer la réhabilitation des latrines dans de lieux publics (25 latrines réhabilités par an)	Latr.	125	2 350 000	293 750 000
4.2.1.4. Appuyer la mise en place des poubelles publiques (25 par an)	Pub	125	1 230 960	153 870 000
4.2.1.5. Appuyer l'installation des collecteurs d'eau pluviale sur les infrastructures publiques (écoles, centres de santé à raison de).	disp	100	5 680 000	568 000 000
4.2.1.6. Conscientiser les communautés sur l'hygiène, assainissement, l'appropriation et la gestion durable des infrastructures publiques	animateur	96	600 000	57 600 000
<b>4.2.2. Contribuer à l'approvisionnement des infrastructures publiques en eau potable et renforcer l'accès à l'eau potable pour les communes les moins desservies</b>				<b>3 162 500 400</b>
4.2.2.1. Effectuer des études et des travaux de construction des Adductions d'Eau Potable (5 AEP de 12,5 km en moyenne)	Km l	62,5	40 480 000	2 530 000 000
4.2.2.2. Appuyer les Aménagements des Sources d'Eau Potable (280 SA.)	SA	280	2 258 930	632 500 400
<b>Résultat 4.3. Les communautés rurales ont accès à l'énergie et l'utilisent rationnellement</b>				<b>770 000 000</b>
<b>4.3.1. Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour éclairer les infrastructures publiques (écoles, les structures sanitaires, etc.) dans des localités enclavées ou isolées.</b>				<b>770 000 000</b>
4.3.1.1. Appuyer l'éclairage par énergie solaire dans les 50 ECOFOs (10 ECOFO par année).	ECOFO	50	10 780 000	539 000 000
4.3.1.2. Appuyer l'éclairage par énergie solaire dans 15 CDS ( 3 centres de santé par année).	CDS	15	15 400 000	231 000 000
<b>Résultat 4.4. L'environnement physique de la zone d'action est amélioré pour favoriser l'écoulement de la production agricole et l'augmentation des revenus.</b>				<b>1 200 000 000</b>
<b>4.4.1. Contribuer à la réhabilitation des pistes, des ponts et des routes des lieux des localités enclavés ou menant vers les infrastructures publiques (écoles, structures sanitaires, marchés etc.)</b>				<b>1 200 000 000</b>
4.4.1.1. Effectuer des aménagements et constructions des pistes pour accessibilité des lieux publics (50 km à raison 10 km linéaire en moyenne par année).	Km	50	13 900 000	695 000 000



4.4.1.2. Appuyer la réhabilitation des pistes pour accessibilité des lieux publics (50 km à raison de 10 km en moyenne par année).	Km	50	7 000 000	350 000 000
4.4.1.3. Appuyer les aménagements et construction des ponceaux (15 ponceaux à raison de 3 par année).	Nbre	15	6 800 000	102 000 000
4.4.1.4. Appuyer la réhabilitation des ponceaux (10 ponceaux réhabilités à raison de 2 par année).	Nbre	10	5 300 000	53 000 000
<b>Résultat 4.5. Les ménages ruraux ont amélioré leur état de santé grâce à la facilitation de l'accès aux services médicaux .</b>				<b>1 470 000 000</b>
<b>4.5.1. Contribuer à l'accessibilité aux services de santé (aménagement/réhabilitation des voies d'accès : les routes, les ponts et les pistes, construction/réhabilitation des structures sanitaires)</b>				<b>1 170 000 000</b>
4.5.1.1. Appuyer la construction des structures sanitaires (1 CDS construit).	CDS	1	615 150 000	615 150 000
4.5.1.2. Appuyer la réhabilitation des centres de santé (3 CDS réhabilités).	CDS	3	184 950 000	554 850 000
<b>4.5.2. Appuyer l'amélioration des conditions de services dans les structures sanitaires (équipement en matériels des structures sanitaires, etc.).</b>				<b>300 000 000</b>
4.5.2.1. Appuyer l'équipement des CDS (4 CDS équipés).	CDs	4	75 000 000	300 000 000





**Annexe 3.5. Détails Budget Axe : Renforcement Institutionnel de l'OAP**

<b>5. AXE « Renforcement Institutionnel de l'OAP » :</b>				<b>435 200 000</b>
<b>Description des principales activités prévues</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité (5 ans)</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coûts estimatifs sur 5 ans (en Bif)</b>
<b><i>OS 5. Les capacités institutionnelles de l'OAP sont renforcées pour une meilleure visibilité et durabilité de son action</i></b>				<b>435 200 000</b>
<b>Résultat 5.1. L'OAP élargit son partenariat technique</b>				<b>50 000 000</b>
<b><i>5.1.1 Renforcer la collaboration avec des universités ou instituts spécialisés dans la recherche-action et capitaliser son expérience</i></b>				<b>50 000 000</b>
5.1.1.1. Recherche-action conjointe.	Recherche	2	20 000 000	40 000 000
5.1.1.2. Echange d'expériences à travers les stages et accueils des stagiaires	stages	10	1 000 000	10 000 000
<b>Résultat 5.2. L'OAP diversifie l'origine de ses ressources financières</b>				<b>91 200 000</b>
<b><i>5.2.1. Partager le document de planification stratégique auprès des partenaires éventuels (techniques et financiers) et plaider pour son financement</i></b>				<b>36 200 000</b>
5.2.1.1. Partager le document de planification stratégique 2023-2027 avec les partenaires	courriel/phys.	31	200 000	6 200 000
5.2.1.2. Plaider pour le financement du document de planification stratégique 2023-2027	mission	5	6 000 000	30 000 000
<b><i>5.2.2. Promouvoir des mécanismes d'autofinancement et répondre aux appels à proposition</i></b>				<b>55 000 000</b>
5.2.2.1. Initiatives génératrices de revenus (1 projet tous les deux ans et demi)	projet	2	20 000 000	40 000 000
5.2.2.2. Réponses aux appels à propositions (au moins 3 propositions par an).	Proposition	15	1 000 000	15 000 000
<b>Résultat 5.3. Les interventions de l'OAP sont menées de façon professionnelle</b>				<b>294 000 000</b>
<b><i>5.3.1. Renforcer les capacités des ressources humaines</i></b>				<b>33 000 000</b>
5.3.1.1. Renforcement des capacités des ressources humaines à travers des cycles de capacitation.	cycle	3	5 000 000	15 000 000
5.3.1.2. Capacitation à travers des stages professionnels	stage	3	6 000 000	18 000 000



<b>5.3.2. Développer et/ou acquérir des outils performants de mise en œuvre et de gestion, de communication et de suivi (documents de planification, politiques de l'OAP, tableaux de suivi, modules, logiciels, machines etc. ;)</b>				<b>206 000 000</b>
5.3.2.1. Equipement et outils de communication pour le suivi-évaluation	kit	1	12 000 000	12 000 000
5.3.2.2. Encouragement des équipes de terrain de suivi/évaluation des actions de l'OAP .	mois	60	2 400 000	144 000 000
5.3.2.3. Elaboration des outils de collecte des données de suivi/évaluation et renforcement des ressources humaines impliquées	atelier/ou tils	5	10 000 000	50 000 000
<b>5.3.3. Mener des actions de lobbies et de plaidoyer, seule ou en réseaux avec d'autres Organisations en faveur de bonnes politiques, lois et décisions dans les différents domaines de son action</b>				<b>20 000 000</b>
5.3.3.1. Préparation des actions de lobbies et de plaidoyer	action	5	1 000 000	5 000 000
5.3.3.2. Actions de lobbies et de plaidoyer	mission	3	5 000 000	15 000 000
<b>5.3.4. Renforcer sa visibilité et servir de mémoire institutionnelle dans zone d'action</b>				<b>35 000 000</b>
5.3.4.1. Visibilité de l'OAP	Kit	3	5 000 000	15 000 000
5.3.4.2. Constitution une base de données de la zone d'action de l'OAP	Campagne	2	10 000 000	20 000 000



**Annexe 4. Engagements financiers disponibles pour la mise en œuvre du Plan Stratégique 2023-2027**

Partenaire financier	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
<b>1. Axe "Animation Conscientisant"</b>						
Fondation ARCANUM	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	-	150 000 000
<b>Sous/total axe 1</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150 000 000</b>
<b>2. Axe "Gouvernance Locale, Cohésion Sociale et Participation Citoyenne"</b>						
SODI	241 544 000	96 550 000	-	-	-	338 094 000
11 11 11	73 000 000	-	-	-	-	73 000 000
<b>Sous/Total axe 2</b>	<b>314 544 000</b>	<b>96 550 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>411 094 000</b>
<b>3. Axe " Promotion de la Production durable et Développement Economique Local "</b>						
Entraide et Fraternité/DGD	179 780 000	145 826 000	166 748 000	132 158 000	-	624 512 000
Join For Water/DGD	169 392 000	158 193 200	155 793 200	84 205 200	-	567 583 600
Oxfam Allemagne/BMZ (PADCME)	68 000 000	-	-	-	-	68 000 000
Oxfam Allemagne/BMZ (PRCCRCC II)	178 056 946	-	-	-	-	178 056 946
SECODEV/Suisse(PRCPOPA)	138 942 000	-	-	-	-	138 942 000
SNV/Ambassade Pays Bas au Burundi (PADANE)	271 145 089	-	-	-	-	271 145 089
IFDC/Ambassade Pays Bas au Burundi (Projet Dolomie)	20 379 454	-	-	-	-	20 379 454
<b>Sous/total axe 3</b>	<b>1 025 695 489</b>	<b>304 019 200</b>	<b>322 541 200</b>	<b>216 363 200</b>	<b>-</b>	<b>1 868 619 089</b>



<b>4. Axe "Accès de la Population aux Services Sociaux de Base de Qualité</b>						
Pas de partenaire, mais existence d'un document de Projet d'adduction d'eau potable sur 60 km linéaire disponible.	-	-	-	-	-	-
<b>Sous/total axe 4</b>	-	-	-	-	-	-
<b>5. Renforcement Institutionnel de l'OAP</b>						
Pas de partenaire, mais existence de projets pour autofinancement et soumissions aux partenaires financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Sous/total axe 5</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL BUDGET DISPONIBLE</b>	<b>1 390 239 489</b>	<b>450 569 200</b>	<b>372 541 200</b>	<b>2 16 363 200</b>	<b>-</b>	<b>2 429 713 089</b>



**Annexe 5. Membres et Personnel du Secrétariat Exécutif de l'OAP asbl**

N°	Description des postes de travail	Homme	Femme	Total
<b>1. Organe ou Poste de travail</b>				
<b>Membres de l'Assemblée Générale de l'OAP asbl</b>				
1	Les membres	10	4	14
<b>Total membres AG</b>		10	4	14
<b>Membres du Comité Exécutif de l'OAP asbl</b>				
1	Président et représentant légal de l'OAP asbl	1	0	1
2	Vice-président et représentant légal suppléant de l'OAP asbl	1	0	1
3	Secrétaire du comité exécutif	1	0	1
4	Membres du comité exécutif	1	1	2
<b>Total membres Comité Exécutif</b>		4	1	5
<b>Commissaires aux Comptes</b>				
1	Commissaire externe	1	0	1
2	Commissaire issu de l'Assemblée Générale de l'OAP	0	1	1
<b>Total commissaires aux comptes</b>		1	1	2
<b>2. Personnel du Secrétariat Exécutif de l'OAP asbl</b>				
1	Secrétaire exécutif (ve)	1	0	1
2	Responsable administratif et Financier	0	1	1
3	Responsables des axes d'intervention	3	2	5
4	Responsable du Suivi/évaluation des actions de l'OAP asbl	0	1	1
5	Responsable projet réalisé en consortium	1	0	1
6	Contrôleur financier projet réalisé en consortium	1	0	1
7	Economiste formateur encadreur des coopératives et OP	1	0	1
8	Cadres de mise en œuvre des activités de terrain	4	0	4
9	Techniciens de mise en œuvre des activités de terrain	4	1	5
10	Service comptable	1	1	2
11	Service caisse et stock	0	1	1
12	Secrétariat de direction	0	1	1
13	Service de transport (chauffeurs)	3	0	3
14	Service appui au travail de bureau de l'OAP (planton)	1	0	1
15	Service gardiennage (sentinelle)	2	0	2
<b>Total personnel secrétariat exécutif OAP</b>		22	8	30
<b>2. animateurs communautaires de proximité (choisis démocratiquement par les communautés comme leaders dans leurs localités)</b>				
1	animateurs volontaires des communautés	51	45	96
2	Alphabétiseurs	28	26	54
2	Membres des comités de paix	432	253	685
3	Artisans de paix	44	40	84
4	Accompagnateurs des Groupes solidaires d'épargne et crédit (Relais GSECs)	56	42	98
5	Comités collinaires de veille sur la gestion raisonnée des ressources naturelles et de l'environnement (actuellement dans 3 communes d'action de l'OAP).	45	45	90
<b>Total animateurs communautaires</b>		656	451	1107



Quartier INSS 5, Avenue Source du Nil  
B.P : 506 \* Tél : 22 21 17 89  
E-mail : [info@oapburundi.bi](mailto:info@oapburundi.bi)  
Site Web: [www.oapburundi.bi](http://www.oapburundi.bi)  
Bujumbura-Burundi